

* * *

UNIVERSITE KASDI MERBAH-OUARGLA
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Langues Etrangères



ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS
Antenne d'Ouargla

Mémoire

Présenté pour l'obtention du diplôme de

Magistère

Spécialité : langue française

Option : sciences du langage

Par : AISSANI Souad

Titre

De la syntaxe de la phrase française
Les constructions syntaxiques dans *Les feuilles d'automne* de Victor Hugo

Directeur de la recherche : Dr. S. Khennour

Soutenu publiquement le : 24/11/2011

Devant le jury composé de :

Pr. Abdelouahab Dakhia
Dr. Salah Khennour
Pr. Faudil Dahou
Pr. Djamel Kadik

Université de Biskra
Université de Ouargla
Université de Ouargla
Université de Médéa

Président
Rapporteur
Examineur
Examineur

Dédicace

*À mes chers parents, sœurs, frères et
prochains qui m'ont prodigué de leur
gratitude afin d'être ce que je suis
maintenant. À tous ceux qui ont
contribué à ma formation, que ce soit par
une lettre ou par un conseil, je dédie cet
humble travail qui n'est pas seulement le
produit de mon propre effort, mais aussi le
produit de ces petites gouttes de sueurs
appartenant à chacun d'eux.*

Remerciements

Nous nous prosternons devant Allah, en lui reconnaissant toute gratitude, de nous avoir aidé à réaliser notre travail.

Nos remerciements sont aussi adressés crucialement à mon professeur et mon encadreur Dr. S. Khennour, qui m'a aidé par sa patience et sa générosité d'une part, et par ses avis volontaires et pertinents de l'autre.

Nous tenons à remercier également Pr. Dahou, M. Fetita, M. K. Mesbahi surtout et tous mes enseignants qui ont contribué à ma formation tout au long de mon cursus universitaire.

**«(...) les mots sont en même
temps des chiffres et des
images; ils sont esclaves et libres,
soumis à la discipline de la syntaxe,
et tout-puissants par leur signification
naturelle (...) »**

M^{me} DE STAËL, De l'Allemagne, I, XVIII.

Résumé

La syntaxe définit l'une des composantes de la grammaire qui s'attache à décrire l'un des aspects assez important de la langue. Celui-ci, est l'agencement des unités linguistiques qui forment la charpente de la phrase.

La phrase française, en particulier, suit dans sa construction le processus de l'hierarchisation par lequel ses constituants entretiennent des relations d'ordre fonctionnel afin de construire le sens global.

La construction et la reconstruction syntaxique relève d'un savoir intériorisé, codifiés sous forme des règles ; il définit un ensemble des habitudes langagières partagées par les membres d'une communauté linguistique. Il permet à un grand poète, comme V. Hugo, de construire tant de phrases portant ses idées et ses expériences comme il permet au lecteur qui aime lire les poèmes hugoliens de reconstruire ou plutôt de déconstruire ces phrases afin de saisir ces idées et ces expériences.

Une œuvre comme *Les feuilles d'automne* sert d'un exemple favorable pour l'étude de la construction syntaxique particulière de la phrase française. D'ailleurs, le recueil ne manque pas de mettre en œuvre des constructions syntaxiques spécifiques qui marquent sa singularité

Summary

The syntax defines one of the components of grammar. It attaches to describe one of the most important aspects of language which is arrangement of linguistic units that form the structure of the sentence

The French sentence, particularly, follows in its construction the process of hierarchical organization where by its continuants establish the relationships between them in functional order so that the global sense could be built.

The syntactic construction or the syntactic reconstruction depends to an interior knowledge which is codified as rules. It defines a set of linguistic habits shared between the members of linguistic community. This fact permits a great poet as V. Hugo to constructs a lot of sentences bringing his thoughts and his experiences as it permits also a reader who likes read V. Hugo's poems to reconstruct or to deconstruct its sentences so that he could understand his ideas and his experiences.

The collection of poems entitled *Les feuilles d'automne* could be a good example to study the particular syntactic construction of French sentence. On the other hand, the collection shows specific syntactic constructions which prove its singularity.

ملخص

يعتبر علم بناء الجملة جزء من علم النحو الذي يهتم بوصف احد ابرز مظاهر اللسان أهمية ألا و هو ترابط العناصر اللسانية التي تدخل في تركيب البنيوي للجملة.

الجملة الفرنسية, بالأخص, تعتمد في بنائها على تراص عناصرها المركبة لها والتي تتبادل فيما بينها علاقات ذات طابع وظيفي ينتج عنه معنى إجمالي.

التركيب و إعادة التركيب النحوي يعتمد على قواعد مدونة و موضوعة تستمد مادتها مما جرى الاتفاق عليه فيما بين أفراد المجتمع ذات اللسان الواحد , يسمح هذا لشاعر كبير مثل فيكتور هيجو أن يُولف جملا عدة تحمل في طياتها أفكارا وخبرات كما يسمح للقارئ المعجب بقصائد فيكتور هيجو أن يعيد بناء الجمل أو بالأحرى أن يفككها لكي يستوعب الأفكار و الخبرات التي تحملها.

ديوان مثل " أوراق الخريف" لفكتور هيجو يعتبر المثال الأنسب لدراسة التركيب النحوي المتميز للجملة الفرنسية, كما ان الديوان يظهر بعض التركيبات النحوية الخاصة به و التي تميزه

Table des matières

Introduction générale.....	11
-----------------------------------	-----------

Premier chapitre

Les notions de base d'une analyse syntaxique

Introduction.....	17
--------------------------	-----------

1. La grammaire.....	17
-----------------------------	-----------

1.1. Objectif de la grammaire	17
-------------------------------------	----

1.2. Grammaire traditionnelle vs linguistique	19
---	----

1.3. Grammaire et grammaires.....	20
-----------------------------------	----

2. La syntaxe	20
----------------------------	-----------

2.1. Objectif de la syntaxe	20
-----------------------------------	----

2.2. L'objet de la syntaxe, du sens traditionnel au sens moderne.....	22
---	----

2.3. Une rupture marquante avec la syntaxe traditionnelle.....	22
--	----

2.3.1. L'analyse en constituant immédiat.....	23
---	----

2.3.2. La syntaxe fonctionnelle	24
---------------------------------------	----

2.4. Les domaines voisins de la syntaxe.....	24
--	----

2.5. Les ambiguïtés syntaxiques et la sémantique	26
--	----

3. Autour de <i>mot</i>.....	27
-------------------------------------	-----------

3.1. Qu'est ce que c'est qu'un mot.....	27
---	----

3.1.1. <i>Mot</i> ou <i>unité lexicale</i> , du point de vue lexicologique	28
--	----

3.1.2. <i>Mot</i> vs <i>monème</i> , du point de vue syntaxique.....	29
--	----

3.1.3. <i>Mot</i> vs <i>morphème</i> , du point de vue morphologique	30
--	----

3.2. Les classes de mots.....	31
-------------------------------	----

4. Autour de la <i>phrase</i>	32
--	-----------

4.1. Qu'est ce que c'est qu'une phrase.....	32
---	----

4.2. Une terminologie confuse	36
-------------------------------------	----

4.2.1. Phrase ou énoncé.....	36
------------------------------	----

4.2.2. Phrase ou proposition.....	37
-----------------------------------	----

4.3. Les constituants de la phrase.....	39
4.3.1. Les catégories élémentaires de la phrase.....	39
4.3.2. Les groupes syntaxiques	39
4.4. Les fonctions syntaxiques.....	48
4.4.1. Fonction primaire vs fonction secondaire.....	49
4.4.2. Fonction essentielle vs fonction accessoire.....	50
4.4.3. Les niveaux d'analyse des fonctions.....	50
5. Spécificité d'un texte versifié.....	51
Conclusion.....	53

Deuxième chapitre

De la syntaxe des constituants

Les catégories de syntagmes et leurs fonctions dans les poèmes hugoliens

Introduction.....	55
1. Etude des syntagmes repérés du poème <i>A M. Marie</i> de V. Hugo.....	56
2. Le déroulement de la phrase syntaxique dans les poèmes de V. Hugo.....;	71
2.1. La construction détachée et l'ordre des syntagmes chez Hugo.....;	71
2.1.1 Un verbe détaché de son sujet.....	72
2.1.2. Un verbe détaché de son complément	73
2.2. Phénomène de la discontinuité à l'intérieur des syntagmes chez Hugo.....	74
2.3. Un syntagme verbal discontinu	75
2.4. Un syntagme nominal discontinu.....	75
2.5. Un syntagme adjectival discontinu.....	76
2.6. Un syntagme pronominal discontinu.....	77
3. La longueur des syntagmes nominaux	77
4. Problème de frontière fonctionnelle de certains constituants	78
4.1. Le syntagme prépositionnel, fonction primaire ou secondaire	79
4.2. Le complément d'agent, fonction essentielle ou accessoire.....	81
Conclusion.....	83

Troisième chapitre

L'emploi syntaxique du *que*, de *l'infinitif* et de la forme en *-ant* chez V. Hugo

Introduction	85
1. Repérage et étude de quelques cas de la présence de <i>que</i> dans les poèmes hugoliens	85
1.1. <i>Que</i> : conjonction de subordination	86
1.1.1. <i>Que</i> introduisant une complétive	86
1.1.2. <i>Que</i> introduisant une proposition circonstancielle	89
1.2. <i>Que</i> : pronom relative	94
1.2.1. <i>Que</i> introduisant une relative sans antécédent	95
1.2.2. <i>Que</i> introduisant une relative avec antécédent	96
1.3. <i>Que</i> : un pronom interrogatif.....	99
1.4. <i>Que</i> : un adverbe exclamatif.....	99
2. Repérage et étude de quelques cas de la présence de <i>l'infinitif</i>	101
2.1. <i>L'infinitif</i> comme une forme verbale	101
2.1.1. <i>L'infinitif</i> sans sujet	102
2.1.2. <i>L'infinitif</i> avec un sujet	103
2.2. <i>L'infinitif</i> en tant que substantif	107
2.2.1. <i>L'infinitif</i> substantivé	107
2.2.2. <i>L'infinitif</i> et les fonctions du substantif	108
3. Repérage et étude de quelques cas de la présence de la forme en <i>-ant</i>	110
3.1. Le participe présent comme une forme verbale	110
3.1.1. Le participe présent sans sujet	110
3.1.2. Le participe présent ayant un sujet	112
3.2. Le participe présent comme un adjectif	112
Conclusion	114
Conclusion générale	116
Références bibliographique	121
Annexe	125

Introduction générale

Par le souci d'un apprenant qui cherche à maîtriser la langue française et par des préoccupations d'un futur enseignant et chercheur, nous sommes amenés à réfléchir sur la structure de la phrase française sur le plan syntaxique. Celui-ci est «*le domaine de la linguistique qui traite de cet aspect du fonctionnement des langues*»¹. Son propre objectif est « [de répondre] à *la contradiction essentielle entre le caractère multidimensionnel de l'expérience à transmettre et la contrainte de la successivité des unités linguistiques*»².

Les unités linguistiques sont des composantes de la langue. Elles n'atteignent sa propre valeur que lorsqu'elles accomplissent parallèlement ses deux fonctions celle de transmettre l'expérience et celle de se combiner successivement. La transmission de l'expérience et la contrainte de la successivité s'opposent. La première se réfère au sens de l'énoncé quant à la deuxième se réfère à la forme. Or, la syntaxe vient de justifier la relation qui les réunit. En effet, la phrase est le niveau ultime de l'analyse syntaxique. Au-delà de la phrase, l'énonciateur atteint une certaine liberté d'expression sans être régi par des règles d'ordre syntaxique.

L'intitulé, «*De la syntaxe de la phrase française : des constructions syntaxiques dans "Les feuilles d'automne" de V. Hugo*», que porte notre mémoire, reflète en fait notre choix pertinent. En précisant que nous faisons *de la syntaxe*, cela fait allusion à l'impossibilité de traiter «la syntaxe» entière de la langue française à travers d'un seul corpus. On outre, dire que nous traitons seulement *des constructions syntaxiques* traduit l'incompétence de faire toute la syntaxe du corpus mentionné dans le titre. En qualifiant le terme *phrase* de «*française*», nous voulons, par là, viser les méthodes et les analyse syntaxiques qui ciblent rien que la phrase française. Par conséquent, cela exclut en fait toute analyse voulant être universelle et qui peut être valable aux autres langues.

¹ Denis COSTAOUEC et Françoise GUERIN, *Syntaxe fonctionnelle : théories et exercices*, PUR, Rennes, 2007, p. 32.

² *Ibid.* 32.

Notre sujet s'interroge sur le comment de l'organisation syntaxique de la phrase française en se référant à un corpus littéraire. Il ne s'agit non plus de chercher des anomalies que nous devons prouver leur fonctionnement étrange à la syntaxe. Il s'agit plutôt de révéler les points de la puissance d'une trame textuelle quant à sa composante syntaxique. On outre, il s'agit de décrire certaines spécificités syntaxiques caractérisant ce corpus. Enfin, nous cherchons à comprendre l'essence de certaines questions épineuses qui empêchent plus ou moins le fonctionnement parfait de la phrase française.

Si nous avons choisi de travailler sur cet angle de vision, c'est pour savoir le fonctionnement de la phrase quant à la structure interne ; c'est de savoir la nature de ses constituants et leurs fonctions afin d'arriver à un bon usage de la langue française.

D'ailleurs, pour notre part, nous avons un objectif précis : nous aimerions bien lire des poèmes sans avoir des difficultés surtout syntaxiques en s'interrogeant comment et pourquoi un tel segment du vers est construit comme cela ; nous voudrions apprécier les idées charmantes qu'un poème porte au lieu de chercher le pourquoi et le comment de sa construction. Nous voudrions arriver à produire une œuvre, que ce soit poétique ou scientifique, sans avoir le souci que nos écrits reflètent des dysfonctionnements fonctionnels.

Le choix du corpus, intitulé *les feuilles d'automne*, n'est pas fortuit. Il nous paraît convenable à notre étude pour deux raisons : le statut qu'a son auteur et la trame textuelle bien construite qu'il montre.

L'auteur du corpus, Victor Hugo, est reconnu comme le roi des poètes de son siècle. Il est reconnu par ses œuvres immenses qui touchent presque tous les genres littéraires notamment la poésie et ce, dû peut être à l'expression excessive des sentiments personnels. Une grande partie de sa production écrite est au service de la situation sociale et politique de son siècle tel que son engagement auprès des misérables et des humbles.

Le corpus montre des régularités qui se ressemblent à celles d'un texte en prose. Contrairement à certains poètes tels que G. Apollinaire qui omet totalement la ponctuation dans les poèmes dans son recueil *L'alcool*, V. Hugo respecte la ponctuation qui aide à l'organisation des groupes syntaxiques. On outre, dans presque tous ces poèmes, il adopte l'alexandrin. Le recueil est marqué par la présence abondante des pronoms de la première personne *je, moi, me, nous* et ceux de la deuxième personne, *tu, vous*, comme s'il s'adresse à nous. Mais une présence moins marquée des pronoms de la troisième personne. Quant à la conjugaison, le présent de l'indicatif est le plus dominant ainsi que le mode impératif et le mode infinitif. En ce qui concerne le lexique, il est varié et abondant, un nombre important de noms propres notamment ceux qui désignent le lieu, *l'Autriche, Blois, Modène, Varsovie*, etc. le nom propre Dieu est le plus qui est utilisé. En somme, le lexique le plus employé est celui de du temps, de l'espace, de la nature, de la mer surtout (océan, azur, onde, etc.), auxquels s'ajoutent le lexique de la création et de la famille, etc.

Notre étude est inspirée des théories syntaxiques qui ne font pas forcément du mot l'unité principale de la phrase. C'est pour cela, nous nous sommes basés sur la grammaire qui prend en charge outre que le mot, la formation et la nature des constituants de rang supérieur au mot.

Notre attention focalise primordialement sur les *syntagmes*, les composantes de la phrase. D'un côté, nous devons savoir la nature des mots qui entrent en combinaison pour former les *syntagmes*. De l'autre côté, nous devons savoir la fonction de chaque constituant dans la phrase. C'est pour cette raison, la syntaxe traditionnelle était la base des données informatiques de notre recherche.

A cet effet, la grande part de nos concepts est empruntée des deux disciplines à savoir la grammaire et la syntaxe traditionnelle. L'analyse des données phrastiques repose essentiellement sur la présentation complète des formes syntaxiques et leurs fonctions que certains ouvrages tentent de dresser. A titre d'exemple, nous trouvons que Pierre Le Goffic (1993), dans son livre *Grammaire de la Phrase Française*, prend en

charge l'analyse de tous les types de la phrase, simple et complexe, verbale et non verbale. De ce fait, nous avons appris avec lui le processus syntaxique par lequel une phrase est construite et nous nous sommes intéressés surtout à la structure interne des groupes, leurs fonctions et leurs équivalents.

En outre, notre démarche syntaxique prend en compte le phénomène de la hiérarchisation syntaxique qui caractérise la langue française. L'importance de ce phénomène se voit primordiale pour la distinction entre les séquences phrastiques indispensables au déroulement de la phrase et celles qui sont supplémentaires. Nicole Le Querler (1994), dans son livre *Précis de syntaxe française* estime utile que

«Pour étudier la structure syntaxique de la phrase, on peut soit partir de la phrase pour la déstructurer et aboutir au mot, élément de base de la phrase, soit partir du mot pour analyser la manière dont la phrase se construit : comment les groupes de mots s'organisent autour du mot, et comment ils s'assemblent autour du verbe pour former une phrase»³

Dans des cas particuliers, notre démarche se prête à des voix diverses notamment pour l'étude des classes des mots. Chaque classe de mots impose sa propre analyse. A titre d'exemple, en prenant en compte la diversité de l'emploi du morphème grammatical *que*, l'étude de ce dernier est si complexe que la méthode d'analyse s'articule sur des démarches différentes.

Notre travail s'articule en trois chapitres. Dans le premier chapitre qui est purement théorique, nous étudierons les notions de bases d'une analyse syntaxique. Nous dirons bien *une* analyse en voulant n'importe qu'elle analyse dite syntaxique, car le syntacticien quelconque est concerné de reconnaître l'essence de la syntaxe, son évolution, son objectif, son objet d'étude, ses méthodes et leurs démarches ensuite la piste de recherche qu'il doit suivre. Nous étudierons, de ce fait, l'objectif de la grammaire ainsi que ses composantes dont la syntaxe en est une. Ensuite, nous identifierons

³ Nicole LE QUERLER, *Précis de syntaxe française*, Presse universitaires de Caen, Caen, 1994, p. 9.

l'objectif de la syntaxe et de quelques théories syntaxiques. Puis, nous traiterons de l'objet *mot*. Au même titre, nous focaliserons notre attention sur l'identification de l'objet *phrase* et ses composantes en traitant de leurs natures et de leurs fonctions. Enfin, nous montrerons les spécificités d'un texte versifié.

Par ailleurs, le deuxième chapitre sera l'aspect pratique des données théoriques mentionnées dans le premier chapitre en ce qui concerne la phrase et ses composantes. Nous repérerons et étudierons les syntagmes afin de reconnaître leurs catégories. Ensuite, nous nous attacherons à étudier le fonctionnement de la phrase chez Hugo en décrivant le phénomène de *la construction détachée* de la phrase syntaxique ainsi que la discontinuité des syntagmes. On outre, nous nous intéresserons à la longueur des syntagmes nominaux et leurs effets. Enfin, nous clôturons le chapitre par l'étude des difficultés de tracer les contours d'un syntagme. Faisant chemin, nous étudions quelques cas.

Enfin, le troisième chapitre représente une certaine autonomie par rapport au premier et au deuxième chapitre, nous ferons de la syntaxe des classes de mots en traitant du phénomène du changement de la classe où certains mots peuvent être appartenir à plusieurs classes. Chemin faisant, nous étudierons quelques cas de présence de morphème grammatical *que*. Ensuite, *l'infinitif* et *le participe présent* en tant que catégories élémentaires de la phrase.

Premier chapitre

*Les notions de base d'une
étude syntaxique*

Introduction

Une approche syntaxique du texte poétique, particulièrement un texte versifié, nous oblige d'être concernés par un appel indispensable aux concepts les plus fréquemment employés, si ce ne sont pas tous, dans des études pareilles.

Savoir qu'est ce que c'est que la *syntaxe*, son objectif et les démarche qu'elle procède sont des questions qui doivent être posées. Ainsi, pour réaliser le principe de notre objectif d'étude, nous nous intéressons beaucoup plus à l'identification de terme *syntagme* et tout ce qui concerne la notion en question.

L'objet d'étude de la syntaxe est «*l'examen de la façon dont les unités linguistiques douée de sens se combinent, dans la chaîne parlée, pour former des énoncés*»⁷. Suite à cet entendement, nous supposons que la syntaxe est née d'une nécessité de comprendre le comment de l'enchaînement des unités linguistiques qui forment la chaîne parlée que soit écrite ou orale. Dès lors, il est indispensable de saisir de manière appropriée le sens des notions *mot*, *phrase* et *énoncé* qui constituent le soubassement d'une analyse syntaxique.

1. La grammaire

En effet, la grammaire se prête à une importante polysémie puisque, tout au cours de son développement, elle ne cesse de recevoir des significations multiples voire diverses suivant les tendances dont elles émergent. C'est pour cette raison, il est difficile de prendre l'appui sur une seule définition donnée.

1.1. Objectif de la grammaire

La grammaire est reconnue, dans le vieux *Littre*, comme «*l'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conformes aux règles établies par le bon usage*»⁸. De cette définition, nous prenons ce que nous intéresse en reformulant la définition de la manière suivante : « [la grammaire] est l'art d'exprimer, [...], d'une

⁷ Denis COSTAOUEC et Françoise GUERIN, *Syntaxe fonctionnelle : théories et exercices*, PUR, Rennes, 1985, p. 31.

⁸ Marc WILMET, *Grammaire critique du français*, De boeck, Paris, 2007, p. 17.

manière conformes aux règles établies par le bon usage». Ainsi, de la définition reformulée, nous glosons sur deux termes, «art» et «bon», qui nous fait entendre qu'auparavant la grammaire était loin d'être objectif voire scientifique. Et cela dû à la démarche basées sur des jugements ; elle discrimine ce qui est bon de ce qui ne l'est pas en se référant à des règles établies à partir de ce qui est partagée dans la société et reconnues comme un usage privilégié. Donc, l'objectif de la grammaire est cerné dans le fait d'examiner l'adaptation de la production langagière aux règles établies.

D. Maingueneau estime que «*traditionnellement on distingue divers composants dans la grammaire, qui sont censés correspondre à autant de composants dans la langue*»⁹. Les composants dont parle l'auteur en question sont :

- Un composant *syntaxique*, qui étudie les règles de combinaison des unités linguistiques ;
- Un composant *morphologique*, qui étudie la forme de ces unités ;
- Un composant *sémantique*, qui prend en charge le sens des énoncés ;
- un composant *phonétique*, qui s'intéresse à la manifestation sonore de la langue.

La grammaire de nos jours est vue différemment. Son objectif est devenu strictement scientifique. Il est plus complexe ; il subdivise à des sous-objectifs servant des aspects divers de la langue. En prenons en charge l'un des quatre aspects à savoir : *la syntaxe, la morphologie, la sémantique ou la phonétique*, nous ne faisons en fait que de la grammaire.

Corollairement, l'objectif de la grammaire est transféré carrément des règles du bon usage à une description exhaustive touchant tous les aspects manifestes de la langue.

⁹ Dominique MAINGUENEAU, *Syntaxe du français*, Hachette Supérieur, Paris, 2008, p. 9.

1.2. Grammaire traditionnelle vs linguistique

Auparavant la *grammaire* s'est accompagnée de l'adjectif «*traditionnelle*» afin de marquer son antériorité à la *grammaire* et les *grammaires* récemment existent. Pour ainsi dire, l'objet d'étude de la grammaire traditionnelle est «*réduit à la seule langue écrite et le modèle de la référence est celui des grands écrivains*»¹⁰ et, les traités de la discipline, à l'époque, sont illustrés par la formulation polaire «*ne dites pas... mais dites*». Elle ignore outre l'aspect oral de la langue, les variations liées à la situation énonciative, régionale, sociale, etc.

Sur ces entrefaites, une discipline rigoureuse voit le jour en jalonnant la rupture avec la précédente mais aussi le point du bouleversement totale des perspectives à l'égard de l'objet *langue* ; c'est la linguistique moderne. Celle-ci se diffère de la grammaire selon ce que G. Patrick annonce dans son ouvrage en disant que «*[...] la linguistique ne s'intéresse pas seulement à la grammaire, aux règles du bon usage, mais aussi à tous les phénomènes intervenant dans l'usage d'une langue [...]. Elle n'énonce pas de règles, elle ne fait qu'observer.*»¹¹ D'après la citation, nous entendons que la grammaire est incluse dans la linguistique, la discipline récemment existe, car l'auteur dit que cette dernière «*ne s'intéresse pas seulement à la grammaire*» et cela veut dire qu'il y en a d'autres choses à faire. Par conséquent, elle devient une des aspects de la linguistique. La linguistique est plus attentive à son objet d'étude qui est *langue*, ayant de ce fait une démarche reconnue d'être exhaustive et des méthodes d'analyse cohérentes voire complémentaires. C'est ce que De Saussure (1960) résume en disant que «*la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*». Il veut dire que l'étude de la langue doit être faite en dehors de toute influence extralinguistique et qu'elle touche toutes les composantes de la langue.

L'étape qui suit l'apparition de la linguistique reconnaît l'évitement de l'usage du mot *grammaire* par certains linguistes au profit d'une terminologie conceptuelle foisonnante car les théories émergées de la linguistique n'ont plus pour autant une

¹⁰ M. ARRIVE, F. GADET, M. GALMICHE, *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris, 1986, p. 300.

¹¹ Patrick GUELPA, *Introduction à l'analyse linguistique*, Arman Colin, Paris, 1997, p.9.

intention pédagogique quant à leurs méthodes d'analyse qui relèvent beaucoup plus de l'abstraction. Enfin, la grammaire trouve elle-même cédant sa place à des nouvelles tendances à savoir *le structuralisme, le fonctionnalisme et le distributionnalisme*.

1.3. Grammaire et grammaires

Actuellement, *la* grammaire ne peut se présenter sous forme d'un modèle unique. Quelqu'un qui prend attention à la diversité du contenu des traités, il aurait l'impression qu'il y a lieu à *des* grammaires non pas à *une* grammaire. Pourtant, *ces* grammaires peuvent s'articuler sur deux plans en faisant, à chaque fois, de *la* grammaire le point de départ. Premièrement, elle fait « *l'objet d'approches, de conceptions, de points de vue nécessairement variés* »¹² pour constituer le soubassement d'une théorie. De cette manière nous avons une affaire à *des* grammaires qualifiées des adjectifs comme : *structurale, fonctionnelle, etc.* qui se réfèrent à leurs tendances. Deuxièmement, ces grammaires n'ont aucun raison d'être sans *la* grammaire qui définit la connaissance implicite identifiable à tous les locuteurs quelque soit leur niveau culturel. Elle est reconnue comme *compétence linguistique* ou encore comme *grammaire intériorisée*. De ce fait, *la* grammaire tient à codifier ce savoir intériorisé sous forme des règles prescrites.

2. La syntaxe

La syntaxe est une composante de la grammaire. Sa définition n'est pas chose facile par le biais que chaque linguiste, partant d'un point de vue différente, instaure sa démarche et ses méthodes d'approche en visant de mettre en œuvre des fins prévues.

2.1. Objectif de la syntaxe

Commencer ainsi par une définition, tout en faisant confiance de la source, est propice pour repérer avec soin les principes d'une analyse. Dès lors, nous inciterons à mettre au point l'une des définitions de la *syntaxe* qui semble intéressante. De la syntaxe

¹² M. ARRIVE, F. GADET, M. GALMICHE, *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris, 1986, p. 299.

fonctionnelle, l'objectif de la syntaxe est défini par Denise François-Geiger dans ces lignes comme le suivant:

«La syntaxe consiste principalement à examiner par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d'expérience, et qui ne sont pas des rapports de pure successivité, peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur puisse reconstruire cette expérience.»¹³

De prime abord, la tâche primordiale de la syntaxe réside dans le fait d'«examiner» le phénomène étant la langue et de relever subséquemment les règles qui régissent l'organisation du phénomène. Donc, la syntaxe ne produit pas les règles, elle les décrit. Dans d'autres définitions nous reconnaissons d'autres termes à savoir «étudier» et «décrire» qui servent le même but, celui de *décrire*. Mais nous n'entendons pas certainement *élaborer* ou *produire*. En perspective, l'acte de l'observation cible *les rapports* qui assurent la linéarité des mots dans un ordre donné. Ces rapports sont en fait abstraits. Le terme rapport correspond à ce que d'autres définitions appellent *combinaison, concaténation, procédé de rattachement* ou encore *relation syntaxique*. D'ailleurs, ces rapports sont à l'origine des rapports du sens qui lient successivement les unités l'une à l'autre. L'ensemble, l'ordre linéaire des *unités linguistiques* et les *rapports* qui assurent cette linéarité, constituent l'objet d'étude de la syntaxe quelle que soient les procédures d'analyse venues de différentes tendances.

Ce qui est fascinant dans cette définition est le fait que *le récepteur peut construire l'expérience* émise. Cela signifie que l'émetteur et le récepteur partagent un certain nombre de règles qui servent à élaborer cette expérience traduite sous forme de phrases. Corollairement, nous pouvons dire que les règles sont relativement permanentes et repérables.

¹³ Denis COSTAQUEC et Françoise GUERIN, *Syntaxe fonctionnelle : théories et exercices*, PUR, Rennes, 2007, p. 31.

2.2. L'objet de la syntaxe du sens traditionnel au sens moderne

Marouzeau (1969) définit la syntaxe comme «*étude des procédés par lesquels les mots d'une phrase sont rattachés les uns aux autres de façon à exprimer les rapports établis entre les notions*»¹⁴. Marouzeau, en employant le terme *mots* dans sa définition, nous fait entendre que *le mot* est l'unité constitutive principale de la phrase alors que les recherches récemment existantes prouvent que la concaténation est si complexe que leur explication ne peut être attribuée à une simple combinaison de mots. Or, les éléments constitutifs qui alimentent la structure phrastique pourraient appartenir à des rangs supérieurs au mot. Les rapports sont en fait soumis à une hiérarchisation dans laquelle le linguiste se trouve incapable de les étudier toutes à la fois d'où la diversité d'analyse syntaxique.

D'ailleurs, les définitions modernes de la syntaxe reconnaissent l'utilisation de la notion *unité* qui ne désigne pas forcément le *mot*. D. Creissels (2004) estime que : «*La syntaxe, au sens couramment donné à ce terme en linguistique, étudie les régularités que manifestent les combinaisons d'unités dont le rang est compris entre celui du mot et celui de la phrase.*»¹⁵. Donc, il conçoit que *l'unité* puisse être et le mot et la phrase qui constituent un intervalle intégrant toute sorte de fragment linguistique supérieur au mot et inférieur à la phrase.

2.3. Une rupture marquante avec la syntaxe traditionnelle

La syntaxe traditionnelle s'intéresse à l'ordre des mots, les phénomènes de rection et les fonctions. Elle paraît, de ce fait, difficile d'être séparé de la morphologie car le phénomène de rection, comme il se définit syntaxiquement, entre ainsi dans ce que nous appelons actuellement la morphologie flexionnelle. On outre, elle est caractérisée par le fait d'expliquer sémantiquement les réseaux de connections qui agencent les unités linguistiques. Le terme *sujet* reflète son sens, il désigne «l'être qui fait l'action» qui est en effet une fonction ; *le complément* «complète le sens, s'il est de type objet,

¹⁴ Christian TOURATIER, *Analyse et théorie syntaxiques*, PUP, Province, 2005, p. 13.

¹⁵ Denis CREISSELS, *Syntaxe générale*, 2004, p. 3.

cela signifie qu'il subit l'action» et ainsi de suite. Au sens moderne, L'analyse syntaxique se fait autrement, elle peut être de différente manière selon le point de vue de chaque linguiste. Entre autres, nous présentons deux théories syntaxiques qui mettent en œuvre deux démarches syntaxiques différentes :

2.3.1. L'analyse en constituants immédiats

Bloomfield est le premier qui a inventé l'analyse en *Constituant Immédiat*. C'est un linguiste américain. D'après ce que Christian Touratier déduit, l'analyse en question :

«Est une analyse syntaxique qui organise et hiérarchise les uns par rapport aux autres tous les morphèmes qui constituent une phrase, en précisant comment ces morphèmes se combinent entre eux, comment ces combinaisons de morphèmes se combinent à leur tour en combinaisons plus vastes, [...]»¹⁶

La définition comprend la démarche de l'analyse qui se présente dans l'organisation et la hiérarchisation des constituants qui entrent en combinaison. Mais elle ne montre pas la procédure adoptée. D'ailleurs, celle-ci «consiste à segmenter une construction en ses constituants immédiats, puis à segmenter chacun de ces constituants immédiats en leurs propres constituants immédiats, et ainsi de suite [...]»¹⁷. Donc, son principe est la segmentation qui se fait généralement en binaire.

L'étape de *segmenter* la phrase à des constituants, sous forme des syntagmes, est assez importante et qu'elle nécessite l'intérêt majeur de la part du syntacticien. Pour décider l'emplacement du découpage, la distinction entre *la construction endocentrique*¹⁸ et *la construction exocentrique*¹⁹ est indispensable. Cela se fait avec des opérations telles que la commutation et le teste de compatibilité de la coordination dans des cas où les constituants sont susceptible ou non d'être coordonnés.

¹⁶ Christian Touratier, *Analyse et théorie syntaxiques*, PUP, Province, 2005, p. 28.

¹⁷ Christian Touratier, *op. cit.*, p. 31.

¹⁸ La construction endocentrique correspond à un groupe de mots qui entretiennent des liens étroits avec un mot, appelé tête, et que ce dernier peut être le substitut du groupe tout en entier.

¹⁹ La construction exocentrique ne peut pas être le substitut d'aucun de ces constituants. C'est le cas d'un syntagme propositionnel.

2.3.2. La syntaxe fonctionnelle

Le précurseur de la syntaxe fonctionnelle est André Martinet. La théorie part du point de vue que «*le choix du locuteur revêt une importance fondamentale*»²⁰. En ce qui concerne la démarche, elle est «*la recherche des modalités d'adaptation des langues aux fonctions sociales qu'elles assurent*»²¹.

Son analyse passe par trois opérations : la segmentation par laquelle nous dégagons les unités significatives de la chaîne parlée. Ensuite, l'identification des segments, c'est-à-dire le rapprochement des unités dégagées du corpus pour les identifier. Enfin, le classement, dans ce cas, les unités sont classées selon leurs fonctions et leurs compatibilités. Donc, «*la syntaxe fonctionnelle est une démarche et une méthode de découverte des structures syntaxiques des langues*»²².

2.4. Les domaines voisins de la syntaxe

A plus forte raison, la syntaxe ne peut guère être carrément indépendante. Elle est en collaboration constante avec d'autres théories linguistiques. La syntaxe étudie à la fois la langue écrite et orale. C'est pour cela, nous entendons parler de *la syntaxe phonétique* qui prend en charge des faits tels que *l'accent tonique, l'intonation et la liaison*. A titre d'exemple, les phrases interrogatives nécessitent une intonation particulière afin d'être reconnues comme question par l'interlocuteur. De ce fait, l'élaboration syntaxique de certaines phrases impose une intonation spécifique et convenable.

Selon certains linguistes, la syntaxe est indépendante de la sémantique. Entre autres, Chomsky signale que «*l'approche formelle du langage (étude de la syntaxe) est*

²⁰ Christian BAYLON et Paul FABRE. *Initiation à la linguistique française*, Armand Colin, Paris, 2005, p. 109.

²¹ Denis COSTAOUEC et Françoise GUERIN, *Syntaxe fonctionnelle : théories et exercices*, PUR, Rennes, 2007, p. 33.

²² *Ibid.* p. 33.

autonome et indépendante par rapport à l'étude de la syntaxe»²³. Pour éprouver, il montre qu'une phrase agrammaticale ne signifie non plus qu'elle serait ininterprétable.

A l'encontre, il reste nécessaire d'introduire dans certains cas la sémantique. Le caractère transitif ou intransitif du verbe, dont l'apparition éventuelle d'un complément dépend, nous oblige d'avoir recours à la sémantique afin de déterminer sa transitivité ou son intransitivité. D'ailleurs, certaines phrases, syntaxiquement correctes, produisent des effets sémantiques ambiguës que l'interlocuteur les interprète de différentes manières. Donc, la syntaxe contribue relativement à la construction du sens d'une unité linguistique sans nier quand même son autonomie.

La morphologie, en tant qu' «*étude de la structure interne des mots*»²⁴, joue un grand rôle dans l'élaboration syntaxique des phrases notamment ce qui concerne la flexion des mots. Denis Creissels explicite d'une manière appropriée ce rapport *syntaxe/morphologie* en donnant cet exemple :

« *Il peut être pertinent pour une règle de syntaxe qu'un nom soit à la forme du pluriel, mais une règle de syntaxe n'a pas à prendre en considération le fait que le pluriel d'un nom soit formé par préfixation, suffixation, redoublement, intériorisation d'une voyelle.* »²⁵

Pour D. Creissels, le rôle de la syntaxe est cerné dans le fait de décider si le nom, par exemple, doit être au singulier ou au pluriel alors que la marque du pluriel est opérée selon à ce que la morphologie a prévu comme règle. Ici, il s'agit d'un autre domaine, émergeant de cette combinaison, *syntaxe/morphologie*, appelé *morphosyntaxe*.

²³ Jacques MOESCHLER et Antoine AUCHLIN *Introduction à la linguistique contemporaine*, Cursus, Paris, 2005, p. 78.

²⁴ Denis CREISSELS (2004). *Syntaxe générale*. p. 1.

²⁵ *Ibid.* p. 4.

2.5. Les ambiguïtés syntaxiques et la sémantique

Les ambiguïtés syntaxiques posent un problème pour l'autonomie de la syntaxe. Pourquoi parlons-nous d'une ambiguïté dite syntaxique dans des cas où le sens d'une phrase est compris de différente manière? C'est parce qu'il y a une relation plus ou moins partielle entre la syntaxe et la sémantique. De ce fait, il est nécessaire d'enlever cette équivoque en traçant des limites entre les deux disciplines tout en mettant en évidence l'essence de l'ambiguïté syntaxique et ce, paraît assez important pour notre travail puisque, de point de vue de R. Jakobson, *«l'ambiguïté est une propriété intrinsèque, inaliénable, de tout message centré sur lui-même, bref c'est un corollaire obligé de la poésie»*²⁶. Alors, nous supposons que l'ambiguïté syntaxique fait partie de l'ambiguïté dont parle R. Jakobson. Et, nous supposons également que l'imbrication des structures linguistiques résulte de prime abord du fonctionnement du poème qui donne naissance à des ambiguïtés qui ne sont non plus fortuites : elles constituent en fait une énigme par laquelle le lecteur se voit suspendu jusqu'à qu'il arrive par la suite à la déchiffrer. Donc, nous devons savoir où s'entrecroisent les deux disciplines. et ce, apparaît mieux clair de fait que : *«la sémantique, c'est-à-dire l'étude du sens, s'appuie donc à la fois sur une sémantique lexicale, indépendante de la syntaxe, et une sémantique non lexicale, celle qui résultent de l'association des unités lexicales dans une même phrase»*²⁷. D'après ces propos, nous envisageons deux aspects. Le premier aspect se donne dans le fait que le sens lexical échappe à la syntaxe. Celle-ci prête attention au fait que *mon père* ou/et *mon frère*, dans l'exemple ci-dessous, est un sujet mais elle ne prête jamais attention à l'effet du sens résultant de leur simple commutation. Soit l'exemple :

Mon père aime mon frère

Mon frère aime mon père

²⁶ J.-L. CHISS et al, *Linguistique française : syntaxe- poétique-communication*. Hachette, Baume-les-Dames, 1998, p. 157.

²⁷ *Ibid.* p. 158.

La structure de surface est la même pour les deux phrases (SN-SV) tandis que leurs sens se diffèrent de par la différence du sens lexical de deux syntagmes, *mon père* et *mon frère*. La syntaxe s'intéresse à l'ordre des constituants quant à leur appartenance catégorielle pour assurer une distribution convenable et possible.

Quant au deuxième aspect, il se donne dans le fait que la syntaxe contribue à la construction du sens globale des unités de rang supérieur. Alors, il arrive parfois que le sens globale se présentent sous forme des interprétations diverses qui ne sont non plus dus à l'agrammaticalité de la phrase mais plutôt à des descriptions diverses des relations syntaxiques. A ce titre, Un exemple est cité par P. Le Goffic :

Il regarde le toit de la tour

La phrase reçoit des deux interprétations : la première c'est qu'il regarde au toit appartenant à la tour. La deuxième c'est que, en se trouvant sur ou dans la tour, il regarde au toit. Donc, la phrase peut être présentée syntaxiquement de deux manières en établissant des relations soit entre les trois constituants (il) (regarde) (le toit de la tour) ou entre les quatre constituants (il) (regarde) (le toit) (de la tour).

Sommairement, le fait d'avoir une ambiguïté syntaxique dépend au premier lieu au manque de critères décisifs qui assure un tracement définitif des frontières des constituants de la phrase.

3. Autour de *mot*

3.1. Qu'est ce que c'est qu'un *mot*

Définir la notion *mot* a préoccupé les linguistes, la représentation traditionnelle qui se voit difficile de lui trouver une définition valable pour toutes les études linguistiques. A l'écrit, et par un point de vue trivial, on peut appeler *mot* «*ce qui se trouve entre deux espaces blancs*»²⁸ alors qu'oralement il se voit difficile de délimiter les frontières d'un mot. Toutefois, les théories linguistiques, qui prennent en charge cette notion,

²⁸Nicole LE QUERLER, *Précis de syntaxe française*, Presse universitaires de Caen, Caen, 1994, p. 13.

n'acceptent pas la perception en question en raison qu'elle ne répond pas à tous les caractères de ce appelé *mot*. En mettant de côté la forme sonore du *mot*, nous tentons de concevoir le terme à travers des points de vue différents relevés des approches étant à leur tour différentes mais qui peuvent s'entrecroiser, telles que la syntaxe, la lexicologie et la morphologie.

3.1.1. Mot ou unité lexicale, du point de vue de la lexicologie

Sur le plan lexicologique et selon A. Lehmaan et F. Martin-Berthet dans *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*(2002), le *mot* correspond à l'*unité lexicale*²⁹. Et, pour le définir, ils ont référé au linguiste A. Meillet qui le conçoit comme un résultat «de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptibles d'un emploi grammatical donné.»³⁰. A leur avis, Une fois qu'un nombre fini des phonèmes successifs est (mais aussi un nombre fini de graphèmes) doué du sens et est classé, par sa nature, dans une catégorie grammaticale, nous obtenons un *mot*.

Toutefois, trois difficultés respectivement se dressent autant que les trois critères de reconnaissance du mot que nous avons cités juste haut. En effet, la forme graphique libre n'est pas toujours le critère d'identification d'un mot. *Peu ou prou* dans sa totalité est *un mot* constitué de deux formes graphiques qui sont également *des mots* alors que *prou* ne l'est pas. Sans un tiret, il serait difficile de décider si l'ensemble constitue un seul mot ou non. De même, les *amalgames* posent aussi une autre ambiguïté à l'identification du *mot*. Composé en fait de deux mots *de* et *le*, une forme tel que *au* ne peut être considéré comme un seul *mot*. Quant au sens, un *mot* polysémique ne peut avoir une signification que dans son contexte et, cela signifie que nous ne pouvons avoir un mot que lorsque son sens est déterminé. Ainsi, le fait que le mot change parfois sa classe grammaticale, dans sa forme autonome, sa nature serait inconnue. Enfin les unités linguistiques comme *oh!* et *chut!*, etc., qui constituent la neuvième catégorie grammaticale, sont en principe des phrases ou encore des mots-

²⁹ L'unité lexicale est un terme ambigu ; il désigne un *mot* comme il désigne un morphème dans la mesure où la distinction entre ces termes se voit peu importe.

³⁰ Antoine MEILLET, *Linguistique historique et linguistique générale*. In Alise LEHMANN et Françoise Martin-BERTHET, *Introduction à la lexicologie*, Paris, Nathan, 2002, p. 1.

phrases plutôt que *mots*. Ceci démontre aussi que la classe grammaticale n'est pas toujours un critère d'identification.

3.1.2. Mot vs monème, de point de vue de la syntaxe

Sur le plan syntaxique, le *mot* est vu peu importe à être défini et n'est mentionné que lorsqu'il est nécessaire d'identifier sa nature grammaticale par le biais de déterminer sa fonction ou les relations qu'il établit avec ses voisins. Nous reconnaissons l'utilisation d'une autre notion pour désigner les unités minimales constituant la phrase. Au lieu de les appeler *mots*, on les appelle *monèmes* spécialement chez les syntacticiens fonctionnalistes tels que D. Costaouec et F. Guérin. André Martinet, le précurseur, propose de définir les *monèmes* comme « [...] les unités significatives minimales, qui se définissent comme un effet de sens correspondant à une différence formelle. »³¹. A. Martinet veut dire par *unités significatives* les « segments que le locuteur a dû choisir en fonction directe de la valeur à donner au message »³²: elles sont les plus petites unités porteuses du sens.

Les critères de reconnaissance d'un *monème* dans cette définition ne se diffèrent point de ceux de mot cités hauts, mais elle ne prend pas en considération le troisième critère celui de l'appartenance du *monème* à une classe grammaticale car le *monème* prend des formes différentes par exemple dans *cour-i-ons*, il y a trois monèmes. Nonobstant la ressemblance apparaît entre les deux définitions, leurs manières d'identifier le *mot* ou plutôt l'unité significative est tout à fait différente. La *syntaxe fonctionnelle* adopte le principe de la *commutation* ; dès que deux *unités significatives minimales* se commutent en produisant un effet du sens différent, nous identifions deux monèmes distincts. Alors que la lexicologie préfère de reconnaître le mot à partir des caractères donnés reconnus comme des propriétés.

D'ailleurs, il est notable de mentionner que le *monème* et le *mot* ne s'équivalent guère obligatoirement d'où la réalité graphique qui caractérise le *mot* qui

³¹ André MARTINET, (1985b : 33). In Denis COSTAOUEC et Françoise GUERIN, *Syntaxe fonctionnelle : théories et exercices*, PUR, Rennes, 2007, p. 39.

³² André MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, Arman Colin, Paris, 1980, p. 103.

peut rassembler en fait plusieurs monèmes. C'est le cas du verbe français qui se donne dans *nous mangerions*. Celui-ci, comprend trois monèmes en réalité : *mange-* (manger), *-ri-* (conditionnel) et *-ons* (1^e personne du singulier). Parallèlement, l'analyse en constituant immédiat préfère la notion *morphème* à la notion *mot* pour désigner les unités significative minimales.

3.1.3. Mot vs morphème, de point de vue de la morphologie

Sur le plan morphologique, nous entendons parler du *morphème*. Celui-ci est «*la forme linguistique la plus petite qui ait une autonomie*»³³. Mais l'autonomie est acquise au nom de la signification que porte cette forme linguistique puisqu'elle est également «*[une unité] de signification minimales de la langue*»³⁴. Le mot en fait peut comprendre plusieurs morphèmes bien que le morphème libre puisse acquérir le statut d'un mot.

Les procédures de segmentation qui servent à relever les phonèmes et les monèmes, sont également appliqués pour relever les morphèmes. La commutation et l'étude de la distribution sont les principes de cette étude.

La morphologie avec ses deux parties, la morphologie flexionnelle et la morphologie dérivationnelle, joue un rôle considérable dans le fait de monter le processus de la formation des mots.

En somme, le *mot* n'a pas subi une définition rigoureuse apte à investir son propre essence, tout en laissant cette tâche à chacune des études dont il est le champ de ses préoccupations. Or, il est tout simplement banni au profit d'un terme nouveau : dans le domaine de la statistique lexicale, par exemple, le *mot* est substitué par le terme *vocable*³⁵ par ailleurs la terminologie préfère *terme*³⁶ au *mot* et ainsi de suite. (Tout au long du travail, nous continuerons appeler *mot* l'une de ces unités linguistiques qui se combinent en formant une phrase)

³³ Joëlle GARDES-TAMINE, *La grammaire 1.phonologie, morphologie, lexicologie*. Arman Colin, Paris, 2002, p. 51.

³⁴ *Ibid.* p. 50.

³⁵ Le vocable est l'occurrence d'un lexème dans le discours.

³⁶ Le terme désigne une notion de façon univoque à l'intérieur d'un domaine.

3.2. Les classes de mots

L'étude des classes de mots, ou les parties du discours, fait partie de la grammaire traditionnelle, il s'agit de classer les différentes sortes des mots attestés dans une langue donnée afin de rendre facile l'étude de cette dernière. Une classe de mots « *est un ensemble comportant tous les mots qui peuvent se substituer les uns aux autres dans une phrase sans que celle-ci cesse d'être française* »³⁷

Auparavant, Platon a estimé que, pour former un *logos*, nous avons besoin, au moins, de deux mots, *un nom* et *un verbe*. Après lui, les philosophes et les grammairiens de l'Antiquité sont allés à la quête de déterminer le nombre exacte des classes de mots. En effet, le nombre des parties du discours a subi des variations de deux, à l'époque de Platon, à vingt-trois parties, aujourd'hui avec les recherches avancées en subdivisant les classes principales à des sous classes.

Pour la langue française, le nombre des classes de mots est, en général, neuf classes : *verbes, noms, adjectifs, adverbes, pronoms, déterminants, conjonctions, prépositions*, auxquels s'ajoutent *les interjections* qui ce sont en fait des mots-phrases plutôt que des mots.

La classification des mots en classes différentes soumit, selon N. Le Querler dans *Précis de syntaxe française*, à trois sortes de critères de reconnaissance. Premièrement, le critère morphologique par lequel nous examinons le cas échéant la variation du mot en subissant la flexion telle que la variation en genre et en nombre, par exemple : *chat* au singulier et *chats* au pluriel. Deuxièmement, le critère distributionnel qui nous informe sur l'environnement que le mot peut l'occuper. A titre d'exemple, l'adverbe ne se place jamais entre le pronom clitique et le verbe comme dans ; **je rapidement cours* alors qu'il est mieux de dire *je cours rapidement*. Enfin, le critère syntaxique qui détermine le rôle de chaque mot dans la phrase : c'est ce que nous appelons les fonctions syntaxiques à savoir : *sujet, complément, apostrophe, etc.*

³⁷ Jeans DUBOIS et René LAGANE, *La nouvelle grammaire de français*, Larousse, Tours, 1995, p. 25.

Pourtant, ces critères ne sont pas toujours valables dans certains cas car l'identification du mot même n'est pas figée.

Le fait de classer les mots dans des classes différentes est inapte de résoudre le phénomène de changement de classe³⁸. Et, pour établir une solution à ce problème, Beauzée³⁹ (1767) estime que «*la nature de chaque mot est indépendante de l'usage que l'on en fait dans l'ensemble d'une proposition ; ce qui est une fois nom est toujours nom, ce qui est une fois adjectif est toujours adjectif...*». En d'autres termes, une fois qu'un mot est reconnu par une telle nature comme par exemple *adjectif* ou *nom* dans sa première attestation, il garde toujours cette nature. En revanche, dès que les conditions de sa première attestation pour laquelle sa nature est reconnue, le mot change sa classe grammaticale. Dans ces deux exemples : *c'est un salon clair* et *il voit clair*, le mot *clair* est respectivement *un adjectif* ensuite *un adverbe*. Le mot *clair* change sa nature selon sa distribution ; sa position après le nom *salon* le donne le statut d'un adjectif alors que sa position après le verbe *voit* le donne le statut d'un adverbe. Nous supposons donc que la classe propre du mot *clair* indépendamment de son usage est *l'adjectif* alors que son appartenance à la classe des *adverbes* est due à un changement dans sa distribution. De cette manière, nous considérons que chaque mot est attribué à une telle classe même avant d'être intégré dans une phrase. Pourtant, nous trouvons la difficulté de classer des mots en tant que morphème grammatical comme *si*, *que*, *comme*, *de*, *etc.* que leurs natures n'est préalablement connu qu'à travers leurs fonctions et cela veut dire que la nature de ces mots est dépendante de son usage.

4. Autour de la *Phrase*

La phrase est un terme issu de la tradition grammaticale. Elle est incluse par analogie dans le vocabulaire de la linguistique par le biais qu'elle définit l'objet de la *syntaxe*. *La*

³⁸ Nous entendons parler, dans le domaine de la morphologie, de *la dérivation impropre*. Alors que chez Bally le phénomène est nommé la *transposition*, *translation* chez Tesnière et *transfert* chez Martinet.

³⁹ «Nicolas Beauzée(1717-1789) publia sa grammaire générale et raisonnée, ouvrage le plus complet qui eût encore paru, souvent neuf, toujours utile et qui le serait bien davantage s'il ne repoussait les auteurs par un style à la fois sec et diffus.» M-J. Chénier. <http://www.académie-française.fr>

phrase est le niveau ultime de la description du système linguistique ; autrement dit, les règles de la combinaison des mots en *phrases* sont prévues ; également pour la combinaison des phonèmes en morphèmes. A l'encontre, la combinaison des *phrases* en textes relève de la liberté individuelle.

4.1. Qu'est-ce que c'est qu'une phrase

Auparavant *la phrase* est conçue comme un aspect graphique, une suite de mots commencée avec une majuscule et terminée avec un point, auquel se griffe un aspect phonétique marqué par deux pauses. Et ce, n'a de valeur que lorsqu'il transmet un sens complet. Pourtant, ses critères ne sont pas définitoires d'une manière absolue. Avec l'apparition des disciplines récentes, *la phrase* a subi des définitions plus ou moins rigoureuses servant les théories linguistiques qui les ont engendrées. La syntaxe, seule, a engendré un nombre énormément important des définitions dont nous choisissons quelques unes.

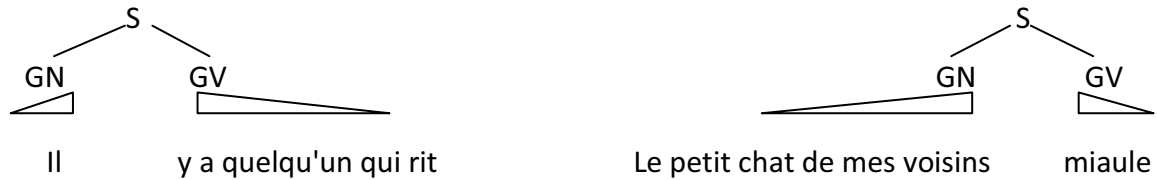
Il faut savoir que «*Tout mot qui fait partie d'une phrase cesse par lui-même d'être isolé comme dans le dictionnaire. Entre lui et ses voisins, l'esprit aperçoit des connexions, dont l'ensemble forme la charpente de la phrase.*»⁴⁰ Donc, le mot est considéré comme l'unité fondamentale par laquelle *une phrase* est construite. En effet, les mots s'entretiennent des relations si étroites qu'ils perdent avec elles leur autonomie. Dès lors, la phrase cesse d'être seulement un ensemble de mots ; elle est plus admise quant à elle serait l'ensemble de *mots* et de *connexions* qui réunissent ces mots.

D'une tendance purement structurale, la phrase est ainsi traduite sous forme d'une formule : $S=GN - GV$ ⁴¹. Chomsky veut dire par là que la construction phrastique se base sur deux noyaux ; un sujet et un verbe qui forme avec ses compléments le prédicat du sujet. Cela sous-entend que toute phrase doit les contenir. Par exemple : *il ya quelqu'un qui rit ; [il][y a quelqu'un qui rit], le petit chat de mes voisins miaule ; [le*

⁴⁰ Annie DELAVEAU, *Syntaxe La phrase et la subordination*, Armand Colin, Paris, 2001, p.

⁴¹ "S" est l'abréviation de *sentence* en anglais qui désigne la phrase.

petit chat de mes voisins][miaule], etc. cet analyse est mieux illustrée avec le schéma arborisant présenté de la manière suivante :



P. Le Goffic préfère d'adopter la définition issue de la logique en disant que: «*La phrase est une séquence autonome dans laquelle un énonciateur (locuteur) met en relation deux termes, un sujet et un prédicat. La phrase typique, de référence, est la phrase assertive (conclusive) à l'indicatif*»⁴². De là, la phrase comprend en principe un sujet, dont on parle, et un prédicat, l'information énoncé. Ces deux éléments se présentent souvent sous forme des unités minimales (mots) autour desquels d'autres compléments de types divers se superposent. Une phrase comme *Christine chante* peut être : *Christine, la célèbre prima donna venant de New York chante aujourd'hui à dix heures du soir*.

A l'opposé, D. Creissels propose l'idée que :

«*La phrase est une combinaison de mots dont la structuration permet l'expression systématique de l'élaboration énonciative d'un contenu propositionnel ; autrement dit, le propre d'une unité phrastique est de participer à un jeu de correspondances régulières avec d'autres unités phrastiques qui expriment une élaboration énonciative différente d'un même contenu propositionnel.*»⁴³

L'auteur, de ce fait, s'intéresse peu à la forme de la phrase en disant brièvement «une combinaison de mots ». Alors que son intention est de mettre en lumière l'un des rôles principaux de la phrase : celui-ci est de permettre «*l'expression systématique de l'élaboration énonciative d'un contenu propositionnel*». Donc, il reconnaît à la phrase *cette combinaison de mots* bien que son *contenu propositionnel*

⁴² Pierre LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993, p. 8.

⁴³ Denis CREISSELS, *Syntaxe générale*, 2004, p. 3.

puisse être transmis des différentes manières selon les nécessités d'une situation communicative. Autrement dit, le besoin de communiquer impose des *élaborations énonciatives* différentes du contenu qui mène à l'engendrement de différentes *unités phrastiques* comprenant le même sens mais exprimant des idées distinctes par un remplacement simple des mots ou par un changement prosodique. A titre d'exemple, «il faut sortir» n'est guère l'équivalent de «faut-il sortir?» vue que la première est de type déclaratif qui peut avoir des intentions diverses : un ordre, un conseil, etc. alors que la seconde de type interrogatif.

N. Le Querler préfère de parler de la phrase syntaxique⁴⁴ qui est, selon lui, «*un ensemble autonome de syntagmes dépendant syntaxiquement d'un pivot, qui est le plus souvent un verbe conjugué*»⁴⁵. Cela sous-entend que la phrase est dite syntaxique si et seulement si elle est construite par des syntagmes ou plutôt des groupes de mots si étroitement liés et que ceux-ci, à leur tour, doivent être liés à un pivot étant un verbe.

Pour qu'une cohésion syntaxique soit rigide entre les syntagmes, N. Le Querler propose deux critères de reconnaissance. Premièrement, l'autonomie de l'ensemble, c'est-à-dire que le groupe de syntagmes doit marquer une autonomie par rapport aux autres groupes de syntagmes. Deuxièmement, la présence d'un pivot est indispensable, d'où la nécessité d'avoir typiquement un verbe comme un centre autour duquel les syntagmes se rattachent.

Somme toute, et dans un cadre syntaxique, la phrase est depuis toujours considérée comme *la combinaison de mots* et, les divergences résident dans la manière dont cette combinaison est décrite ; des linguistes perçoivent les relations de la combinaison entre *mot* et *mot* alors que les autres linguistes les perçoivent entre un groupe de mots et l'autre dont leurs unités minimales sont étroitement liées qu'elles sont considérées comme un tout indissociable. D'ailleurs, il y a ceux qui se réfèrent à la

⁴⁴ C'est avec N. Le Querler que nous choisissons notre démarche d'étude toute en faisant de cette définition le point de départ.

⁴⁵ Nicole LE QUERLER, *Précis de syntaxe française*, Presse universitaires de Caen, Caen, 1994, p. 64.

sémantique, à la logique ou à l'énonciation pour expliquer certains facteurs qui contribuent à l'organisation de la structure phrastique tandis que les linguistes à tendance structurale préfèrent de traiter la phrase indépendamment de tout facteur extralinguistiques.

4.1. Une terminologie confuse

Il arrive que le terme *phrase* s'équivaut à des termes tels que *proposition* et *énoncé* au point qu'ils deviennent d'être distingués.

4.1.1. Phrase ou énoncé

Il est fréquent d'entendre par *énoncé* « *toute manifestation linguistique, orale ou écrite* »⁴⁶. Vu que cette définition se voit générale et qu'elle inclut toute les séquences linguistiques, entre autre, la phrase, cela veut dire que la phrase est un énoncé. Nonobstant l'interchangeabilité des termes, *l'énoncé* et la phrase, marquée dans les domaines linguistiques, où la distinction apparaît peu importe, les points de divergences perçues entre les deux notions sont plus que les convergences. En effet, l'énoncé ne peut être identifié que par le fait de l'opposer à la phrase. Soit la citation ci-dessous :

« *L'énoncé est différent de la phrase en sens qu'un énoncé doit avoir été dit ou écrit pour communiquer, alors qu'une phrase peut n'être qu'un exemple de grammaire, parfaitement abstrait et hors situation. De plus, une phrase doit être bien formée d'un groupe nominal et d'un groupe verbal, alors qu'un énoncé peut être une phrase incomplète.* »⁴⁷

M. Perret annonce à travers ces propos que *la phrase* et *l'énoncé* se diffèrent l'une de l'autre pour deux raisons. La première c'est que le but de produire un énoncé est d'établir une communication tandis que celui de la phrase est de se servir d'exemple pour des analyses linguistiques que leurs arsenaux s'appuient sur l'illustration. Quant à la deuxième réside dans le fait que l'énoncé n'est pas soumis à

⁴⁶ M. ARRIVE, F. GADET et M. GALMICHE. *La grammaire d'aujourd'hui*. Flammarion : Paris, 1986, p.82.

⁴⁷ Michèle PERRET, *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris, Nathan, 1994, p. 9.

une structure construite comme il faut. Autant dire, son aspect apparente se varie de plus petite unité, morphème, à des unités de longueur indéfini en subissant le phénomène de la récursivité. En revanche, la phrase doit avoir, comme nécessité formelle indispensable, un groupe nominal et un groupe verbal.

Si M. Perret déduit que *la phrase* et *l'énoncé* sont deux termes distincts, M. Wilmet, à l'opposé, les associe au terme de l'intégration en disant que « *la phrase correspond à la première séquence quelconque de mots née de la réunion d'une énonciation et d'un énoncé qui ne laisse en dehors d'elle que le vide ou les mots d'un autre énoncé* »⁴⁸. La phrase repose sur deux composantes, *l'énoncé* et *l'énonciation*. Une unité linguistique est dite *énoncé* veut dire qu'elle est en dehors de l'énonciation ; elle est phrase en prenant en compte l'énonciation. Dans le même contexte, il ajoute encore : « *l'interaction de l'énonciation et de l'énoncé conditionnant en partie l'ordre des mots, [...]* ». En d'autres termes, *l'énoncé* et *l'énonciation* qui entrent en collaboration imposent d'une certaine manière un ordre n'est non plus fortuit. Cet ordre est l'objet de la syntaxe par excellence. Donc, *l'énoncé* est une partie intégrante de *la phrase* qui aide à la définir comme l'objet de la syntaxe.

4.1.2. Phrase ou proposition

Dans *Grammaire critique du français* (2007) et selon M. Wilmet, l'auteur, la proposition signifie dans le domaine de la logique « *une suite de mots qui permet l'expression d'un jugement* ». Autant dire, en dehors de l'aspect matériel de la proposition, c'est le jugement qui est important. En se référant toujours à l'analyse logique, la phrase simple est appelée *proposition indépendante* alors que la phrase composée (en évitant de l'appeler *complexe*) est constitué d'une proposition principale et un ou plusieurs propositions subordonnées. A l'encontre, M. Wilmet cite aussi Meyer (2001) qui refuse l'emploi du terme *la proposition* car, selon lui, dans un exemple comme *Jean est grand* signifie «Jean est grand», si on dit que *Jean est grand* est une phrase et «Jean est grand» en tant que jugement est une proposition, certains

⁴⁸ Marc WILMET, *Grammaire critique du français*, De boeck, Bruxelles, 2007, p. 478.

auteurs n'acceptent pas les deux appellations vue la même phrase est produite dans les deux cas. Pour Meyer, la proposition qui n'énonce pas la signification d'une phrase en utilisant les mêmes mots emporte de ce fait une signification autre que celle voulue par la phrase. Etant donné que la phrase n'est pas l'équivalent de la proposition. Faisant chemin, M. Wilmet se met d'accord avec lui et bannit à son tour le terme proposition au profit d'une terminologie illustrée dans le tableau suivant :

unique		
simple	complexe	
	matrice	Sous-phrase

Figure 1: une terminologie proposée par M. Wilmet

Pour lui, la phrase *unique* peut être une phrase *simple* ou une phrase *complexe*. Cette dernière comprend une phrase *matrice* et une sous-phrase.

Dans le domaine de la grammaire, la proposition se définit comme :

*Un ensemble de mots qui, gravitant autour d'un verbe, exprime un fait, une idée, une volonté, un sentiment. Plus simplement, elle indique ce que fait, ce que subit, ou ce qu'est le sujet du verbe*⁴⁹

La définition en question fait que la proposition et la phrase sont presque identiques excepté le fait que la phrase «est formée d'une ou de plusieurs propositions, chacune d'entre elles pouvant être : indépendante, principale ou subordonnée»⁵⁰. Et, pour qu'elles soient distinctes, nous prenons l'appui sur l'analyse syntaxique. En effet, la syntaxe de la proposition se diffère de la syntaxe de la phrase : la première s'agit du «domaine de ce qu'on appelle traditionnellement l'analyse grammaticale»⁵¹ ; elle s'occupe de la nature et de la fonction des *constituants* à savoir, *le nom* et *l'adjectif* tandis que la seconde s'agit du «domaine de ce qu'on appelle, non moins

⁴⁹ Albert HAMON, *Grammaire pratique*, Hachette, Paris, 1983, p. 170.

⁵⁰ *Ibid.* p. 198.

⁵¹ *Ibid.* p. 170.

traditionnellement, l'analyse logique»⁵² ; elle s'intéresse à la mise en œuvre d'un jeu complexe des diverses propositions.

4.2. Les constituants de la phrase syntaxique

Dans son livre *Grammaire de la Phrase Française*, P. Le Goffic consacre tout un chapitre pour expliciter le processus de construire une phrase compatible syntaxiquement. Selon lui, les constituants sont des groupes qui reposent sur des catégories indispensables à la construction de la phrase. Dans le domaine syntaxique, le terme *groupe* est substitué du terme *syntagme*. C'est ce que Nicole Le Querler adopte dans son livre *Précis de syntaxe française* en étudiant les différents types de syntagme sur lesquels repose la phrase française. Nous avons besoin d'un grammairien afin de savoir comment les groupes sont construits et nous avons besoin d'un syntacticien afin de savoir comment les groupes ou plutôt les syntagmes se comportent dans la phrase quant à leurs positions et leurs fonctions.

4.2.1. Les catégories élémentaires de la phrase

Avant de parler des catégories dites élémentaires, il faut noter que ces derniers ne sont pas forcément des classes de mots cités juste en haut mais plutôt les mots qui peuvent servir d'un centre (tête) pour un groupe de mots. En fait, P. Le Goffic compte les catégories élémentaires en huit : deux catégories majeures, le nom et le verbe ; deux catégories mineures, l'adjectif et l'adverbe ; un équivalent fonctionnel du nom, le pronom ; deux catégories mixtes, l'infinitif et le participe en *-ant* ; la préposition qui permet d'introduire des constituants indirects de rang supérieur au mot et qui ne peut pas être, elle-même, un constituant.

4.2.2. Les groupes syntaxiques (les syntagmes)

Les groupes de mots ou les syntagmes se varient selon leurs têtes que nous reconnaissons sous le nom de *catégories élémentaires*. C'est pour cela, nous entendons parler de *groupe nominal*, *groupe verbal*, *groupe infinitival*, etc. D'ailleurs, il

⁵² Albert HAMON *op.cit.*, p. 170.

est notoire que la tête de groupe est souvent l'équivalent de groupe lui-même. Par exemple, nous pouvons remplacer le groupe *le chat de mes voisins*, dans la phrase *le chat de mes voisins miaule*, par *le chat*, en tant que tête de groupe en question en disant ainsi *le chat miaule*. Hormis, le groupe prépositionnel ne peut non plus être l'équivalent de la préposition elle-même.

Nom et groupe nominal

Selon P. Le Goffic dans son livre *Grammaire de la Phrase Française*, le nom est une catégorie majeure qui joue un grand rôle dans la construction syntaxique des phrases. Seul, son apparence graphique est en général sous forme d'un nom propre ou un nom commun sans déterminant. Or, il se sert comme une tête à un groupe susceptible d'être son substitut. Ce groupe garde les mêmes comportements du nom.

P. Le Goffic fait allusion à l'importance de deux traits propre au nom et qui ont une importance primordiale à la construction syntaxique. D'un côté, le trait sémantique animé ou inanimé impose une sélection obligatoire des mots au profit des autres notamment ce qui concerne les verbes. De l'autre côté, le trait contextuel quant à la détermination est aussi indispensable pour les relations syntaxiques entre les éléments d'un groupe donné. C'est ce que nous appelons *les accords*.

En revanche, les mots qui entrent dans la formation des groupes nominaux agencent tantôt à gauche du nom tantôt à droite. Pour P. Le Goffic, ceux qui se placent à gauche sont essentiellement des déterminants ou des quantifications sous forme des adjectifs mais aussi certains adjectifs comme *petit* et *grand*. Quant à droite, ce se sont des adjectifs, des autres noms, des adverbes et leurs groupes, les groupes prépositionnels et des structures phrastiques (relative, complétive, etc.)

P. Le Goffic reconnaît au nom et ses équivalents le fait d'être «*le seul donneur de marques au verbe et à l'adjectif*»⁵³. La majorité des fonctions syntaxiques que prend le nom sont primaires à savoir *le sujet, le complément direct, un terme libre pris comme reprise, le complément de la préposition et des circonstants*. On outre, il

⁵³ Pierre LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993, p. 25.

remplit certaines fonctions secondaires comme *le complément du nom et l'apposition à un nom*.

En ce qui concerne ses équivalents sont en général certaines autres catégories telles que *le pronom* qui se voit n'a de rôle que d'équivaloir le nom, auquel s'ajoute *l'infinitif* et de sous-phrases. De plus, la nominalisation des autres catégories joue un grand rôle dans la formation des noms.

Pronom et groupe pronominal

Le pronom est en deux types, fort et faible. Les pronoms fort ou plutôt pleins sont des pronoms personnels de type *moi, toi, etc.*, des pronoms indéfinis : *personne, rien, aucun, etc.* et des pronoms démonstratifs. Ils peuvent avoir des expansions à gauche et à droite comme par exemple : *c'est moi qui chante, aucun de ses gens n'a bougé, ceux assis devant toi, etc.* quant aux pronoms faibles, conjoints ou clitiques sont les pronoms personnels qui occupe en principe la fonction *sujet* dans une phrase comme *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, on* et le pronom démonstratif *ce*. Avec ces derniers, c'est rare de voir des groupes dont ils sont leurs têtes excepté dans le cas où ils reçoivent des expansions détachées et qui se donnent dans : *fatigué, il ne sait que se jeter sur le bond*. Le groupe *fatigué, il* est considéré comme un groupe dont la tête est le pronom personnel *il*.

En effet, «*au niveau des fonctions, le pronom est une catégorie annexe du nom*»⁵⁴. Autrement dit, le pronom est l'équivalent fonctionnel du nom bien qu'il ne subisse pas forcément les mêmes compléments du nom. Il est pris en réserve ou cas où il serait indispensable à «*la structuration syntaxique de la phrase*»⁵⁵

Verbe et groupe verbal

Le groupe verbal reçoit des définitions diverses soumises à la diversité théoriques. En se référant au P. Le Goffic, le groupe verbal se définit de deux manières différentes. L'une est dite large parce qu'elle inclut le verbe et ses compléments. Dans ce cas là, le

⁵⁴ Pierre LE GOFFIC, *op. cit.* p. 27.

⁵⁵ *Ibid.* p. 28.

groupe verbal constitue le prédicat. On outre, il reconnaît à N. Chomsky, le précurseur de la grammaire générative, le fait d'adopter la définition large en divisant inéluctablement la phrase en deux parties sont appelés respectivement *un syntagme nominal* et *un syntagme verbal*.

La deuxième définition est dite étroite car elle réduit le verbe en lui-même que ce soit auxilié ou non et cela n'empêche pas le fait d'introduire quelques éléments dans la zone du verbe à savoir, la négation *ne...pas* et l'exception avec *ne...que*.

Les deux définitions sont favorisées ou défavorisées selon les nécessités des théories linguistiques. Pour nous, nous adoptons la définition étroite car cela nous permet plus tard, dans le troisième chapitre, d'étudier facilement les fonctions primaires et secondaires des constituants de la phrase. P. Le Goffic estime que le verbe a deux fonctions : la fonction prédicative où il constitue avec ses compléments le prédicat du sujet et la fonction nodale où il est considéré comme le pivot de la phrase.

En effet, le terme «verbe» en soi désigne à la fois sa catégorie et sa fonction. Ses substituts sont très rares sauf ce que se tend de jouer le rôle prédicatif tel que *la phrase nominale*. C'est toujours le verbe, lui-même, qui remplit ses fonctions.

Adjectif et groupe adjectival

Le grammairien P. Le Goffic estime que, pour qu'un adjectif soit susceptible d'être une tête à un groupe, il doit avoir le statut d'un adjectif qualificatif qui peut présenter à lui seul l'un des constituants de la phrase. Et cela s'oppose à des certaines catégories qui ne peuvent pas être des constituants de la phrase comme les conjonctions. Celles-ci servent à lier les phrases ou les constituants de la phrase au lieu d'être partie de ces phrases ou de ses constituants.

Le grammairien en question considère le participe passé comme un adjectif qui conserve quand même une partie de la puissance nodale du verbe. Le comportement adjectival du participe passé apparaît plus clair lors de l'établissement des accords en

présence notamment de l'auxiliaire *être*, auquel s'ajoute certains verbes comme : *rester, sembler, etc.*

En se référant toujours au même grammairien, l'adjectif ne fait nécessairement pas appel à des expansions. Généralement, il s'emploie seul. Pourtant, cela ne l'empêche pas d'avoir certaines expansions à gauche autant qu'à droite. A gauche, l'expansion est souvent un adverbe à savoir *très fatigué, incroyablement grand, etc.* alors qu'à droite elle est parfois un complément prépositionnel tel que *heureux d'avoir un amis*, parfois d'autres elle peut être une complétive de type *étonné de ce qu'il dit*, etc.

Les équivalents de l'adjectif sont diverses ; ce sont tantôt des mots tantôt des expressions ou des phrases. Parmi ses équivalents nous citons le participe en *-ant*, des expressions à savoir *très chic, très bon marché, etc.* et des adverbes de manière comme *très bien, etc.*

Adverbe et groupe adverbial

Rappelons-nous que lorsque nous nous intéressons à une catégorie d'un mot (classe grammaticale), nous le faisons en raison que les mots regroupés (les éléments subordonnés) autour de ce mot, la tête, font que *le groupe syntaxique* est nommé au nom du mot-tête en question. Ce petit rappel est indispensable en traitant des adverbes entre autres des groupes adverbiaux car leurs frontières ne sont tracées clairement que lorsque l'identification de l'adverbe est établie. P. Le Goffic estime que «*la catégorie de l'adverbe, très composite, regroupe tous les mots invariables sauf les prépositions*»⁵⁶. Donc, pour lui, sont considérés comme des adverbes les conjonctions et les interjections. Le terme *mots* évoqué dans la définition veut dire que les groupes de mots qui montrent un détachement l'un de l'autre ne sont pas des adverbes tel que *sans doute, en général, etc.* On outre, les groupes nominaux comme *chaque fois* sont exclus de la zone adverbiale alors que des mots comme *autrefois, quelquefois, etc.* se regroupent sous la catégorie des adverbes. Enfin, le plus important c'est que l'adverbe

⁵⁶ Pierre LE GOFFIC, *op. cit.* p. 32.

est et doit être de prime abord un constituant majeur de la phrase pour qu'il soit susceptible d'être une tête au groupe adverbial. Par exemple, l'adverbe *très* ne peut pas jouer ce rôle dans **il est très* tandis que dans *il est très beau*, le segment *très beau* est un groupe adjectivale dont le centre est *beau* ce n'est pas *très*.

Pour former un groupe adverbial, l'adverbe subit des expansions à gauche comme *trois jours plus tard* où le segment *trois jours*, un groupe nominal de quantification, constitue l'expansion de l'adverbe *plus tard*, et, des expansions à droite à savoir, *indépendamment de tous les facteurs*. Le groupe *de tous les facteurs* est l'expansion de l'adverbe *indépendamment*

Par ailleurs, le groupe adverbial remplit généralement outre que la fonction d'un complément accessoire par excellence (en tant que circonstants), la fonction d'un complément essentiel en se rattachant directement au verbe. Dans des cas particuliers, l'adverbe fonctionne comme un sujet, le cas échéant, il est repris par *ce* ou *ça* comme dans *ici, c'est mieux*. En fin, il peut remplir des fonctions secondaires comme *des souvenirs d'autrefois*.

Quant aux équivalents du groupe adverbial, P. Le Goffic les présente sous ce que nous appelons les locutions adverbiales. Ce sont les groupes prépositionnels comme: *avec beaucoup d'enthousiasme*. On outre, des groupes nominaux tel que *l'autre jour, maintes fois*, certains adverbes substantivés *le mieux du monde* et des adjectifs invariables à savoir *il voit clair* où l'adjectif *clair* fonctionne comme un adverbe.

Infinitif et groupe infinitival

L'infinitif en fait ne présente pas ici une catégorie du mot à l'instar de *l'adjectif*, de *l'adverbe*, du *pronom*, etc. mais plutôt une catégorie syntaxique susceptible d'être un constituant d'une phrase donnée. Comme dit P. Le Goffic, c'est une catégorie mixte. En gardant la spécificité d'avoir des compléments, l'infinitif est avant tout un verbe. Le verbe qui, morphologiquement invariable, a perdu outre la spécificité d'avoir un sujet explicite, la spécificité d'avoir une marque personnelle et temporelle.

P. Le Goffic appelle *contrôleur* le sujet virtuel de l'infinitif spécifié par le discours. Par exemple dans *Arnould veut sortir*, il y a une coréférence, selon P. Le Goffic, entre le sujet *Arnould* du verbe *veut* et le sujet du verbe *sortir* qui est aussi *Arnould* et cela est déduit à travers du sens discursif.

Outre que de comporter comme un verbe, *l'infinitif* se comporte comme un nom mais il est toujours invariable ; il ne subit pas la rection. Dans ce cas, il peut remplir aussi quelques fonctions du nom. Ce double comportement fait de *l'infinitif* non pas seulement un mode du verbe mais plutôt une catégorie syntaxique à part entière voire importante pour la construction de la phrase.

Le groupe infinitival est composé de *l'infinitif* et, le cas échéant, ses compléments. Dans une phrase verbale contenant un groupe infinitival, ce dernier remplit les fonctions du nom en tant qu'un sujet ou un complément d'objet. D'ailleurs, au cas où *l'infinitif* est intégré définitivement dans la catégorie des noms à savoir *le devoir, le sourire, etc.*, il porte toutes les fonctions qu'un substantif peut avoir.

Participe et groupe participial

Le participe en *-ant* se ressemble à *l'infinitif* dans le fait qu'il est aussi une catégorie mixte, comme préfère P. Le Goffic de l'appeler. D'un côté, il est dépourvu de toutes les marques personnelles et temporelles bien qu'il garde la puissance nodale du verbe en possédant des compléments. De l'autre côté, en recevant la rection, il se comporte nettement comme un adjectif. De ce fait, le nom est le contrôleur du participe en *-ant* ; ce dernier s'accorde en genre et en nombre avec le nom à lequel il se rapporte.

Le groupe participial est constitué d'un participe et ses compléments de toutes sortes. P. Le Goffic estime que les fonctions du participe en *-ant* ou le groupe participial se résument dans sa grande fréquence surtout au sein du groupe nominal comme un complément tel que *un riche laboureur sentant sa mort prochaine* le groupe de mots *sentant sa mort prochaine* est un complément du nom *laboureur*. Pourtant, dans des cas pareils, P. Le Goffic reconnaît au participe en *-ant* d'avoir une autonomie sémantique.

Généralement, le participe en *-ant* ne peut pas être un constituant de la phrase. Il remplit souvent les fonctions secondaires en rattachant au groupe nominal.

Préposition et groupe prépositionnel

Les deux auteurs, P. Le Goffic et N. Le Querler, bien qu'ils utilisent des notions différentes, qui ce sont respectivement *groupe* et *syntagme*, pour désigner l'ensemble de mots qui superposent autour d'une tête (c'est un mot), ils sont d'accord sur le fait que la préposition ne peut être avoir le statut d'une tête d'un groupe. Pour les deux auteurs, il est impossible de substituer la préposition par son groupe dans le même environnement au sein d'une phrase. Par exemple nous ne pouvons pas substituer à *jamais* dans la phrase *je pars à jamais* par *à* afin qu'elle devienne **je pars à*. En revanche, des catégories, telles que les noms à savoir *Marie, la petite fille pleure* qui peut devenir tout simplement *Marie pleure* peuvent être douées de cette spécificité.

Pourtant, les deux auteurs en question s'opposent dans quelques points :

P. Le Goffic utilise le terme *complément* pour indiquer l'idée que les mots suivant *une préposition* constituent son expansion. Le nom et le prénom sont typiquement des compléments de *la préposition* à savoir *pour toi* et *avec un clou, etc.*, auxquels s'ajoutent l'infinitif et la complétive qui se donnent respectivement dans *pour finir* et *à ce que me regarde*. Outre d'avoir un complément, la préposition entre dans la formation de certaines locutions conjonctives comme *sans que, depuis que, dès que, etc.* Le grammairien en question voit qu'il est convenable d'appeler les groupes formés d'une préposition plus un complément de type, par exemple, *nominal, infinitival* et *adjectival*, respectivement, *un groupe prépositionnel nominal, un groupe prépositionnel infinitival* et *un groupe adjectival* tout en donnant la priorité à la préposition.

Quand à N. Le Querler, elle a une autre vision. Elle voit que le syntagme nominal, le syntagme adjectival, etc. introduits par une préposition gardent toujours leurs catégories à savoir un syntagme nominal, un syntagme adjectival, etc. excepté le fait que le syntagme avec une préposition est hiérarchisé en rang supérieurs par

rapport à un syntagme sans préposition. A l'opposé de P. Le Goffic, le syntacticien en question rejette la nominalisation *syntagme prépositionnel*, qui ne montre le type de ce syntagme, en préférant *syntagme nominal prépositionnel* pour un syntagme nominal introduit par une préposition, *un syntagme adjectival prépositionnel*, *un syntagme infinitival prépositionnel* et ainsi de suite.

D'ailleurs, les fonctions du groupe prépositionnel sont des fonctions primaires et cela ne l'empêche pas de remplir parfois les fonctions secondaires ce qui mène dans certains cas à la confusion due. P. Le Goffic dit à ce propos que « *la limite entre les compléments essentiels et compléments accessoires ne peut pas être déterminée dans tous les cas de façon assurée. Le problème se pose en particulier pour les groupes prépositionnels* »⁵⁷.

Subordonnées introduites par la famille de *qu-*

La famille de *qu-* sont bien entendu les pronoms : *qui, que et quoi*, des adjectifs : *quel* et ses variantes, des adverbes : *quand, combien, comment, comme* et *où*. Selon P. Le Goffic, « *les termes en *qu-* (ainsi que *si*) ont aussi la propriété, d'une singulière importance, de permettre d'enchâsser des structures de phrase comme termes de phrase* »⁵⁸ Syntactiquement, les segments enchâssés sont appelés *subordonnées* (ou les sous-phrase chez P. Le Goffic). Ce sont à leur tour des syntagmes. N. Le Querler les appelle des *syntagmes subordinaux*. Au même titre, P. Le Goffic estime que « *cet enchâssement peut se réaliser de quatre façons, auxquelles correspondent les quatre grands types de subordonnée* »⁵⁹. Les quatre types de subordonnée dont parle P. Le Goffic sont les relatives, les complétives, les percontatives de type : *dis-moi qui t'a renseigné* et les intégratives de type : *qui vivra verra*, dont les subordonnées *qui t'a renseigné* et *qui vivra* sont respectivement *une subordonnée percontative* et *une subordonnée intégrative*.

⁵⁷ Pierre LE GOFFIC, *op. cit.* p. 76.

⁵⁸ *Ibid.* p. 42.

⁵⁹ *Ibid.* p. 42.

En somme, le schéma suivant montre les types de syntagmes qui contribuent à la construction de *la phrase syntaxique* comme préfère N. Le Querler d'appeler la phrase :

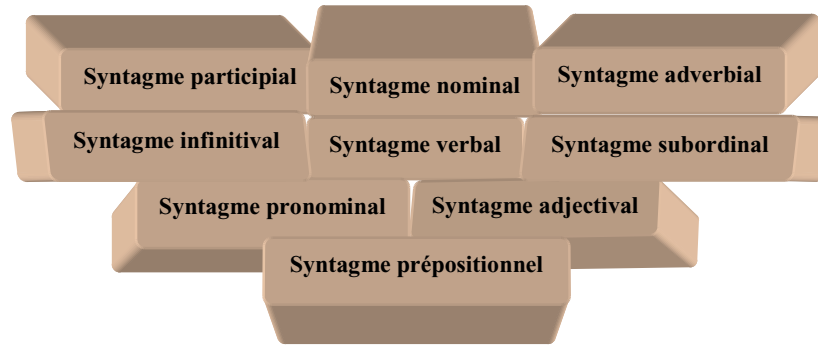


Figure : les catégories de syntagmes entrant dans la construction de la phrase

4.3. Les fonctions syntaxiques

Nous entendons par les fonctions syntaxiques ici, les fonctions qui s'intéresse à ce que P. Le Goffic appelle *une structure hiérarchisée* et cet appellation est destinée « *pour représenter les relations de dépendance et les relations d'égalité s'établissant entre les termes* »⁶⁰ parce que « *la relation d'ordre, soutenue par la prosodie, est à elle seule insuffisante pour structurer complètement la phrase* »⁶¹. Il ne fait entendre par *la relation d'ordre*, la linéarité des constituants de la phrase qui n'est certainement pas obligatoire à la structuration syntaxique de phrase ; les séquences écrites sont un résultat d'un jeu de l'emplacement des constituants de sorte qu'il soit difficile de déterminer, dans certains cas, l'appartenance des unités linguistiques⁶² à la phrase syntaxique (matrice) ou à l'un de ses constituants. Le terme *hiérarchisée* signifie qu'il y a un classement correspond à deux genres de relations : *des relations de dépendance* et à *des relations d'égalité*. Ces derniers, identifient celles qui s'entretiennent entre les constituants de la phrase syntaxique (principale) alors que *les relations de dépendance* indiquent celles qui s'entretiennent entre les éléments complémentaires d'un des

⁶⁰ Pierre LE GOFFIC, *op. cit.* p. 70.

⁶¹ *Ibid.* p. 70.

⁶² Les unités linguistiques peuvent désigner *les morphèmes, les mots ou les groupes de mots*.

constituants de la phrase syntaxiques. Ces relations peuvent être désignées par une autre appellation : *les fonctions primaires* pour désigner *les relations d'égalité* et *les fonctions secondaires* pour désigner *les relations de dépendance*.

4.3.1. Fonction primaire vs fonction secondaire

N. Le Querler consacre une grande partie de son livre pour traiter de ces fonctions. Elle les explicite d'une manière simple en disant que : «*les syntagmes dont la fonction dépend directement du verbe sont les syntagmes en fonction primaire, ceux qui dépendent d'un autre mot que le verbe sont en fonction secondaire*»⁶³. Autrement dit, puisque le verbe est le pivot de la phrase, nous considérons tout syntagme, ayant un lien étroit avec le verbe, un constituant de la phrase syntaxique en fonction primaire et ce, exclut les syntagmes enchâssés et qui seraient en fonction secondaire. Par exemple dans la phrase *un riche laboureur sentant sa mort prochaine fit venir ses enfants* (Jean de La Fontaine), sont en fonction primaire les constituants *un riche laboureur sentant sa mort prochaine* (syntagme nominal en fonction sujet), *fit* (syntagme verbal en fonction pivot de la phrase syntaxique) et *venir ses enfants* (un syntagme infinitival en fonction complément du verbe, le pivot). Quant à ceux qui sont en fonction secondaire, serait un seul constituant *sentant sa mort prochaine* enchâssé dans le syntagme nominal *un riche laboureur sentant sa mort prochaine*. De plus, la suppression des syntagmes, en fonction primaire, mène à l'agrammaticalité de la phrase tandis que la suppression des syntagmes en fonction secondaire n'a pas une influence directe sur la structure la phrase donc elle reste grammaticale comme le suivant :

**Un riche laboureur sentant sa mort prochaine fit.* (Le complément *venir ses enfants* est nécessaire pour que le sens soit complet. Il est donc primaire.)

Un riche laboureur fit venir ses enfants. (Même avec la suppression du complément *sentant sa mort prochaine* la phrase reste grammaticale. Ce complément est donc secondaire.)

⁶³ Nicole LE QUERLER, *Précis de syntaxe française*, Presse universitaires de Caen, Caen, 1994, p. 65.

4.3.2. Fonction essentielle vs fonction accessoire

A ce titre, une distinction entre ce qui est essentiel de ce qui est accessoire est importante. N. Le Querler marque bien cette distinction en disant que «*parmi les fonctions primaires, on distingue les fonctions essentielles et les fonctions accessoires. Quant aux fonctions secondaires sont toutes accessoires*»⁶⁴. En d'autres termes, une fonction *essentielle* est certainement une fonction *primaire* alors que celle-ci n'est pas forcément une fonction *essentielle*. Nous pouvons avoir des fonctions *primaires* qui sont en fait des fonctions accessoires telles que *les circonstants*. Alors que les fonctions secondaires sont toutes accessoires.

Corolairement, nous pouvons dire que la paire de termes *primaire/secondaire* indique la classification des constituants en se référant à des relations étroites ou non des constituants avec le pivot tandis que la paire *essentielle/accessoire* indique le degré de la nécessité du fonctionnement de la phrase à un constituant.

4.3.3. Les niveaux d'analyse des fonctions

Il arrive qu'une phrase syntaxique enchâsse sous-phrase et que ces dernières enchâssent à leur tour d'autres sous-phrases. Alors, N. Le Querler propose une analyse s'appelle *niveaux d'analyse de la phrase* afin de distinguer les constituants de la phrase syntaxique de ceux des subordonnées. Elle dit qu' «*au premier niveau d'analyse de la phrase, seules sont prises en considération comme fonctions primaires celles qui dépendent du verbe principal*»⁶⁵; cela signifie que sont au premier niveau les fonctions primaires de la phrase principale. A l'encontre, elle ajoute «*selon le niveau d'insertion du syntagme subordinal dans la phrase syntaxique, les fonctions primaires sont au second, troisième, quatrième,..., niveau dans la phrase*»⁶⁶. A titre d'exemple, si nous avons trois phrases, l'une enchâsse l'autre, les fonctions primaires de la phrase principale sont au premier niveau d'analyse, celles de la sous-phrase enchâssée sont au second et celles de la sous-phrase enchâssée sont au troisième niveau d'analyse.

⁶⁴ Nicole LE QUERLER, *op. cit.* p. 65.

⁶⁵ *Ibid.* p. 67.

⁶⁶ *Ibid.* p. 67.

D'une manière générale, ce tableau résume les fonctions que le syntagme peut avoir comme le suivant :

Fonctions primaires		Fonctions secondaires
essentielles	accessoires	Accessoires
Sujet	Compléments circonstanciels	Expansion du nom
Complément d'objet		Expansion du pronom
Complément d'agent		Expansion de l'adjectif
Complément du présentatif		Expansion de l'adverbe
Attribut du sujet		
Attribut du COD		
locatif		

Figure 2 : les types de fonctions d'après Nicole Le Querler

5. Spécificité d'un texte poétique

Selon J. Milly, «*toute une partie de la littérature se réclame de la poésie*»⁶⁷. Faisant suite à cet entendement, nous qualifions d'un texte poétique tout texte à objectif littéraire. Et, nous appelons également un texte poétique, le texte versifié où la fonction poétique se voit dominante. Notre objectif est d'étudier la composante syntaxique dans des textes ayant une forme particulière sont appelés *poèmes*. C'est pour cette raison, nous devons savoir qu'est ce que c'est que la poésie. La poésie se diffère d'un texte en prose dans le fait que si ce dernier

[...] est un discours continu, qui avance, graphiquement, en remplissant les lignes du texte, [...]. Les vers, au contraire, découpent le discours en segments

⁶⁷ Jean MILLY, *Poétique des textes*. Armand Colin, Paris, 2005, p. 221.

*courts de même dimension, et à la fin de chacun, un autre reprend, comme le nouveau sillon d'un champ labouré.*⁶⁸

Les quelques lignes qui mettent en lumière la différence entre *texte versifié* et *texte en prose*, évoquent en fait l'idée d'une trame ou plutôt de la structure. C'est comme s'il veut dire que les deux genres du texte se différencient dans la manière de combiner les fragments linguistiques. Evidemment, le *texte en prose* est considéré comme un modèle type alors que le *texte versifié* n'est qu'une variante dont la composante syntaxique doit être certainement particulière.

En effet, la poésie attire particulièrement l'attention des linguistes. Pour une approche syntaxique par exemple, elle est un champ fécond qui fournit des possibilités diverses d'étudier les spécificités syntaxiques du langage poétique. Un champ où l'énonciateur fait un effort considérable pour construire l'objet poétique et ce, est traduit par ce que R. Jakobson conçoit de la fonction poétique en disant qu'elle « *projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison* »⁶⁹. En d'autres termes, c'est un choix dû à l'interchangeabilité possible entre les unités d'un paradigme à l'encontre du déplacement possible ou non des unités entrant en combinaison. Il s'agit par là, tout un axe syntagmatique épuisé par l'axe paradigmatique jusqu'à ce que nous arrivions parfois à un abus total en heurtant les règles syntaxiques.

⁶⁸ ⁶⁸ Jean MILLY *op cit.*, p. 221.

⁶⁹ J.-L. CHISS *et al*, *Linguistique française : Initiation à la problématique structurale*, Hachette, Paris, 1978, p. 115.

Conclusion

Ce survol bref sur le domaine syntaxique nous montre que le domaine en question présente, d'une part, une complexité intrinsèque due à la variation des analyses qu'abordent les linguistes et d'autre part, une complexité extrinsèque marquée par ses relations si étroites avec les domaines voisins. En effet, les analyses syntaxiques se varient entre deux pôles ; celui qui relève de l'abstraction des connaissances marquée dans le processus de l'analyse telles que les analyses syntaxiques qui procèdent parfois des procédures très proches des sciences abstraites telles que les mathématiques comme *la syntaxe chomskyenne* et *l'analyse en constituant immédiat* ; et celui qui relève de la description proprement dite qui décrit tout et rien que le fonctionnement de langue française c'est pour cela nous pouvons le qualifier de la syntaxe française, ce pôle comprend notamment la syntaxe traditionnelle. Les théories syntaxiques du premier pôle sont valables aux langues plutôt qu'à une langue, elles se veulent universelles.

En ce qui concerne notre travail, il va se situer, de grande partie, dans le deuxième pôle puisque le corpus fait partie de la langue française et ce, pour suivre notre objectif celui de décrire la phrase française dans un corpus littéraire où nous allons prouver non plus les points de faiblesse mais plutôt de la puissance que la trame textuelle peut présenter quant à la composante syntaxique. Et cela ne signifie pas l'omission totale des autres analyses syntaxiques car nous aurons évidemment recours à une telle analyse dans certains cas.

Deuxième chapitre

*De la syntaxe des constituants de la
phrase française*

*Les catégories de syntagmes et leurs fonctions
dans les poèmes hugoliens*

Introduction

Les théories syntaxiques modernes traitent de la combinaison des unités significatives qui peuvent être de rang supérieur ou inférieur au mot. Parmi ces théories, il y a celles qui prennent en charge *les groupes de mots* inférieurs à la phrase et qui montrent des rapports intrinsèques, au sein du groupe, et des rapports extrinsèques qui définissent son attachement aux autres groupes.

Les deux termes *groupe* et *syntagme*, qui appartiennent respectivement à la grammaire et la syntaxe désignent la même chose : ensemble de mots. La seule différence entre ces deux termes réside dans le fait que la notion *syntagme* fait allusion à une adhésion totale de ses éléments tandis que la notion *groupe* fait comprendre qu'il y a des lacunes entre ses éléments et qui imposent une explication indispensable des rapports qui les réunissent mais aussi leur raison d'être réunis. C'est pour cela, avec l'utilisation du terme *syntagme*, l'étape d'étude des rapports au sein d'un groupe de mots est dépassée à une étude des rapports entre des groupes de mots.

Notre présente étude nécessite les deux démarches car nous sommes concernés par la reconnaissance des rapports interne afin d'identifier les limites de chaque groupe d'une manière appropriée. Quant aux rapports entre les syntagmes c'est ce que nous intéresse.

Le fait de connaître les différentes catégories de syntagmes est aussi important pareil au fait de reconnaître les types des classes de mots. Les théories syntaxiques modernes sont aussi concernées par l'identification de la nature des constituants qui entrent dans la construction de la phrase avant même de les analyser à des unités minimales à savoir les monèmes, le terme que nous reconnaissons chez les fonctionnalistes. En d'autres termes, il fallait avoir un recours à la grammaire traditionnelle.

Pour que l'ensemble de mots soit un syntagme, il faut qu'il y ait un mot appelé *tête du syntagme* autour duquel se superposent les autres mots ; le syntagme portera

de ce fait le nom de la catégorie grammaticale du mot. C'est pour cette raison nous entendons parler de *syntagme nominal*, de *syntagme adverbial*, etc. Or, la tête du *syntagme* ne recouvre pas toutes les classes de mots. Il peut être *un nom, un verbe, un adverbe, un adjectif, un pronom et une préposition*⁶¹, auxquels s'ajoutent *l'infinitif et le participe en -ant*

En effet, les limites des syntagmes se varient d'un seul mot à l'infini au cas de *la récursivité*⁶². D'ailleurs, il est difficile de reconnaître où commence et où finit un syntagme d'où le chevauchement des syntagmes qui aurait lieu. Pour reconnaître la fonction syntaxique d'un syntagme nous sommes obligés de l'identifier d'abord.

1. Etude des syntagmes repérés du poème *A. M. Marie* de V. Hugo

Victor-Marie Hugo est né le 26 février 1831 à Besançon. Il est le troisième fils de Léopold Hugo et de Sophie Trébuchet. Il est célèbre pour sa production littéraire qui touche presque tous les genres littéraires. Le mélancolique recueil *Les Feuilles d'automne* est publié le 24 novembre 1831. Il «*exprime la souffrance d'un homme blessé par de multiples désillusions ainsi que par un profond chagrin sentimental*»⁶³. Après une longue période marquée par son expressivité abondante, Victor Hugo est décédé le 22 mai 1885.

L'étude des syntagmes repérés du poème en question nous donne un aperçu plus ou moins remarquable *via* les constructions syntaxiques dans les poèmes hugoliens. Certes, une étude d'un seul poème voire quelques vers ne peut être le seul critérium qui nous permet d'évaluer et de juger tous les poèmes de recueil, mais cela nous donne au moins une idée sur le fonctionnement de ces constructions puisque, que se soit la diversité qu'un poète prétend dans ses poèmes, nous ressentons

⁶¹Certains grammairiens préfèrent d'appeler le syntagme prépositionnel selon le segment introduit par la préposition. Ce segment peut être *un syntagme nominal, un syntagme participial, etc.* c'est pour cela nous entendons parler de *syntagme nominal prépositionnel, syntagme participial prépositionnel, etc.*

⁶² La récursivité est un phénomène où un syntagme est enchâssé dans un autre syntagme qui est à son tour enchâssé dans un autre et ainsi de suite : John a dit que Marie a rapporté que sa mère...

⁶³ Franck Bellucci, *Victor Hugo*, Ellipses, Paris, 1998, p. 10.

certainement ce rythme profond illisible qui caractérise ses écrits en tant qu'une empreinte à chaque fois que nous lisons un échantillon.

Le poème A. Madame Marie M. de V. Hugo nous paraît convenable à l'étude des catégories des syntagmes pour deux raisons : d'une part, c'est parce qu'il est court ; il contient quatre strophes de type de sézain et d'une autre part, c'est qu'il ne contient pas le mot *que* qui donne lieu à des interprétations analytiques diverses. Du poème nous choisissons d'étudier uniquement les deux premières strophes. Observons-nous la première strophe :

**Oh! votre œil est timide et votre front est doux ;
Mais, quoique par pudeur et par pitié pour nous
Vous teniez secrète votre âme,
Quand du souffle d'en haut votre cœur est touché,
Votre cœur, comme un feu sous la cendre caché,
Soudain étincelle et s'enflamme.**

V. Hugo, A. Madame Marie M. p. 102

Bien que la strophe soit longue, il ne contient en fait que deux phrases syntaxiques seulement (voir la définition de la « phrase syntaxique » selon N. Le Querler, page 33). La première phrase syntaxique contient deux phrases indépendantes liée l'une à l'autre par une conjonction de coordination *et*. Cette dernière ne fait partie d'aucun syntagme ; son rôle réside dans le fait de lier des parties semblables dans une phrase. Au même titre, M. Grevisse souligne que « *dans un grand nombre de cas, les compléments et les noms déterminatifs ne peuvent jouer leur rôle qu'à l'aide de certains termes de liaison. Qui sont : la conjonction et la préposition* »⁶⁴. En d'autres termes, elle donne naissance à la fonction d'un segment par une simple liaison qu'elle fait entre ce segment et ses voisins.

Les syntagmes de la phrase en question sont analysés tous au premier niveau d'analyse ; ils ont des fonctions primaires essentielles. Une suppression de l'un de ses constituants mène à l'agrammaticalité de la phrase. Soit les syntagmes qui constituent la première phrase *oh! Votre œil est timide et votre front est doux* :

⁶⁴ Maurice GREVISSE, *Le bon usage*, DUCULOT, Paris, 1980, p. 212.

Est

C'est un syntagme verbal. C'est le pivot de deux phrases coordonnées.

Votre œil et votre front

Sont deux syntagmes nominaux en fonction *sujet*. Ce sont les pivots des deux phrases syntaxiques.

Timide et doux

Sont deux syntagmes adjectivaux en fonction *attribut*. Ils occupent, les deux en même temps, une fonction primaire essentielle.

Nous ne rencontrons aucun problème lors d'analyse de la phrase étudiée car elle montre une linéarité dans ses syntagmes alors que la deuxième phrase paraît plus compliquée que la première. Puisque la phrase est ponctuée, nous pouvons transformer la forme versifiée de la phrase à une forme linéaire en prose en enlevant les majuscules qui désignent les débuts des vers comme le suivant : *mais quoique, par pudeur ou par pitié pour nous, vous teniez secrète votre âme, quand du souffle d'en haut votre cœur est touché, votre cœur, comme un feu sous la cendre caché, soudain étincelle et s'enflamme*. En effet, la phrase en question est une phrase complexe contient une conjonction qui assure une liaison de celle-ci à la première phrase, une principale à savoir, « *votre cœur soudain étincelle et s'enflamme comme un feu sous la cendre caché*» et deux subordonnées « *quoique, par pudeur ou par pitié pour nous, vous teniez secrète votre âme*», « *quand du souffle d'en haut votre cœur est touché*». Les constituants de la principale sont au premier niveau d'analyse. Leurs fonctions sont primaires et essentielles ; Elle contient :

Étincelle et s'enflamme

Sont deux syntagmes verbaux, les deux pivots de la phrase principale ayant une même valeur fonctionnelle.

Votre cœur

Est un syntagme nominal. C'est le sujet de la principale.

Soudain

Est un syntagme adverbial en fonction *circonstant*⁶⁵ exprimant le temps.

Comme Un feu sous la cendre caché

Est un syntagme nominal prépositionnel ayant une fonction primaire accessoire dans la phrase principale. Il est un complément circonstanciel de la comparaison parce que «les groupes prépositionnels sont, avec l'adverbe, les représentants types de la fonction *circonstant*»⁶⁶. Ses constituants présentent à leur tour des syntagmes à savoir, un syntagme nominal *un feu* et son expansion sous forme d'un syntagme nominal prépositionnel *sous la cendre* et un syntagme adjectival *caché* qui vient de qualifier le nom *feu*.

Les deux subordonnées suivantes sont aussi des syntagmes :

Quoique, par pudeur ou par pitié pour nous, vous teniez secrète votre âme***Quand du souffle d'en haut votre cœur est touché***

Nous les appelons, selon N. Le Querler, des syntagmes subordinaux. Les deux syntagmes ont des fonctions primaires accessoires ; ce sont supprimables. Aucune d'eux n'est enchâssée dans l'autre ; ils sont liés directement au pivot de la principale. En effet, les deux syntagmes occupent la fonction d'un *circonstant* : celle introduite par *quoique* exprime l'opposition et celle introduite par *quand* exprime le temps.

Les syntagmes du premier syntagme subordonnel conjonctif introduit par la conjonction *quoique* sont en fonction primaire accessoire. Ses constituants sont analysés au second niveau d'analyse. Il est constitué des syntagmes suivants :

⁶⁵ Les *circonstants*, selon P. Le Goffic, sont généralement les groupes adverbiaux et les groupes prépositionnels, y compris les subordonnées circonstancielles. p. 451. §309.

⁶⁶ Pierre LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993, p. 420.

Teniez

Est un syntagme verbal du second niveau. Il est le pivot de la première subordonnée.

Vous

Est un syntagme pronominal ayant la fonction sujet.

Secrète votre âme

Pour ce groupe de mot, l'analyse se fait de deux manières: soit nous considérons *secrète votre âme* (votre âme secrète) un seul syntagme appelé *syntagme nominale* en fonction complément d'objet, soit nous le considérons, faisant chemin de P. Le Goffic qui appelle ce genre de construction *des constructions à deux compléments direct*, comme deux compléments, *secrète* et *votre âme*.

En commentant la phrase *Paul trouve cette sonate ennuyeuse*, P. Le Goffic souligne :

«Chacun des deux compléments est en relation avec le verbe (*trouver ennuyeuse, trouve cette sonate ; [...]*), mais une relation s'établit également entre eux par l'intermédiaire du verbe : [...] ; *trouver (cette sonate-ennuyeuse)*, à tel point qu'on pourrait parler d'un complément double tout autant que deux compléments»⁶⁷.

En adoptant la vision du grammairien en question, nous pouvons considérer *secrète votre âme* ainsi comme deux syntagmes ; l'un adjectival et l'autre nominal partageant la même fonction étant *le complément d'objet*.

Par pudeur ou par pitié pour nous

Sont deux syntagmes nominaux prépositionnels coordonnées par la conjonction *ou*. Ils sont en fonction primaire accessoire. Il ne s'agit pas une équivalence de **par pudeur pour nous ou par pitié pour nous* parce que «la pudeur» est senti en soi tandis que «la

⁶⁷ Pierre LE GOFFIC, *op cit.*, p. 275.

pitié» est destinée à l'autrui. Donc, il s'agit de : *par pudeur* étant un syntagme nominal prépositionnel en fonction circonstant exprimant le moyen et *par pitié pour nous* qui est également un syntagme nominal prépositionnel ayant la même fonction et qu'il enchâsse à son tour un syntagme pronominal prépositionnel, *pour nous*. Ce dernier est en fonction complément du nom (expansion du nom *pitié*). De ce fait, il occupe une fonction secondaire dans le syntagme subordinal.

De plus, les syntagmes du deuxième syntagme subordinal adverbial :

Quand du souffle d'en haut votre cœur est touché, introduit par l'adverbe *quand*⁶⁸, sont aussi en fonction primaire accessoire. Ses constituants sont analysés au second niveau d'analyse. Il est constitué des syntagmes suivants :

Est touché

Est un syntagme verbal, le pivot du deuxième syntagme subordinal.

Votre cœur

Est un syntagme nominal en fonction *sujet*.

Du souffle

Est un syntagme nominal prépositionnel ayant la fonction du complément d'agent.

D'en haut

Est un syntagme prépositionnel. C'est un circonstant exprimant le lieu.

Enfin, le troisième syntagme subordinal adverbial, *un feu sous la cendre caché*, est introduit par l'adverbe *comme*. En effet, l'emploi de *comme* est discutable, «*dans un grand nombre de cas, il n'est pas suivi d'une proposition, mais d'un GN, [...]. On est alors tenté de l'assimiler à une préposition*»⁶⁹. Donc, *comme*, dans des cas pareil à

⁶⁸ L'adverbe *quand* peut avoir un double emploi lorsqu'il introduit des propositions subordonnées. Outre d'être un adverbe, il joue le rôle d'une conjonction qui lie la subordonnée à la principale.

⁶⁹ Philippe MONNERET et René RIOUL, *Questions de syntaxe française*. PUF, Paris, 1999, p. 259.

notre exemple, est une préposition introduisant un GN. L'ensemble, préposition et GN, constitue un seul syntagme :

Nous passons en revue les catégories de syntagmes dans la deuxième strophe :

**Élevez-la souvent cette voix qui se tait.
Quand vous vîntes au jour un rossignol chantait;
Un astre charmant vous vit naître.
Enfant, pour vous marquer du poétique sceau,
Vous eûtes au chevet de votre heureux berceau
Un dieu, votre père peut-être!**

La strophe comprend cette fois-ci trois phrases distinctes à l'aide de la ponctuation. La première est : *élevez-la cette voix qui se tait*. Elle contient les syntagmes suivants :

Elevez

Un syntagme verbal. Il s'agit du pivot de la phrase.

La

Est un syntagme pronominal en fonction complément d'objet.

Cette voix qui se tait

Est un syntagme nominal incluant un syntagme subordinal *qui se tait*. C'est une reprise du syntagme pronominal *la*, qui est en état cataphorique. Alors, il remplit à son tour la fonction *complément d'objet* de la phrase.

Tous les syntagmes de la phrase en question sont analysés au premier niveau d'analyse et ce sont tous en fonction primaire essentielle. D'ailleurs, la deuxième phrase, *Quand vous vîntes au jour un rossignol chantait ; un astre charmant vous vit naître*, est constituée des syntagmes liés directement au pivot principal de la phrase ; ils sont tous en fonction primaire essentielle :

Chantait et vit

En effet, la phrase possède deux syntagmes verbaux en fonction *pivot* car la phrase est le produit de la juxtaposition de deux phrases simples séparées par un point-virgule. Donc, les deux verbes ont les mêmes valeurs et appartient au même niveau d'analyse, celui du premier.

Un rossignol et un astre charmant

Sont deux syntagmes nominaux en fonction *sujet* par juxtaposition.

Vous et naître

Sont respectivement un syntagme pronominal et un syntagme infinitival qui partagent la même fonction celle du *complément d'objet*. De la même manière que P. Le Goffic propose pour analyser le syntagme *secrète votre âme*, *vous* et *naître* peuvent être aussi analysés. Et cela se fait par le fait de considérer les deux syntagmes comme un double complément pour le verbe *vit* et qui entretiennent en même temps des liens entre le verbe *naître* et son sujet *vous* par l'intermédiaire du verbe *vit*. C'est comme lorsque nous disons [un astre charmant vit au moment que vous naissez].

Quand vous vîntes au jour

Est un syntagme subordinal en fonction complément circonstanciel du temps. C'est une fonction primaire accessoire. Il inclut un syntagme pronominal *vous*, le sujet de la subordonnée ; un syntagme verbal *vîntes*, son pivot et un syntagme nominal prépositionnel *au jour*, son complément de type circonstanciel exprimant le temps. Les constituants du syntagme subordinal sont analysés au second niveau d'analyse : ce sont en fonction primaire essentielle excepté le syntagme prépositionnel qui est en fonction primaire accessoire.

Pour éviter le jeu poétique régnant la phrase nous refaisons une autre distribution de la troisième phrase : *enfant, pour vous maquer du poétique sceau, vous êtes au chevet de votre heureux berceau un dieu, votre père peut-être* devient ainsi

comme le suivant : *enfant, vous eûtes un dieu, votre père peut-être, au chevet de votre heureux berceau pour vous maquer du poétique sceau*. Et cela rend facile l'explicitation des syntagmes parce chacun se positionne dans sa place syntaxique ordinaire :

Enfant

Est un syntagme nominal. Il est en fait une apostrophe. Celle-ci se définit comme :

«Un terme indépendant, nom propre ou commun, [...]. Il n'existe entre l'apostrophe et le reste de la phrase aucune relation syntaxique, mais l'apostrophe peut cependant être répertoriée en tant que fonction, même au degré zéro, dans la mesure où elle assure une liaison entre le destinataire qu'elle implique et le reste de l'énoncé»⁷⁰

D'après la citation nous déduisons que l'apostrophe est aussi une fonction à l'instar de *sujet, complément, attribut, etc.* de fait qu'elle joue un rôle d'une part, dans l'identification du destinataire auquel l'énonciateur s'adresse et d'une autre part dans le fait d'établir un lien entre ce destinataire *et le reste de l'énoncé*.

Vous

Est un syntagme pronominal. C'est une reprise pour le syntagme *enfant*. Il est en fonction *sujet* principal de la phrase.

Eûtes

Est un syntagme verbal. C'est le pivot de la phrase.

Un dieu

Est un syntagme nominal en fonction complément d'objet principal de la phrase.

⁷⁰ Hervé-D. BECHADE, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, PUF, Paris, 1986, p. 91.

Votre père peut-être

Est un syntagme nominal. Il présente une reprise pour le syntagme *un dieu* sous forme d'une apostrophe. Le syntagme enchâsse un syntagme adverbial *peut-être*.

Au chevet de votre heureux berceau

Est un syntagme nominal prépositionnel qui fonctionne comme complément circonstanciel de lieu. Il a une expansion en fonction secondaire de type complément du nom. Celui-ci est *votre heureux berceau*.

Pour vous marquer du poétique sceau

Est un syntagme infinitival prépositionnel en fonction circonstancielle de but

Ces constituants ont presque tous une fonction primaire essentielle hormis les deux derniers syntagmes de types prépositionnels qui se sont en fonction accessoire.

Voici la troisième strophe :

**Deux vierges, Poésie et Musique, deux sœurs,
Vous font une pensée infinie en douceurs,
 Votre génie a deux aurores,
Et votre esprit tantôt s'épanche en vers touchants,
Tantôt sur le clavier, qui frémit sous vos chants,
 S'éparpille en notes sonores !**

La strophe contient trois phrases indépendantes. La première phrase est celle-ci : *Deux vierges, Poésie et Musique, deux sœurs, vous font une pensée infinie en douceurs*. La phrase en question est constituée des syntagmes suivants :

Deux vierges

C'est un syntagme nominal composé d'un déterminant, *deux*, et d'un nom, *vierges*. C'est le sujet de la phrase syntaxique. De ce fait, il occupe une fonction primaire essentielle.

Poésie et Musique

Ce sont deux syntagmes nominaux joints par la conjonction de la coordination *et*. Leur fonction syntaxique est ce que nous appelons *l'apostrophe* que nous avons déjà définie (voir la page 61). Cela veut dire que *deux vierges* réfèrent à *Poésie et Musique*.

Deux sœurs

Un syntagme nominal fonctionnant comme une autre apostrophe pour le syntagme *Poésie et Musique*.

Font

Un syntagme verbal, le pivot principal de la phrase syntaxique.

Vous

Un syntagme pronominal. Il est un complément d'objet du verbe *font*. Donc, il occupe une fonction primaire essentielle.

Une pensée infinie

Un syntagme nominal, le deuxième complément d'objet du verbe *font* ayant aussi une fonction primaire essentielle.

En douceur

C'est un syntagme prépositionnel car *en* est une préposition emportant, sémantiquement, la manière dont quelque chose est faite. En demandant *comment vous font-elles [Musique et Poésie] une pensée infinie?* C'est *en douceur*. Le syntagme en question est un circonstant occupant une fonction primaire accessoire, il est supprimable.

La deuxième phrase syntaxique étudiée dans la troisième strophe extraite du poème *A. Madame Marie M.* du V. Hugo est composée des syntagmes suivants :

Votre génie

C'est un syntagme nominal fonctionnant comme un sujet principal pour la phrase syntaxique. Sa fonction est primaire essentielle

A

Un syntagme verbal, c'est le pivot de la phrase.

Deux aurores

C'est un syntagme nominal. Il occupe la fonction d'un complément direct du verbe *a.* donc, sa fonction est primaire essentielle.

Et

C'est une conjonction de coordination coordonnant entre la deuxième et la troisième phrase

Enfin, la troisième phrase étudiée la même strophe est composée des syntagmes suivants :

Votre esprit

C'est un syntagme nominal, le sujet de la phrase. Sa fonction est primaire essentielle.

Tantôt

Un syntagme adverbial occupant la fonction d'un complément circonstanciel du temps, elle est primaire accessoire.

S'épanche

Un syntagme verbal, le pivot de la phrase.

En vers touchants

Un syntagme prépositionnel. C'est un complément circonstanciel de la manière. Il occupe une fonction primaire accessoire.

Tantôt

C'est un syntagme adverbial, un complément circonstanciel du temps. Il occupe une fonction primaire accessoire.

Sur le clavier

Un syntagme prépositionnel nominal, un complément circonstanciel du lieu. Il occupe une fonction primaire accessoire.

Qui frémit sous vos chants

C'est un syntagme subordinal, une subordonnée relative en fonction d'un complément du nom *le clavier*. Puisqu'il est un complément d'un nom, il n'a aucune fonction dans la phrase syntaxique. En d'autres termes, sa fonction est secondaire. Les constituants de ce syntagme sont analysés au second niveau d'analyse (voir la page 48). Il est composé d'un syntagme verbal, *frémit*, et un syntagme prépositionnel, *sous vos chants*, qui occupe la fonction d'un complément circonstanciel du lieu.

S'éparpille

C'est un syntagme verbal, le deuxième pivot de la phrase syntaxique *votre esprit tantôt s'épanche [...] tantôt [...] s'éparpille [...]*.

En notes sonores

C'est un syntagme prépositionnel nominal occupant un complément circonstanciel de la manière. Sa fonction est primaire accessoire.

Oh!

Une interjection

Enfin, la quatrième strophe contient trois phrases qui sont aussi indépendantes syntaxiquement. La première phrase, «*vous faites rêver le poète, le soir!*», est composée des syntagmes suivants :

Vous

C'est un syntagme pronominal en fonction d'un sujet pour la phrase syntaxique.

Faites

C'est un syntagme verbal, le pivot de la phrase syntaxique.

Rêver

C'est un syntagme infinitival en fonction d'un complément direct du verbe *faire*.sa fonction est primaire essentielle.

Le poète

C'est un syntagme nominal en fonction d'un deuxième complément direct du verbe *faire* après l'infinitif. Sa fonction est primaire essentielle.

Le soir

C'est un syntagme nominal en fonction d'un complément circonstanciel du temps. Sa fonction est primaire accessoire.

La deuxième phrase qui doit être étudiée, « *souvent il songe à vous, lorsque le ciel est noir, quand minuit déroule ses voiles ;* », est composée des syntagmes suivants ;

Souvent

C'est un syntagme adverbial, un complément circonstanciel du temps.

Il

C'est un syntagme pronominal, le sujet de la phrase syntaxique.

Songe

C'est un syntagme verbal, le pivot de la phrase syntaxique.

A vous

C'est un syntagme prépositionnel pronominal en fonction d'un complément indirect du verbe «songer». Sa fonction est primaire essentielle.

Lorsque le ciel est noir

C'est un syntagme subordinal en fonction d'un complément circonstanciel du temps, sa fonction est primaire accessoire. Ces constituants sont analysés au second niveau d'analyse hiérarchique. Il est composé d'un nom, «*le ciel*», en fonction d'un sujet, d'un verbe, «est» en fonction d'un pivot et un adjectif «noir» en fonction d'un attribut.

Quand minuit déroule ses voiles

Un syntagme subordinal en fonction d'un complément circonstanciel du temps. Il occupe une fonction primaire accessoire. Ses constituants sont analysés au second niveau. Il est composé d'un syntagme nominal en fonction d'un sujet «*minuit*», un syntagme verbal, «dérouler», et un syntagme nominal, «les voiles» en fonction d'un complément direct du verbe.

Car

Une conjonction de coordination liant entre la deuxième et la troisième phrase. Cette dernière est composée des syntagmes suivants :

L'âme du poète

C'est un syntagme nominal en fonction d'un sujet principal de la phrase syntaxique. Il contient un syntagme nominal, «du poète», en fonction d'un complément du nom qui est une fonction secondaire.

Ame d'ombre et d'amour

C'est un syntagme nominal. Il est une apostrophe impliquant le syntagme «l'âme du poète». Il est composé d'un nom, la tête du syntagme, et deux expansions du nom «d'ombre» et «d'amour» coordonnée avec une conjonction *et*.

Est

C'est un syntagme verbal, le pivot de la phrase syntaxique.

Une fleur des nuits qui s'ouvre après le jour et s'épanouit aux étoiles!

C'est un syntagme nominal en fonction d'un attribut qui est une fonction primaire essentielle. Il est composé d'un nom, «une fleur», la tête du syntagme, auquel s'ajoutent un complément du nom «des nuits» et une subordonnée relative «*qui s'ouvre après le jour et s'épanouit aux étoiles!*» qui sont des expansions du nom «une fleur» et qui occupent des fonctions secondaires dans la phrase syntaxique.

2. Le déroulement de la phrase syntaxique dans les poèmes de Victor Hugo

Ordinairement, «*le déroulement normal d'une phrase courte, réduite à une structure élémentaire sujet-prédicat, est lié en totalité*»⁷¹. En d'autres termes, les constituants de la phrase type s'organisent en suivant le schéma *sujet-prédicat*. Ce dernier définit en fait, dans notre cas d'étude, les syntagmes ayant des fonctions primaires essentielles. A partir de la phrase type, nous pouvons, à la manière de la syntaxe générative, engendrer un nombre infini des structures qui se varient dans le nombre des constituants alors qu'elles respectent un seul schéma, *sujet-prédicat*.

2.1. La construction détachée et l'ordre des syntagmes chez Hugo

Les poèmes dans *Les feuilles d'automne* montrent une abondance des *constructions détachées*. Il s'agit, selon P. Le Goffic, d'inclure un constituant «*hors fonction, soustrait à la progression "normale" de l'énoncé*»⁷² et ce, est dû sans doute à un fait stylistique. Quelqu'un qui ne s'est habitué pas à lire les poèmes de Hugo, perdrait son fil d'idées en trouvant la difficulté de construire le sens à cause des ruptures répétés dans la phrase syntaxique, où le poète ne tarde d'ajouter tantôt *des apostrophes* tantôt *des syntagmes de type prépositionnel* mis entre deux virgules au sein de la phrase. En effet, les «*deux virgule placés de part et d'autre d'un constituant*

⁷¹ Pierre LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993, p. 82.

⁷² *Ibid.* p. 82.

constituent fréquemment une marque d'encadrement, [...]. Le détachement entre deux virgules est un procédé très important de structuration »⁷³.

2.1.1. Un verbe détaché de son sujet

Soit l'exemple suivant :

**Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix ;**

«*Ce siècle avait deux ans!...*». p. 21.

Les syntagmes qui se sont en fonctions primaires essentielles se comptent en deux : *naquit*, un syntagme verbal, et *un enfant*, un syntagme nominal. Ils définissent le schéma *sujet-prédicat* mais dans des positions inversées. Le syntagme verbal (*prédicat*) se présente le premier ensuite vient le syntagme nominal en tant que *sujet* subséquent. En outre, entre le syntagme verbal *naquit* et le syntagme nominal *un enfant* se place un syntagme nominal prépositionnel *d'un sang breton et lorrain à la fois* qui sépare longuement l'un de l'autre.

Si nous réduisons le nombre des constituants en prenant uniquement les syntagmes qui ont des fonctions primaires soit essentielles ou accessoires, nous aboutissons à la phrase qui se déroule normalement comme le suivant :

Dans Besançon, un enfant naquit d'un sang breton et lorrain à la fois.

En se référant à la source authentique, les syntagmes tels que *vieille ville espagnole* et *jeté comme la graine au gré de l'air qui vole* sont des apostrophes en fonction secondaire : ce sont des constituants supplémentaires qui séparent deux syntagmes en fonctions primaires.

⁷³Pierre LE GOFFIC, *op. cit.*, p. 66.

D'ailleurs, nous exposons un autre exemple où l'ajout des constituants se fait aussi entre le sujet et le verbe. Observe :

Le soleil, à travers leurs ombres, brille encor;

Soleils couchants, p. 111.

Dans ce cas, le sujet *le soleil* et le verbe *brille* sont détaché par un syntagme prépositionnel *à travers leurs ombres*.

2.1.2. Un verbe détaché de son complément

Dans certains cas, le verbe peut être à son tour détaché de son complément. C'est pour cela, dès l'abord, nous avons choisi d'étudier le groupe verbal en s'appuyant sur la définition étroite (voir la page 40) du groupe verbal en le réduisant à lui-même seul dépouillé de toute sorte de complément. Et, pour le phénomène en question nous extrayons l'exemple suivant :

**Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
Et du premier consul déjà, par maint endroit,
Le front de l'empereur brisait le masque étroit.**

«*Ce siècle avait deux ans!...*». p. 21.

Les fonctions primaires essentielles constituent la phrase syntaxique suivante : *Napoléon perçait*⁷⁴ *le front de l'empereur*. Entre le syntagme verbal *perçait* et le syntagme nominal *le front de l'empereur* trois syntagmes prépositionnels à savoir : *sous Bonaparte*, *du premier consul*, *par maint endroit* et un syntagme adverbial *déjà*. Autrement dit, il y a quatre syntagmes qui séparent le sujet de son complément. Donc, la phrase syntaxique en question montre une construction détachée. Donc, dans un déroulement normale de la phrase l'idée transmise c'est que [Napoléon perçait le front de l'empereur et brisait le masque étroit]

Ainsi, il ya d'autres cas où le verbe est détaché de son complément tel que le suivant :

⁷⁴ La distribution du verbe «percer» montre que nous pouvons dire dans un autre environnement : *percer le front des armées ennemies*.

**Amis, un dernier mot! --- et je ferme à jamais
Ce livre, à ma pensée étranger désormais.**

«*Date Lilia* », p. 139.

La phrase syntaxique dont nous parlons est : *je ferme à jamais ce livre*. Le verbe *ferme* est détaché de son complément *ce livre* par un syntagme prépositionnel à *jamais*.

2.2. Phénomène de la discontinuité à l'intérieur des syntagmes chez Hugo

L'idée de la discontinuité au sein d'un syntagme vient après le repérage des catégories des syntagmes en s'interrogeant : puisque le fonctionnement de la phrase ne soumet pas forcément à un certain ordre linéaire des constituants, pouvons-nous confronter à un phénomène pareil au sein du syntagme?

Nous parlons d'un syntagme discontinu au lieu d'un syntagme dont ces éléments sont détachés, car, comme nous avons déjà prouvé, le syntagme est conçu comme un tout adhérent alors que sa discontinuité n'est qu'un cas exceptionnel. A ce titre, P. Le Goffic estime qu' :

«*Alors que normalement les termes composant un constituant se trouvent les uns à côté des autres (ce qui est considéré comme une continuité), il y a des cas où (en première analyse du moins) ils sont séparés ; on parle alors de **constituant discontinu***»⁷⁵

En effet, selon P. Le Goffic, il existe des syntagmes que leur nature exige d'être discontinu tel que l'adverbe de la négation *ne...pas* ainsi que la forme des verbes aux temps composés, à savoir : *il ne chante pas* et *on n'avait encore jamais vu ça*, auxquels s'ajoutent encore d'autres syntagmes discontinus découverts dans *Les feuilles d'automne*.

Parmi les syntagmes discontinus trouvés, nous citons quelques uns qui semblent intéressants :

⁷⁵ Pierre LE GOFFIC, *op. cit.*, p. 80.

2.2.1. Un syntagme verbal discontinu

Soit l'exemple suivant :

**Le vent impétueux qui souffle et nous emporte
De récif en récif
A donc, quand vous partiez, d'une aile bien profonde,
Creusé le vaste abîme et bouleversé l'onde
Autour de votre esquif,**

*A ***, Trappiste à la meilleraye, p. 106.*

Les syntagmes qui ont des fonctions primaires essentielles constituent la phrase syntaxique suivante : *le vent impétueux a creusé le vaste abîme et a bouleversé l'onde*. La discontinuité se voit clair dans le syntagme verbal d'où la séparation prend place entre l'auxiliaire avoir *a* et les deux participes *creusé* et *bouleversé* par un syntagme subordinal *quand vous partiez* et un syntagme prépositionnel *d'une aile bien profonde*. Nous remarquons presque la même chose dans cet exemple :

**Tant le marteau de fer des grands événements
A, dans ces durs cerveaux qu'il façonnait sans cesse,
Comme un coin dans le chêne enfoncé la sagesse!**

Rêverie d'un passant à propos d'un roi, p. 29.

Les syntagmes ayant des fonctions primaires essentielles s'organisent en : un syntagme nominal *le marteau de fer des grands événements* (le sujet), un syntagme verbal *a enfoncé* (le pivot) et un syntagme nominal *la sagesse*, (le complément d'objet direct). Les constituants essentiels de la phrase syntaxique peuvent agencés comme le suivant : *le marteau de fer des grands événements a enfoncé la sagesse*. En effet, la discontinuité est au sein du syntagme verbal *a enfoncé* où l'auxiliaire *a* est séparé de son participe passé *enfoncé* par deux syntagmes nominaux prépositionnels *dans ces durs cerveaux qu'il façonnait sans cesse* et *comme un coin dans le chêne*.

2.2.2. Un syntagme nominal discontinu

Observons-nous cet extrait :

**J'entrevis ton mât glorieux
Qui, bien avant le mien, dans l'ombre,
Fatiguait l'autan furieux.**

A M. De Lamartine, p. 48.

Cette fois-ci, nous repérons directement le syntagme nominal qui montre la discontinuité. Celui-ci est *ton mât glorieux qui, bien avant le mien, dans l'ombre, fatiguait l'autan furieux*. Il s'agit d'un syntagme nominal enchâssant un syntagme subordinal, l'expansion du nom *mât*. Cet ensemble constitue un syntagme nominal qui fonctionne, dans la phrase syntaxique, comme un complément d'objet en fonction primaire essentielle. Ici, nous parlons de la discontinuité au sein du syntagme parce que les deux syntagmes, *bien avant le mien* et *dans l'ombre* ne font pas partie du syntagme nominal en question. Ils font partie de la phrase syntaxique car ils remplissent en fait des fonctions primaires accessoires. La phrase peut se dérouler de la manière suivante : *Dans l'ombre, bien avant le mien, j'entrevis ton mât glorieux qui fatiguait l'autan furieux*.

2.2.3. Un syntagme adjectival discontinu

Soit l'extrait :

**Il est beau, conquérant, législateur, prophète,
De marcher dépassant les hommes de la tête.**

«C'est une chose grande ...» p. 61.

En suivant la définition que donne P. Le Goffic au groupe adjectival, nous supposons que le groupe adjectival discontinu serait, *beau, conquérant, législateur, prophète, de marcher* car, selon le même auteur, «L'adjectif [...], [...] peut [...] avoir divers types d'expansion : [...] à droite : compléments prépositionnels [exemple : indépendant de ce facteur] »⁷⁶. L'adjectif *beau* est entamé de son expansion *de marcher* par trois apostrophes : *conquérant, législateur* et *prophète*. Au déroulement normal, le syntagme est en fait *beau de marcher*.

⁷⁶ Pierre LE GOFFIC, *op. cit.*, p. 30.

2.2.4. Un syntagme pronominal discontinu

Nous étudions l'extrait suivant :

Que ce soit elle, oh ! oui, riches ! que ce soit elle
 Qui, bijoux, diamants, rubans, hochets, dentelle,
 Perles, saphirs, bijoux toujours faux, toujours vains,
 Pour nourrir l'indigent et pour sauver vos âmes,
 Des bras de vos enfants et du sein de vos femmes
 Arrache tout à pleines mains !

Pour les pauvres, p. 103.

Le syntagme pronominal discontinu dont nous parlons dans cet exemple c'est *elle qui, [...], des bras de vos enfants et du sein de vos femmes arrache tout à pleines mains*. En fait, le syntagme est constitué d'un pronom personnel *elle* et son expansion *qui arrache tout à pleines mains des bras de vos enfants et du sein de vos femmes*, et, le reste n'est que des apostrophes ou des syntagmes prépositionnels qui viennent de séparer longuement le pronom relatif *qui*, remplaçant fonctionnel de *elle* en tant que *sujet*, de son verbe, *arrache*.

3. La longueur des syntagmes nominaux

Nous avons remarqués dans certains poèmes des constructions qui se tendent à un vers et parfois plus. Ces constructions se présentent dans la majorité des cas sous forme des syntagmes nominaux. Leurs longueurs contribuent primordialement à la formation de la trame textuelle des poèmes. En revanche, des strophes contenant de dizaine de vers construits presque de rien que des syntagmes nominaux comme cet exemple extrait :

Cependant, à côté de l'auguste fanfare,
 L'autre voix, comme un cri de coursier qui s'effare,
 Comme le gond rouillé d'une porte d'enfer,
 Comme l'archet d'airain sur la lyre de fer,
 Grinçait; et pleurs, et cris, l'injure, l'anathème,
 Refus du viatique et refus du baptême,
 Et malédiction, et blasphème, et clameur,
 Dans le flot tournoyant de l'humaine rumeur,

Ce quand on entend sur la montagne, p. 35.

Les syntagmes nominaux constituant l'extrait, soit enchâssée ou non, se comptent en vingt trois environ du nombre total des constituants et qui arrive à vingt sept constituants : *côté, de l'auguste fanfare, l'autre voix, un cri, de coursier qui s'effare, le gond rouillé, d'une porte, d'enfer, l'archet, d'airain, la lyre, de fer, pleurs, cris, l'injure, l'anathème, refus, du baptême, malédiction, blasphème, clameur, le flot tournoyant, de l'humaine rumeur*. C'est-à-dire, quatre-vingt pour cent de l'extrait est dressé sur des syntagmes nominaux. Quant à leurs longueurs, voyons-nous l'extrait suivant :

Ce fut d'abord un bruit large, immense, confus,
Plus vague que le vent dans les arbres touffus,
Plein d'accords éclatans, de suaves murmures,
Doux comme un chant du soir, fort comme un choc d'armures

Ce quand on entend sur la montagne, p. 33.

L'extrait présente en fait un long syntagme qui commence par *un bruit* et qui s'arrête juste au dernier mot *d'armures*. La tête du syntagme est le nom *bruit*. Comment le bruit est-il? Le reste du syntagme n'est que des expansions dont le sens est une réponse à la question posée ; *le bruit [est] large, immense, confus, plus vague que le vent, etc.*

4. Problème de frontières fonctionnelles de certains constituants

Nous qualifions du problème, la difficulté de déterminer la fonction d'un constituant. Le fait de traiter ce problème, en se référant aux poèmes de V. Hugo, ne signifie non plus qu'il est une spécificité caractérisant le corpus, mais plutôt, c'est un problème épineux qui touche le fonctionnement de la langue française entièrement. Alors qu'ici ; nous ne faisons qu'explicitement syntaxiquement ce problème à travers les poèmes hugoliens.

4.1. Le syntagme prépositionnel, fonction primaire ou secondaire

La distinction entre les niveaux primaires et les niveaux secondaires est parfois difficile, surtout dans le cas des syntagmes prépositionnels. Et cela mène à une ambiguïté qui donnent naissance à des interprétations diverses. Certes, «*un constituant donné relève nécessairement soit du niveau de la phrase, soit d'un niveau inférieur à la phrase* »⁷⁷. Donc, l'ambiguïté serait levée une fois que nous précisons l'appartenance du constituant au niveau de la phrase ou au niveau d'un constituant de rang inférieur à la phrase. A titre d'exemple, soit l'extrait :

**Voitures et chevaux à grand bruit, l'autre jour,
Menaient le roi de Naples au gala de la cour.**

Réverie d'un passant à propos d'un roi, p. 28.

La phrase syntaxique, *voitures et chevaux à grand bruit menaient le roi de Naples au gala de la cour*, que présentent les deux vers s'interprète de quatre façons selon les fonctions remplies par les deux syntagmes, *de Naples* et *de la cour*. Et, le choix, de ce fait, oscille entre *primaire* et *secondaire*. Toutefois, la décision est attribuée sans doute à l'intention du poète seul.

Les deux syntagmes en question ont la possibilité d'avoir les fonctions selon ce tableau :

	De Naples	De la cour	La fiabilité du fonctionnement
Phrase 1	f. primaire	f. primaire	possible
Phrase 2	f. primaire	f. secondaire	possible
Phrase 3	f. secondaire	f. primaire	possible
Phrase 4	f. secondaire	f. secondaire	possible

⁷⁷ Pierre LE GOFFIC, *op. cit.*, p. 73.

La phrase est donc constituée des syntagmes suivants :

Voitures et chevaux à grand bruit : Est un syntagme nominal ayant une fonction primaire essentielle en tant que *sujet*.

Menaient : Est un syntagme verbal ayant une fonction primaire essentielle en tant que *pivot*

Le roi : est un syntagme nominal ayant une fonction primaire essentielle en tant que complément d'objet.

De Naples, de la cour :

- a) Le cas où *de Naples* et *de la cour*, sont en fonction primaire accessoire.

En supposant, ici, que le mot «cour» désigne «espace découvert», les deux syntagmes prépositionnels ayant à la fois une fonction primaire accessoire en tant que *complément circonstanciel de lieu*. Le syntagme *de la cour* peut être comme une apostrophe, une information supplémentaire qui précise le lieu exact. Le déroulement de la première phrase serait de ce fait :

Voitures et chevaux à grand bruit menaient le roi de Naples, de la cour, au gala.

- b) Le cas où *de Naples* ayant la fonction primaire accessoire quant à *de la cour*, il a une fonction secondaire.

La deuxième phrase se diffère de la première dans le fait que le syntagme *de la cour* est inclus dans le syntagme nominal prépositionnel *au gala* de sorte qu'ils sont adhérents en un seul syntagme. Donc, en supposant que le mot «cour» signifie «ensemble de personnage entourant un souverain», la phrase serait :

Voitures et chevaux à grand bruit menaient le roi de Naples au gala de la cour.

- c) Le cas où *de Naples* est en fonction secondaire alors que *de la cour*, il remplit une fonction primaire accessoire.

La troisième phrase dans ce cas se diffère de ses précédentes dans le fait que *de Naples* est inclus dans le syntagme *le roi*. Cette fois-ci, le mot «cour» signifie « espace découvert» et le déroulement serait :

Voitures et chevaux à grand bruit menaient le roi de Naples de la cour au gala.

d) Le cas où *de Naples* et *de la cour* remplissent des fonctions secondaires.

Enfin, la dernière phrase se distingue des reformulations précédentes dans le fait que les deux syntagmes *le roi* et *au gala* enchâssent respectivement les syntagmes *de Naples* et *de la cour* dans la mesure où le mot «cour» signifie en fait «ensemble de personnage entourant un souverain». Elle se déroule comme le suivant :

Voitures et chevaux à grand bruit menaient le roi de Naples au gala de la cour.

4.2. Le complément d'agent, fonction essentielle ou accessoire

Nous avons choisi le complément d'agent car nous sommes certains que ce dernier remplit la fonction primaire dans la phrase alors que nous trouvons la difficulté de le qualifier définitivement comme essentiel ou comme accessoire. N. Le Querler estime à son tour que :

«La frontière entre compléments essentiels et compléments accessoires n'est pas toujours nette : certains compléments sont à coup sûr essentiels, d'autres à coup sûr accessoires, et entre les deux un certain nombre sont dans une zone frontière, le caractère essentiel ou accessoire dépend d'un contexte plus large que la relation prédicative»⁷⁸

Par voie de conséquence, le caractère essentiel ou accessoire du complément d'agent dépend du contexte : si la portée sémantique du complément est importante à tel point que l'énoncé se voit sans lui inutile, le complément est sans doute essentiel. A l'encontre, il est accessoire si ce n'est pas le cas. Soit l'exemple :

⁷⁸ Nicole LE QUERLER, *Précis de syntaxe française*, Presse universitaires de Caen, Caen, 1994, p. 102.

Son temple est pavé de leurs tombes.

«Que t'importe, mon cœur?...», p. 32.

Nous voyons que le poète garde le complément d'agent dans cette phrase pour des raisons liées sans doute à son importance. Syntactiquement, nous ne pouvons que dire que le complément est primaire essentiel. Car, selon le contexte, nous remarquons que la nécessité de savoir par quoi «le temple es pavé» est primordiale pour accomplir le sens. En effet, «le temple» peut être *pavé* de mille sortes d'objet. Donc, nous devons préciser le complément d'agent. En revanche nous voyons que V. Hugo omet le complément d'agent dans cet extrait :

Mystérieux soleil dont l'âme est embrasée,

Dicté en présence du glacier du Rhône, p. 39.

Pour l'auteur, le complément d'agent est peu importe. C'est pour cela, son omission ne montre aucun changement dans le sens de la phrase. Donc, le complément d'agent caractérisé par essentiel dans le premier extrait, devient accessoire dans le dernier extrait.

Conclusion

D'après ce bref survol sur le fonctionnement des syntagmes, les constituants majeurs de la phrase. Nous sommes amenés à un degré de conscience élevée sur le comment du déroulement de la phrase et ce, nous fait apprendre que la maîtrise de la syntaxe d'une langue contribue d'une grande partie au déchiffrement du sens d'un message. Nous sommes arrivés à saisir facilement l'apport sémantique des constructions phrastiques qui se voit pour la première lecture complexe. Et cela se fait tout simplement par le fait de dissocier la phrase à ses constituants sous forme des syntagmes.

Le repérage et l'étude de quelques syntagmes est une activité nécessaire à l'abstraction de la démarche ; elle nous donne une capacité de distinguer les syntagmes du premier coup. On outre, à la recherche de quelques spécificités syntaxiques du corpus, l'étude de l'ordre linéaire des constituants nous a apparu essentielle à la présence surtout d'une construction appelée, selon P. Le Goffic, *détachée* et, cette étude à son tour nous fait appel à l'idée que la fragmentation peut toucher aussi les constituants (les syntagmes) de la phrase.

D'ailleurs, un problème épineux nous se révèle. C'est que le caractère décisif, porté sur la distinction entre *primaire* et *secondaire* d'un côté et entre *essentiel* et *accessoire* de l'autre côté, est relatif.

Troisième chapitre

L'emploi syntaxique du *que*, de *l'infinitif* et du
participe en *-ant* chez V. Hugo

Introduction

Dans ce chapitre, notre étude est réduite à trois objets d'étude : le morphème grammatical *que*, *l'infinitif* et *le participe en -ant*. Alors que cette étude n'est pas nullement fortuite. Elle est destinée à des buts bien précis.

D'une part, nous avons choisi le mot *que* parce qu'il est le mot le plus fréquemment utilisé dans la langue française. Cela signifie qu'un recueil comme *Les feuilles d'automne* ne tarderait pas à mettre, à son tour, ce mot en quantité. De plus, son appartenance à des classes de mot diverses à savoir *conjonctions*, *pronoms* et *adverbe* suscite le fait de mettre en question l'identification de sa nature.

D'autre part, nous avons choisi *l'infinitif* et *le participe en -ant* parce qu'ils jouent un double rôle. Parfois ils sont verbe ; il peut avoir des compléments suivant leur nature, et parfois d'autre ils changent leur nature où nous découvrons que *l'infinitif* peut se transformer à un substantif tandis que *le participe en -ant* peut se transformer à un adjectif. On outre, *l'infinitif* est un emploi spécifique caractérisant les poèmes hugoliens.

1. Repérage et étude de quelques cas de présence de *que* dans les poèmes hugolien

Il arrive parfois que nous demeurons intrigués par le fait de ne savoir pas la classe grammaticale du morphème *que*. Et, pour résoudre ce problème nous sommes obligés de connaître la fonction syntaxique du segment, introduit par *que* dans une phrase donnée, pour que sa nature soit connue. Morphologiquement, *que* est un mot invariable. Et sémantiquement, Il n'a pas un sens lexical vue qu'il est un morphème grammatical.

Dans la présente étude, l'attention sera focalisé primordialement sur l'état libre du mot *que*, où l'ambiguïté, dans certains cas, règne. C'est de la sorte, nous mettons à part toute forme de dépendance de *que* avec les autres mots sous formes des locutions à savoir : *parce que*, *si...que*, etc. hormis celles qui servent à introduire des propositions relative telle que *ce que*, *tout ce que*. De ce fait, les poèmes hugoliens ont

leurs parts de jeu en présentant en fait des cas multiples voire des nuances des usages particuliers du mot *que*.

1.1. *Que* : conjonction de subordination

Le mot «*que*», comme conjonction de subordination, subit des critères distributionnels qui se résument dans le fait qu'«*elle lie un segment à un autre dans un rapport de dépendance syntaxique*»⁷⁶. Quant aux critères syntaxiques, la conjonction «*que*» n'a que la fonction d'un connecteur. A partir de ces critères, nous pouvons repérer du corpus des exemples en quantités. Mais, ce n'est pas uniquement notre affaire, Nous remarquons que V. Hugo mis en œuvre un nombre énormément important des possibilités que la conjonction «*que*» peut avoir. Donc, nous choisissons d'étudier pour chaque cas des exemples.

1.1.1 *Que* introduisant une complétive

Quand le morphème *que* fonctionne comme une conjonction de subordination introduisant une complétive, il présente des fonctions syntaxiques qui lui sont propres. C'est à travers de ces fonctions que la classe grammaticale du mot *que* se reconnaît du premier coup sans avoir recours à une analyse. De prime abord, il est important de signaler que :

*La proposition subordonnée complétive est dans un rapport étroit avec la proposition qui lui est principale. Elle dépend en général d'un support qui est soit le verbe ou la locution verbale centre de la principale, soit un terme autre de la principale qui peut être un nom ou un adjectif, soit un adverbe constituant à lui seul une proposition principale sans verbe. La complétive peut ne pas avoir de support [...] comme dans le cas de la complétive sujet.*⁷⁷

Par voie de conséquence, la subordonnée complétive ou plutôt la complétive peut fonctionner comme ; un sujet qui se donne dans l'exemple [*qu'elle survive*] *me console*; un attribut à savoir *le pire est [que les enfants ne serait pas joyeux]* ; une apposition,

⁷⁶ Nicole LE QUERLER, *Précis de syntaxe française*, Presses Universitaires de Caen, Caen, 1994, p. 27.

⁷⁷ Hervé-D. BECHADE, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, PUF, Paris, 1986, p. 237.

généralement séparée de son support par une virgule, où le *que* conjonctif introducteur équivaut aux locutions «à savoir que» ou «le fait que» comme dans *il garde cette idée, [qu'il mourra bientôt]* ; un complément d'objet : *j'espère [qu'il vienne demain]* ; enfin le complément de détermination (nom ou adjectif) comme dans *elle est sûr [qu'elle réussira]*.

Après avoir illustré ce qu'est une complétive, nous passons au repérage de quelques cas particulier de sa présence dans le texte hugolien. Soit l'exemple suivant :

**Il ne vous connaît pas. — Il dit par intervalles
Qu'il faut aux jours d'été l'aigre cri des cigales,
L'épine à mainte fleur ; que c'est le sort commun ;
Que ce serait pitié d'écraser la cigale ;
Que le trop bien est mal ; que la rose au Bengale
Pour être sans épine est aussi sans parfum.**

V. Hugo, XI. Dédain. p. 57.

La présente strophe est constituée de deux phrases ; la première est simple : *il ne vous connaît pas* ; et la deuxième est une phrase complexe contenant une proposition principale liée à cinq propositions subordonnées introduites par *que* : *qu'il faut aux jours d'été... ; que c'est le sort... ; que ce serait pitié... ; que le trop bien... ; que la rose au Bengale...* . Il s'agit de cinq complétive ayant la fonction du C.O.D. du verbe *dire* et ce, paraît facile à découvrir grâce à la présence du point-virgule qui marque la successivité des propositions à chaque fois que l'une a lieu.

A vrai dire, la complétive C.O.D. est la formation la plus productive dans la langue française ; elle est aussi la séquence la plus facile à trouver en déterminant tout simplement le verbe *introduceur*, mais nous remarquons, surtout dans des corpus littéraires pareils, une diversité importante de l'emploi de la complétive C.O.D. où elle se présente d'une manière assez difficile à être révélée. Considérons-nous l'exemple suivant :

**Sur le terre monté, que la plaine bleuâtre,
 Que la ville étagée en long amphithéâtre,
 Que l'église, ou la Loire et ses voiles aux vents,
 Et ses mille archipels plus que ses flots mouvants,
 Et de Chambord là-bas au loin les cent tourelles,
 Ne fassent pas voler votre pensée entre elles.**

V. Hugo, II. A M. Louis B., *Les feuilles d'automne*. p. 24.

Dans cet extrait les segments introduits par *que* se comptent en quatre à savoir ; *[que] la plaine bleuâtre ; [que] la ville étagée en long amphithéâtre ; [que] l'église et ses mille archipels plus [que] ses flots mouvants*. Pour le dernier segment, *que* ne sert pas à l'étude de la complétive car il montre une dépendance par rapport à *plus* pour marquer l'idée de la comparaison ; ils construisent ensemble une locution adverbial *plus que*. Alors que les trois premières segments partagent le fait d'être un groupe nominal introduit par *que*. Leurs fonctions se voient ambigües excepté le fait qu'il peut être une partie intégrante d'une subordonnée mais quel type de subordonnée? D'ailleurs, l'extrait ne contient qu'un seul verbe conjugué au subjonctif avec la troisième personne de pluriel, *fassent*. En écartant l'éventualité qu'une proposition circonstancielle ayant lieu, l'utilisation du mode subjonctif dans ce cas correspond soit à une complétive ayant la fonction d'un sujet ou à une complétive en fonction complément d'objet d'un support absent. Supposons-nous que la proposition en question est une complétive C.O.D. d'une principale implicite suppléée ainsi par *j'espère que* qui correspond à la situation énonciative du poème. A ces propos, nous avons pris l'appui sur le fait qu' «*il peut faire qu'une complétive puisse être employée seule, sans qu'une proposition principale la régisse. Celle-ci est sous-entendue. La complétive est toujours précédée de la conjonction "que" ou d'un mot interrogatif.*»⁷⁸.

De même, nous rencontrons un autre type de la complétive dans le passage suivant:

**Tout ce qui m'a menti comme un fruit avorté,
 Mon plus beau temps passé sans espoir qu'il renaisse,**

⁷⁸Hervé-D. BECHADE, *op. cit.*, p. 245.

V. Hugo, I. «*Ce siècle avait deux ans...*», *Les feuilles d'automne*. p. 22.

A la première vue, le mot *que*, dans la proposition subordonnée *qu'il renaisse*, fait allusion à un pronom relatif qui, d'un coté, pourrait jouer le rôle d'un substitut syntaxique de son antécédent *espoir*, de l'autre coté, il pourrait jouer le rôle du connecteur qui lie le nom à son expansion. Mais, nous devons poser la question suivante : *que, ici*, est-il vraiment un pronom relatif? Si c'est oui, la phrase *sans espoir qu'il renaisse* accepterait la reformulation suivante : [sans espoir][*il renaisse l'espoir] pourvu que, dans le dernier segment, *l'espoir* remplace *que*, le substitut.

En effet, la reformulation **il renaisse l'espoir* est inacceptable pour deux raisons ; d'une part, sémantiquement le verbe *renaître* est un verbe intransitif. D'autre part, syntaxiquement le pronom personnel *il* pose le problème de sujet apparent /réel. Le pronom *il* est ambigu au point que nous ne savons pas s'il présente un sujet du verbe *renaître* à l'état anaphorique ou un pronom impersonnel de la considération du mot *espoir* comme sujet réel de la phrase à savoir, «l'espoir renaisse». A cet entendement, il est impossible dans ce cas de considérer *que* comme pronom relatif. Allons-nous maintenant à la citation suivante :

*Quand on a affaire à des locutions verbales comme "avoir le désir" ou "concevoir l'espoir", il semble préférable, ces locutions étant senties comme un tout, de les assimiler purement et simplement à des verbes (= désirer, espérer) et de faire de la complétive un complément d'objet.*⁷⁹

Corolairement, la subordonnée *qu'il renaisse* est une complétive venant de compléter le nom *espoir*. C'est pour cette raison, nous appelons ce genre de complétive : *la complétive complément du nom*.

1.1.2 *Que* introduisant une proposition circonstancielle

La proposition subordonnée de circonstance est reconnue essentiellement par des locutions conjonctives où le morphème grammatical *que* est intégré comme un second

⁷⁹ Hervé-D. BECHADE, *op. cit.* p. 257.

élément dans la composition des locutions conjonctives. Celles-ci sont à même d'identifier le rapport exprimé dans chaque subordonnée à savoir : la cause, la conséquence, le but, etc.

D'ailleurs, la proposition subordonnée peut être introduite par *que* qui serait, de ce fait, équivalent à une locution conjonctive exprimant le même rapport. Mais, ce rapport n'est explicite. Il est en fait implicite ne se révèle qu'à travers le recours à la sémantique globale de phrase. C'est de la sorte que la syntaxe traditionnelle est reconnue par l'explication des faits syntaxiques au terme de la sémantique. Considérons-nous cet extrait :

Venez, enfans! — A vous jardins, cours, escaliers!

Ébranlez et planchers, et plafonds, et piliers!

Que le jour s'achève ou renaisse,

Courez et bourdonnez comme l'abeille aux champs!

V. Hugo, XV. *Laissez.* — *Tous ces enfans... Les feuilles d'automne.* p. 66.

Avant de commencer l'analyse syntaxique de la subordonnée introduite par *que*, il est nécessaire de déterminer de prime abord les limites de la phrase complexe avec ses deux parties, la principale et la subordonnée. Notre phrase est en fait *que le jour s'achève ou renaisse, courez et bourdonnez comme l'abeille aux champs!* Il est clair au vu que la subordonnée *que le jour s'achève ou renaisse* n'est ni complément d'un support donné ni relative. Elle est plutôt une proposition circonstancielle qui porte les mêmes critères d'un complément circonstanciel : d'une part, le critère du déplacement ; c'est à dire, elle peut se placer au début, au milieu ou à la fin de la phrase ainsi comme le suivant :

Courez, que le jour s'achève ou renaisse, et bourdonnez comme l'abeille aux champs!

Ou

Courez et bourdonnez comme l'abeille aux champs que le jour s'achève ou renaisse!

D'autre part, elle peut être supprimée en raison qu'elle porte une information supplémentaire sans que le sens de la phrase soit modifié ainsi comme le suivant :

Courez et bourdonnez comme l'abeille aux champs

Alors, ce que nous reste maintenant c'est de savoir le rapport exprimé. D'abord, il faut attention à la conjugaison des verbes de la subordonnée *s'achève* et *renaisse*. Les deux verbes sont à la troisième personne du singulier du subjonctif. Cela veut dire que la subordonnée correspond juste à une hypothétique⁸⁰ construite avec la formule *soit que ...soit que* dont *soit* équivaut à la conjonction *ou* qui marque le choix entre deux choses ou plus selon à ce que G. Antoine souligne en disant :

Souvent [soit] est perçu comme un [ou] affaibli, [...], et parfois tout proche de [et] [...] Mais il arrive qu'inversement [soit] [...] ait plus de force que lui [ou], et par exemple serve à construire une alternative majeure, [ou] étant réservé à une alternative secondaire⁸¹

Par conséquent, le fait ne correspond qu'à une subordonnée circonstancielle et précisément celle exprimant l'hypothèse car selon ce qui est souligné juste ci-dessous :

« La proposition exprimant l'hypothèse par subordination inverse, qu'elle soit au conditionnel ou éventuellement au subjonctif, se trouve aussi en tête. Elle est reliée à la principale par que, qui reste un simple outil de liaison signalant la subordination inverse. »⁸²

Autre part, nous trouvons, de même, que V. Hugo a déjà fait l'usage de la formule *soit que...soit que* qui illustre presque d'une manière appropriée l'adaptation de deux cas bien que l'extrait présente une complexité au terme de l'enchâssement

⁸⁰ *Soit* qui est un subjonctif lexicalisé du verbe *être* introduit souvent une hypothèse ou une supposition sous d'un groupe nominal ou d'une proposition subordonnée circonstancielle.

⁸¹ G. ANTOINE. *La Coordination en français*, t. II, p. 1112. In Paul ROBERT, (2^{ème} édition 2001). *Dictionnaire électronique le Grand Robert de la langue française*. Dirigée par Alain REY.

⁸² *Ibid.*

qu'une proposition introduite par *que* est enchâssée dans celle, à son tour, introduite par *que*. Soit l'exemple ci-dessous :

**Moi, quel que soit le monde, et l'homme, et l'avenir,
Soit qu'il faille oublier ou se ressouvenir,
Que Dieu m'afflige ou me console,
Je ne veux habiter la cité des vivans
Que dans une maison qu'une rumeur d'enfans
Fasse toujours vivante et folle.**

XV. «Laissez. — Tous ces enfants...». p. 66.

Puisque le passage montre une complexité au terme de l'enchâssement, nous l'abordons d'une manière à analyser fragment par fragment. Soit l'énoncé suivant :

Moi, quel [que] soit le monde, et l'homme, et l'avenir,

Le conjonctif introducteur *que* dans cette phrase dépend de *quel* en formant ensemble une locution conjonctive qui n'entre pas dans notre présente étude. Mais, qu'intéresse-nous dans cet énoncé? En effet, c'est la présence de *soit* qui serait plus tard le bout de fil de la successivité des autres énoncés et qui introduit une hypothèse sous forme d'un groupe du nom. D'ailleurs, le groupe de mots *le monde, et l'homme, et l'avenir* qui suit *soit* est une hypothèse sous forme d'un groupe nominal (NG). Allons-nous au deuxième énoncé :

Soit [qu'] il faille oublier ou se ressouvenir, [que] Dieu m'afflige ou me console,

Le présente phrase est s'agit de deux subordonnée circonstancielle de l'hypothèse. C'est comme si Hugo avait l'intention de dire : *soit qu'il faille oublier* [soit qu'il faille] *se ressouvenir* qui est une subordonnée circonstancielle hypothétique ; [soit que Dieu m'afflige soit qu'il me console] qui est, à son tour, une subordonnée circonstancielle hypothétique. Les deux subordonnées dépendent de la principale située après. Celle-ci est :

Je ne veux habiter la cité des vivants [que] dans une maison [qu'] une rumeur d'enfants fasse toujours vivante et folle.

Comme nous avons déjà dit l'énoncé ci-dessus n'est en fait qu'une proposition principale où nous remarquons la présence de deux occurrences de *que*. La première occurrence ne nous intéresse pas car elle est en relation de dépendance avec *ne* en formant l'ensemble *ne...que*. Quant à la deuxième occurrence, elle est un conjonctif introducteur qui introduit *une complétive*, complément du nom *une maison*.

Soit l'exemple suivant :

Souffrez que pour un jour je reprenne votre âge !

XIV. « *O mes lettres d'amour!...* ». p. 62.

Le verbe *souffrez* seul constitue la principale ; à l'impératif, son sujet implicite peut être déduit sous un pronom personnel celui de la deuxième personne du pluriel *vous*. Voyez que le verbe souffrir est un verbe intransitif ce qui rejette complètement l'idée d'avoir une subordonnée du genre complétive. Avec une déduction sémantique comme si Hugo souligne : *souffrez afin que pour un jour je reprenne votre âge*. Donc, la proposition peut être considérée comme une subordonnée exprimant une finalité en basant sur le fait que « [...] les une et les autres de ces locutions conjonctives peuvent se réduire après un impératif [...]. Que se substitue alors à afin que, pour que, ... cette dernière réduction n'étant plus guère d'usage dans la langue actuelle »⁸³. dans ce cas, il faut noter qu' « [...] on peut rencontrer des difficultés à établir le partage entre consécutive et finale. les notions de résultat et de but recouvrent à l'occasion les même zones, particulièrement quand la subordonnée intègre l'idée d'intention caractéristiques de la proposition finale, et le matériel grammatical utilisé peut être commun ».⁸⁴ Donc, la proposition consécutive se diffère de celle finale dans ce qu'elle porte sémantiquement. Par exemple :

⁸³ Hervé-D. BECHADE, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, PUF, Paris, 1986, p. 293.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 285.

**Que la vieille cité , devant moi , sur sa couche ,
S'étende , qu'un soupir s'échappe de sa bouche ,**

XXXV. *Soleils couchants*. P. 113.

Dans l'énoncé *que la vieille cité, [...], s'étende, qu'un soupir s'échappe de sa bouche*, la proposition *qu'un soupir s'échappe de sa bouche* exprime la conséquence ; car sémantiquement, le fait de *s'étendre* mène à *l'échappement d'un soupir de la bouche*. Donc, la phrase peut être ainsi produite comme le suivant : *que la vieille cité, [...], s'étende de sorte qu'un soupir s'échappe de sa bouche*.

Soit l'exemple ci-dessous :

**Le regard dans votre âme allumait une autre âme,
Que vous étiez charmé, qu'un ciel s'était ouvert,**

XXIII « *Qui que vous soyez...* ». p. 81.

Les deux segments de la phrase, *que vous étiez charmé* et *qu'un ciel s'était ouvert* ne sont pas certainement des subordinées relatives puisque le verbe être ne nécessite pas un complément d'objet en vue qu'il a déjà un attribut ; *étiez* charmez et *s'était* ouvert. Alors la seule possibilité c'est qu'ils présentent des subordinées circonstancielle causales traduites sémantiquement comme le suivant : *le regard dans votre âme allumait une autre âme* [parce que] *vous étiez charmé* [parce qu'] *un ciel s'était ouvert*.

1.2. *Que* : pronom relative

Le pronom relatif *que* dans sa forme simple sert, d'une part, comme un connecteur qui lie la subordinée relative à un nom donnée dans rapport de dépendance, et d'autre part, il a la fonction d'un complément d'objet à moins que son antécédent soit à son tour un complément d'objet.

1.2.1. *Que* introduisant une relative sans antécédent

La relative sans antécédent fonctionne comme un substantif ; elle peut être une apposition, un sujet, un attribut, etc. Elle est introduite généralement par «*un pronom relatif à valeur indéfini comme "qui", "quiconque", "qui que ce soit qui" renvoyant un animé indéfini [...]*»⁸⁵. On outre, elle peut être introduite par *que* dans sa forme autonome ou sous forme d'un composant dans des locutions dites neutres *ce que*, *tout ce que* dans lesquelles *ce* se réfère à un inanimé et qui va être apparemment l'antécédent de *que*. Considérons-nous cet exemple :

**Or, ce que je voyais, je doute que je puisse
Vous le peindre : c'était comme un grand édifice**

XXIX. *La pente de la rêverie*. p. 95

Rappelons-nous, de prime abord, que la locution relative neutre *ce que* sert à introduire une subordonnée relative fonctionnant tel un substantif, en d'autres termes ; elle peut subir les mêmes fonctions syntaxiques du nom à savoir ; sujet, complément, attribut, etc. Par voie de conséquence, la proposition *ce que je voyais*, en un tout, est une relative sans antécédent qui fonctionne comme un complément d'objet direct du verbe *peindre* et qui est déjà reprise par le pronom complément d'objet *le* à valeur anaphorique. C'est pour cela, nous pouvons émettre l'énoncé autrement en disant *je doute que je puisse vous peindre [ce que je voyais]*. Il faut mettre en garde que le pronom relative *que* n'a pas perdu de ce fait son statut en tant qu'un pronom relatif. Il est toujours ce pronom relatif qui joue à la fois le rôle d'un connecteur liant le pronom démonstratif *ce* à son expansion *je voyais* et le rôle syntaxique celui d'un complément d'objet direct vue que son antécédent, *ce*, est à son tour un complément d'objet direct du verbe *peindre*. En effet, l'appellation *une relative sans antécédent* vient de fait que *ce* fait référence à un inanimé. Alors, il nécessite une identification qui aura lieu avec la proposition *que je voyais* qui vient de compléter le sens.

⁸⁵ Hervé-D. BECHADE, *op. cit.*, p. 314.

Hugo, le poète, ne cesse de mettre en œuvre des possibilités formelles autres que pour ce genre des propositions. Par exemple dans cet extrait :

**Sans doute ils sont heureux les héros, les poètes,
Ceux que le bras fait rois, ceux que l'esprit fait dieux !**

XIII. «C'est une chose grande...». p. 61.

Les deux relatives *ceux que le bras fait rois* et *ceux que l'esprit fait dieux*, cette fois-ci, fonctionnent comme un sujet. C'est un cas où elles sont reprises par le pronom personnel *ils* à valeur cataphorique et les deux noms, *les héros, les poètes*. Or, le pronom relatif *que*, en tant qu'un composant de la locution relative neutre *ceux que*, garde toujours sa fonction celle d'un complément d'objet du verbe *faire*. Donc, l'énoncé peut être ainsi comme le suivant : *les héros, les poètes, ceux que le bras fait rois, ceux que l'esprit fait dieux sont heureux*.

D'ailleurs, dans l'exemple ci-dessous :

De tout ce qu'ils ont fait le rêve les accable.

XXXVI. *La prière pour tous*. p. 119.

La relative *de tout ce qu'ils ont fait le rêve* joue semblablement le même rôle syntaxique de la relative précédente sauf que la différence réside dans l'emploi d'une autre locution relative neutre, *de tout ce que*.

1.2.2. *Que* introduisant une relative avec antécédent

La relative avec antécédent complète le sens de son antécédent en se comportant comme un adjectif. Dans la présente étude, nous nous intéressons uniquement à la relative introduite *que* et les cas possibles de sa présence en se référant évidemment à l'œuvre poétique hugolienne.

Soit l'exemple suivant :

**Soit dans les prés lustrés au gazon de satin ,
Soit dans un bois qu'emplit cette chanson sonore
Que le petit oiseau chante à la jeune aurore ,**

XXXVI. «*Un jour vient où soudain...*». p. 118.

Les deux propositions relatives *qu'⁸⁶emplit cette chanson sonore* et *que le petit oiseau chante à la jeune aurore*, sont deux exemple indiscutable de *que* complément d'objet direct ou le pronom relatif *que* apparaît, dans son état simple à être repérer, le produit de la relativisation Il se place directement après son antécédent fonctionnant comme un complément d'objet direct. Mais, parfois il arrive que l'antécédent occupe la position initiale dans la phrase :

**Ces lacs que rien n'altère,
Entre des monts géants
Dieu les met sur la terre,**

La prière pour tous. p. 132.

De ce fait, l'antécédent, *ces lacs*, se sert comme un complément d'objet direct du verbe *altère* dont le sujet est *rien*. Mais aussi il est un complément d'objet direct du verbe *met* de la principale. Parfois, l'antécédent à la position initiale peut se servir comme un sujet de la principale. Dans des cas particuliers, A la manière d'une subordonnée conjonctive, la relative, introduite par *que*, est susceptible de prendre différentes valeurs circonstancielle, comme dans cette exemple :

Autour de votre esquif,

Que *tour à tour, en hâte, et de peur du naufrage,*

Pour alléger la nef en butte au sombre orage,

En proie au flot amer,

Il a fallu, *plaisirs, liberté, fantaisie,*

⁸⁶ «*Qu'*» est la forme élidée de *que*.

Famille, amour, trésors, jusqu'à la poésie,

Tout jeter à la mer!

II. A M. Louis B., p. 24.

Dans cette présente strophe, nous remarquons la présence d'une relative en valeur d'un complément circonstanciel du lieu. Le syntagme adverbial, *autour de votre esquif*, exprime un lieu, par voie de conséquence, le pronom relatif, *que*, dans son expansion, sous forme d'un syntagme subordinal, *qu'il a fallu tout jeter à la mer*, exprime à son tour un lieu. Dans ce cas, le pronom relatif *que* peut se trouver en concurrence avec l'adverbe relatif *où*. Au lieu de dire *autour de votre esquif*, [où], *il a fallu tout jeter à la mer* Hugo préfère dire, pour des raisons stylistiques ou peut être il se dit couramment: *autour de votre esquif [...], qu'il a fallu tout jeter à la mer!* Dans certains cas, le pronom relatif *que* peut être le produit de la relativisation en valeur d'un circonstant du temps. A titre d'exemple :

Voici ce qu'on entend, du moins un jour qu'en rêve

Ma pensée abattit son vol sur une grève,

Et, du sommet d'un mont plongeant au gouffre amer,

Vit d'un côté la terre et de l'autre la mer,

XIV. Ce qu'on entend sur la montagne. p. 33.

Dans le segment *un jour qu'en rêve ma pensée abattit son vol sur une grève* le mot *un jour* est un complément circonstanciel du temps. Par conséquent, le pronom relatif doit être à son tour un complément circonstanciel du temps introduisant une subordonnée relative en valeur d'un circonstant du temps. C'est comme lorsque nous disons : *un jour [quand] en rêve ma pensée abattit son vol sur une grève ... vit d'un côté la terre et de l'autre la mer.*

Que : un pronom interrogatif

Le morphème grammatical *que* peut se servir également tel un pronom interrogatif dans l'interrogation partielle. Par exemple :

Que vous ai-je donc fait ?

XIV. « *O mes lettres d'amour!...* ». p. 63.

Le pronom interrogatif *que* désigne en fait une chose qui sera évidemment le porté de la réponse à cette question. Apparemment, il subit la fonction syntaxique celle du complément d'objet direct si la phrase est transformée à la déclarative à savoir : *je vous ai fait [que]*

1.3. Que : un adverbe exclamatif

L'intégration du mot *que*, dans la classe grammaticale des adverbes, est due au fait qu'il partage avec eux les mêmes critères distributionnels et syntaxiques. A ce titre, l'adverbe *que* sert à introduire une proposition indépendante. Il ne sert ni à la subordonner ni à la coordonner. Le seul rôle assumé par *que* c'est d'indiquer au terme syntaxique que la phrase est exclamative. Son emploi diversifié donne lieu à des effets du sens différents. Par exemple :

**Oh ! que ne suis-je un de ces hommes
Qui, géans d'un siècle effacé,
Jusque dans le siècle où nous sommes
Règnent du fond de leur passé !**

V. Hugo, VIII. A. M. David, *Statuaire*. p. 42.

Dans la proposition *que ne suis-je un de ces hommes...*, l'adverbe *que* entre en collaboration avec *ne* afin d'exprimer le regret. Dans des cas pareils, il entre en concurrence avec *pourquoi*. Alors que dans cet exemple :

**Je vous dirai peut-être quelque jour
Quel lait pur, que de soins, que de vœux, que d'amour,
Prodigués pour ma vie en naissant condamnée,**

V. Hugo, I. «*Ce siècle avait deux ans...*». p. 21.

Il est l'équivalent de l'adverbe combien ; un adverbe de quantité qui indique le haut degré d'intensité. Au lieu de dire par exemple *que de soins, que de vœux, que d'amour*, nous pouvons dire «combien de soins combien de vœux combien d'amour». Enfin, *que* alterne avec *comme* qui est aussi un verbe de quantité et qui se donne dans l'exemple suivant :

Oh ! que j'aime bien mieux ma joie et mon plaisir,

V. Hugo, XV. *Laissez. — Tous ces enfants...* . p. 65.

En effet, le mot ou plutôt le morphème grammatical *que*, statiquement, se voit le mot le plus utilisé dans la langue française. C'est pour cela, il mérite d'être un objet d'étude syntaxique par excellence vu qu'il sert de grande partie à l'articulation de la chaîne parlée.

Un poète comme V. Hugo, connu par la richesse langagière manifesté à travers ses chefs-d'œuvre et qui sont à l'écho jusqu'à nos jours, ne manque pas à mettre en quantité mais aussi au terme de la diversité d'usage le mot *que*. Or, le corpus reste inapte de cerner toutes les possibilités d'usage de *que* dans la langue française.

D'ailleurs, au cours de cette étude brève, nous ne cessons de découvrir des usages inhabituels appartenant à la langue classique et qui ne sont plus à l'usage aujourd'hui. Pourtant, l'étude reste ouverte ne semble être clôturée à jamais d'où l'émergence des cas difficiles d'être résolu et qui nécessite une maîtrise de la syntaxe classique et moderne.

Du reste, nous tentons de dresser un schéma qui résume notre étude concernant quelques utilisations du mot *que* dans l'œuvre *les feuilles d'automne* :

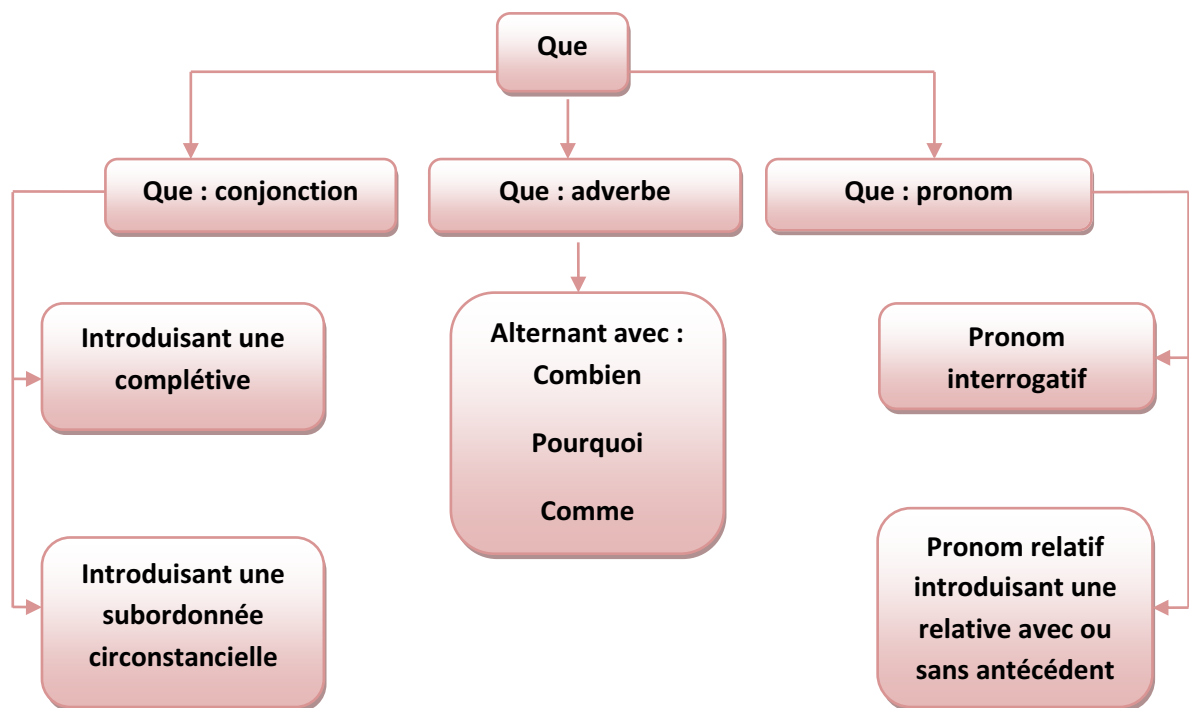


Figure 2: quelques emplois du mot *que* dans l'œuvre *Les feuilles d'automne*.

2. Repérage et étude de quelques cas de la présence de *l'infinitif* dans les poèmes

Victor Hugo fait un usage abondant de *l'infinitif* où nous remarquons parfois des poèmes tous entiers sont construits sur *l'infinitif* en tant que pivot de la majorité de leurs phrases syntaxiques comme par exemple le poème «*Où donc est le bonheur?*». Intentionnellement, le poète fait exprès pour des raisons sont plus au moins pragmatiques et ne sont analysables qu'au terme de l'énonciation. En ce qui concerne la syntaxe, notre étude est cernée dans le fait de décrire la présence de *l'infinitif* voire de commenter le cas où l'usage étant étrange à la syntaxe française.

2.1. *L'infinitif* comme une forme verbale

Sur le plan morphologique, *l'infinitif* possède un radical et une désinence selon laquelle il est classé dans l'un des trois groupes de verbes. Intégré dans la phrase, *l'infinitif* n'est pas susceptible à la variation flexionnelle. D'ailleurs, « *cette invariabilité flexionnelle ne lui permet pas d'indiquer en soi un moment quelconque de la chronologie* »⁸⁷. On

⁸⁷ Hervé-D. BECHADE, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, PUF, Paris, 1986, p. 70.

outré, «*il est inapte à exprimer les personnes, et, sous une même forme, il se rapporte à l'une ou l'autre des trois personnes quels que soient leur nombre et leur genre*»⁸⁸.

Sur le plan syntaxique, nonobstant le fait que *l'infinitif* atteste dans la phrase à l'état brut, «*il garde de son appartenance au système verbal la possibilité de se faire suivre de compléments et d'être tourné à la voix passive s'il est transitif*»⁸⁹, auxquels s'ajoutent le fait d'avoir un aspect accompli/ inaccompli et le fait d'accepter la forme négative. Quant à sa distribution, elle se conforme à celle du verbe conjugué.

2.1.1. *L'infinitif sans sujet*

Puisque *l'infinitif* est dépourvu de toutes les marques de personne, il est en général sans sujet. Considérons-nous cet extrait :

**Plus tard, aimer, garder dans son cœur de jeune homme
Un nom mystérieux que jamais on ne nomme ;
Glisser un mot furtif dans une tendre main,**

XVIII. « *Où donc est le bonheur?* », p. 71.

Les trois verbes *aimer*, *garder* dans le segment *plus tard, aimer, garder dans son cœur de jeune homme un nom mystérieux...* et *glisser* dans le segment *glisser un mot furtif dans une tendre main* ont la même marque de l'infinitif *er*. Ils sont des verbes du premier groupe. Les trois verbes ont aussi un trait en commun celui de la transitivité. Il faut *aimer*, *garder* et *glisser* quelqu'un ou quelque chose. Le complément d'objet direct de *aimer* et *de garder* est : *un nom mystérieux* et, celui de *glisser* est *un mot furtif*. A l'opposé, les verbes *naître*, *vivre*, *grandir*, *vieillir*, *mourir* sont tous des verbes intransitifs comme le montre l'extrait suivant :

**Hélas ! naître pour vivre en désirant la mort !
Grandir en regrettant l'enfance où le cœur dort,
Vieillir en regrettant la jeunesse ravie,
Mourir en regrettant la vieillesse et la vie !**

XVIII. « *Où donc est le bonheur?* », p. 72.

⁸⁸Hervé-D. BECHADE, *op. cit.*, p.70.

⁸⁹ Ibid. p. 70

Apparemment, le sujet de ces verbes n'a aucune trace d'existence soit en soi soit sous forme d'un substitut à la fois lexical et grammatical ; également pour les trois verbes de l'extrait précédent, *aimer*, *garder* et *glisser* excepté qu'il serait d'une nature masculine et ce, est déduit par l'expression *dans son cœur de jeune homme* (l'extrait précédent). En revanche, tous les verbes cités juste au-dessus ont un aspect inaccompli⁹⁰ à l'encontre de ces verbes cités ci-dessous dans la même page :

**C'est donc avoir vécu ! c'est donc avoir été !
Dans l'amour et la joie et la félicité
C'est avoir eu sa part ! et se plaindre est folie.**

XVIII. « *Où donc est le bonheur?* », p. 72.

Nous sentons avec les verbes *avoir vécu*, *avoir été* et *avoir eu* que le procès est déjà achevé dans le passé. De ce fait, ces verbes ont un aspect accompli⁹¹.

Au même titre, l'extrait suivant démontre que *l'infinitif* peut être tourné à la voix passive où, par exemple dans cette phrase, un sujet inconnu est l'objet *d'être choisi* par *un peuple* :

D'être choisi d'un peuple à venger son affront,

XIII. « *C'est une chose grande...* ». p. 61.

2.1.2. *L'infinitif avec un sujet*

Il est évident que *l'infinitif* à l'état brut n'exprime ni un procès ni une personne. Il est évident encore une fois qu'« *il a toutes les caractéristiques du verbe en ce qu'il régit une complémentation de type verbal, [...]. Mais la question cruciale qui se pose est de savoir s'il a ou peut avoir un sujet* »⁹². Donc, le fait que *l'infinitif* ayant un sujet se voit étranger à la syntaxe.

⁹⁰ Selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, l'aspect inaccompli ou non accompli se dit pour les formes simples des verbes à avoir le présent de l'indicatif, le passé simple, etc.

⁹¹ Selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* nous qualifions d'accompli « *les formes verbales dites "composés" avec l'auxiliaire "avoir" »* où le résultat d'une action faite antérieurement.

⁹²Philippe MONNERET et René RIOUL, *Questions de syntaxe française*, PUF, Paris, 1999, p. 228.

De même, il est un problème épineux pour la raison de ne pas savoir : si ce n'est pas une affaire de style ou d'usage archaïque peut-il être une affaire d'une phrase asyntaxique ou tout simplement une faute d'orthographe? Pourtant, «*la grammaire scolaire traditionnelle soutient que tantôt il n'a pas de sujet, tantôt il en a un ; la triple condition pour qu'il soit le noyau d'une proposition est que son sujet soit exprimé, qu'il ne soit pas le sujet du verbe principal, et qu'il ait la forme d'un C.O.D.*»⁹³. En d'autres termes, pour que l'emploi de *l'infinitif*, en tant que noyau d'une proposition, soit conforme aux règles syntaxiques, le sujet de *l'infinitif* doit être exprimé, ainsi, *l'infinitif* ne doit pas être le sujet direct du verbe principal mais plutôt il doit fonctionner comme un C.O.D. et ce, n'est applicable que dans des cas limités précisément le cas où *l'infinitif* est précédé d'un verbe conjugué. Soit l'exemple suivant :

**Si ta colère, ouvrant ses deux ailes de flamme,
Veut foudroyer leur foule acharnée à ton nom,**

XI. *Dédain*, p. 56.

Dans ces deux vers, il y a la présence d'un seul *infinitif*. Celui-ci est *foudroyer* qui se donne dans *ta colère [...] veut foudroyer leur foule [...]*. Cet *infinitif*, en tant que noyau de la proposition infinitive *foudroyer leur foule acharnée à ton nom*, partage avec le verbe conjugué *veut* le même sujet. D'une manière autre, nous pouvons dire *ta colère veut qu'elle foudroie leur foule* à moins que le pronom personnel *elle* soit le substitut grammatical du nom *colère*. Au même titre, la proposition infinitive sert d'un complément d'objet direct au verbe conjugué *veut*. Ce cas en fait réalise les trois conditions citées dans la citation précédente. En dépit de ces circonstances, nous tombons dans l'embarras à expliquer des cas qui semblent particuliers. A titre d'exemple dans l'énoncé suivant :

**Puis voilà qu'on croit voir, dans le ciel balayé,
Pendre un grand crocodile au dos large et rayé,**

XXXV. *Soleils couchants*. p. 111.

⁹³ Philippe MONNERET et René RIOUL. *op cit.*, p.229.

Le premier *infinitif*, *voir*, dans la phrase *on croit voir [...] pendre un grand crocodile*, est le marqueur qui indique le début d'une proposition infinitive fonctionnant comme complétive complément d'objet direct. Alors, *l'infinitif* ici occupe la position d'un complément d'objet. Bien qu'il ne puisse pas avoir à lui seul un sujet, il partage avec *croit*, le verbe conjugué de la principale, le même sujet *on*. De ce fait, il se ressemble syntaxiquement à l'infinitif «*foudroyer*» en réalisant les trois conditions citées haut. Quant au deuxième *infinitif*, *pendre*, qui fonctionne comme un complément d'objet direct de l'infinitif *voir*, son sujet est exprimé, celui-ci est «*un grand crocodile*». Autrement dit, l'action de *pendre* est fait par un sujet apparent. Par voie de conséquence, les trois conditions ne sont pas valables à tous les cas où *l'infinitif* suit un verbe conjugué.

ugo le o te met en œuvre des em lois variés de *l'infinitif*. Parfois il le donne la valeur de l'impératif comme dans :

Chanter! toujours chanter pour un écho lointain!

XV. « *Laissez. — Tous ces enfants...* » p. 65.

C'est comme s'il dit «chantez!», en faisant référence au sujet *vous*, puisque la distribution de ses substituts, dans le poème, sont sous forme de l'adjectif possessif *votre* ou le pronom lui-même, *vous*.

On outre, l'infinitif «*s'emploie ainsi dans des propositions interrogatives directes exprimant la délibération*»⁹⁴. Hugo ne tarde pas de faire un emploi pareil :

Oh! pourquoi te cacher? Tu pleurais seule ici.

XVII. « *Oh! Pourquoi te cacher?* » p. 68.

La structure syntaxique de la phrase, *pourquoi te cacher?*, ne s'adapte pas d'une manière appropriée au modèle syntaxique des phrases interrogatives. D'un côté, le sujet est absent au niveau de la structure de surface mais implicitement et avec des

⁹⁴ Maurice GREVISSE, *Le bon usage*, Duculot, Paris, 1980, p. 859.

traces comme *te*, nous finissons par le reconnaître sous forme du pronom *tu*. De l'autre côté, le verbe *te cacher* à l'*infinitif* est dépouillé de toute marque temporelle ou personnelle. Conséquemment, Ces deux facteurs empêchent l'inversion de paire sujet-verbe qui caractérise généralement les phrases interrogatives. Avec des procédures transformationnelles, nous aboutissons à la phrase interrogative-source qui est communément : *pourquoi te caches-tu?* Comparant la phrase hugolienne, *pourquoi te cacher?*, avec la précédente, nous remarquons, de ce fait, un autre critère qui caractérise les constructions infinitives. C'est leur forme économique.

A la question qui se pose sur le fait *de savoir s'il* [l'*infinitif*] *a ou peut avoir un sujet* (cité haut), peut être expliqué d'une manière autre. Soit l'exemple suivant :

**Plus nous verrons dans l'ombre, où leur loi les rassemble,
Toutes les vérités étinceler ensemble,
Et graviter autour d'un centre impérieux,
Et rompre et renouer leur chœur mystérieux !**

XII. « *O toi qui si longtemps vit luire...* ». p. 59.

Dans la présente strophe, les verbes qui se sont à l'*infinitif* sont : *étinceler*, *graviter*, *rompre* et *renouer*. Les verbes en questions viennent après un verbe de perception comme un deuxième complément. C'est pour cela, ils sont mis à l'*infinitif*. A ce propos, P. Le Goffic souligne que «*la construction avec un deuxième complément à l'infinitif est très courante avec les verbes usuels de perception*»⁹⁵

Les quatre verbes mis à l'*infinitif* partagent le même sujet qui est en fait *toute les vérités*. Cela veut dire que l'*infinitif* peut avoir un sujet à condition qu'il soit précédé d'un verbe de perception à savoir, comme dans cet exemple, «voir». Ce type d'emploi syntaxique de l'*infinitif* n'est pas étrange au mécanisme syntaxique de la langue française, au contraire il est très répandu.

⁹⁵ Pierre LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993, p. 277

2.2. L'*infinitif* en tant que substantif

Il est notoire qu'il y a deux sortes de présence de *l'infinitif* sous forme d'un substantif ; l'une lorsqu'il revêt toutes les caractéristiques de la substantivation en s'assimilant complètement à un substantif ; l'autre lorsqu'il prend toutes les fonctions du nom mais en gardant partiellement son appartenance au système verbal.

2.2.1. L'*infinitif* substantivé

L'infinitif substantivé a eu aussi sa part dans la trame hugolienne. La présente étude sera en quête de chercher les spécificités substantives qui viennent de se griffer autour de *l'infinitif*. Soit l'exemple suivant :

L'idéal tombe en poudre au toucher du réel.

XXVII. *A mes amis L.B. et S.-B.* p. 88.

Nous reconnaissons une seule présence de *l'infinitif substantivé* qui est *toucher* se donnant dans *au toucher du réel*. Dans ce cas, *l'infinitif* est intégré dans la classe des noms pour deux raisons. La première est le fait d'accepter un déterminant amalgamé *au* (à+le). La deuxième est le fait d'avoir une expansion sous forme d'un complément du nom, *du réel*. Il constitue avec ces deux composants un groupe nominal. Donc, *l'infinitif* sort définitivement du système verbal en rejoignant celui des noms. Hormis le fait de garder sa désinence qui nous fait rappeler tout le temps qu'il a été préalablement un verbe. D'ailleurs comme dans cet exemple :

C'est qu'après le malheur m'est venu ton sourire ;

XXVI. « *Vois, cette branche est rude* ». p. 85.

L'*infinitif* *sourire* est substantif parce qu'il est déterminé par l'adjectif possessif *ton*. Ce dernier n'a pas une autonomie en soi et sa distribution dépend étroitement de la distribution du nom dans la phrase. C'est pour cela l'adjectif possessif impose suggère l'idée que *sourire* est un nom proprement dit. Ce qui est en jeu en jetant un coup d'œil sur cette phrase :

**Que lorsque vous venez , jeune astre qu'on admire,
Éclairer notre nuit d'un rayonnant sourire
Qui nous fait palpiter,**

XXIV. « *Madame, autour de vous...* ». p. 82.

Nous remarquons que l'infinitif *sourire* est qualifié par un adjectif de type participe présent. Le mot *rayonnant* se comporte comme un adjectif en se plaçant immédiatement, dans une position postposée, à côté de *l'infinitif* en fonctionnant comme épithète.

2.2.2. *L'infinitif* et les fonctions du substantif

A l'encontre de *l'infinitif substantive*, *l'infinitif*, dans ce cas, «*prend alors les fonctions du substantif tout en gardant son privilège de verbe qui lui permet d'évoquer un procès et de se faire accompagner de compléments [...]*»⁹⁶, etc. Considérons-nous cet exemple:

**Naître, et ne pas savoir que l'enfance éphémère,
Ruisseau de lait qui fuit sans une goutte amère,
Est l'âge du bonheur et le plus beau moment**

XVIII. « *Où donc est le bonheur?* », p. 71.

Dans cet extrait, la phrase destinée à être étudiée est celle-ci : *naître, [...], est l'âge de bonheur*. Comme nous voyons ici, la ponctuation joue un rôle considérable dans l'organisation des groupes syntaxiques. Elle nous a aidés à tracer les limites de la phrase en question. Tel qu'un verbe, L'infinitif *naître* constitue seul une proposition infinitive puisqu'il a un sujet sous-jacent qui serait n'importe qui alors qu'il est intransitif. Tel que le nom, *naître* indique le nom d'une période portant le sens de l'action *naître*. De ce fait, il sert d'un sujet en s'assimilant à un nom. Il faut noter à l'occasion que *l'infinitif* n'est pas accompagné d'un déterminant ou d'une expansion à l'opposé à *l'infinitif substantive* et ce, le permet de garder ses spécificités verbales. Entre autres, nous avons déjà déduit que *l'infinitif* peut fonctionner comme un

⁹⁶Hervé-D. BECHADE, *Syntaxe du français moderne et contemporain*, PUF, Paris, 1986, p. 74.

complément à moins qu'il partage avec le sujet de la principale le même sujet. En revanche, dans cette phrase :

Il écoute , pensif , marcher le genre humain !

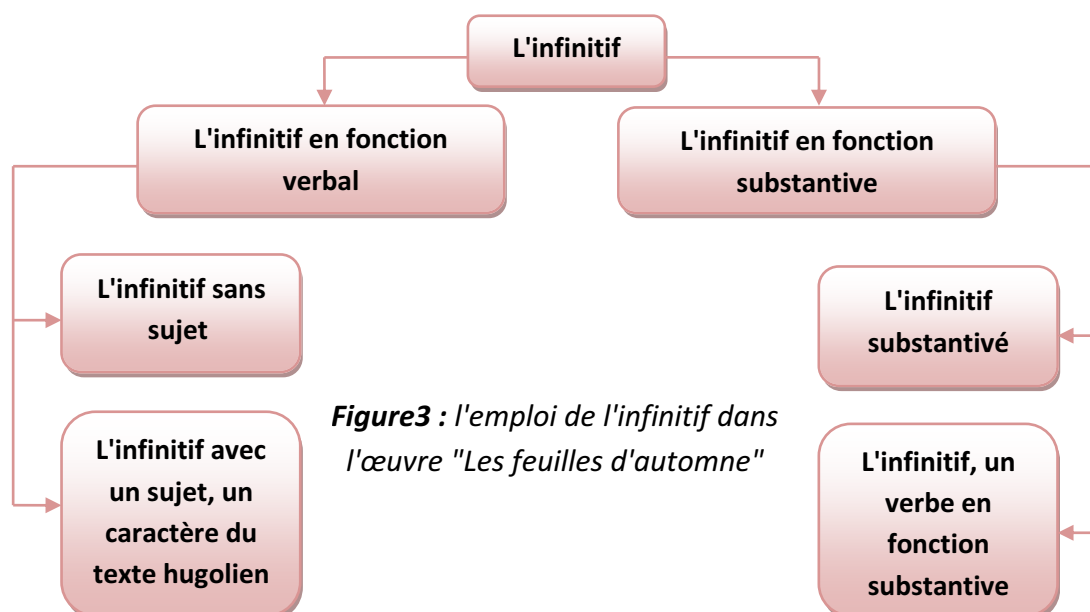
L'infinitif *marcher* possède son propre sujet étant *le genre humain* bien qu'il soit en position inversé avec lui. Cela signifie que *l'infinitif* constitue en fait une proposition infinitive et, qui serait par la suite un complément d'objet direct du verbe conjugué *écoute*.

La locution verbale *c'est*, dans la phrase ci-dessous, vient de présenter un état traduit sous forme d'*infinitif* :

Rêver , c'est le bonheur ; attendre , c'est la vie.

D'un côté, les deux infinitifs, *rêver* et *attendre*, indique respectivement le procès de rêver et celui d'attendre. Ils possèdent à leur tour un sujet sous-jacent. De ce fait, ils gardent leur appartenance à la classe des verbes. De l'autre côté, ils servent d'un sujet comme un nom puisqu'ils sont en position de l'antécédent pour la particule *c'* de la locution verbale *c'est*.

Somme toute, nous pouvons résumer les quelques cas repérés et étudiés de la présence de *l'infinitif* dans le recueil comme le suivant :



3. Repérage et étude de quelques cas de présence du participe présent

Le participe présent comme l'infinitif est une catégorie mixte. Il ne s'agit pas d'une classe de mots à part entière telle que la classe des noms, des verbes, etc. toutefois, son importance est considérable puisqu'il entre dans la construction de la phrase ; il est l'un de ses catégories élémentaires nécessaires. Dans la majorité des cas, «*le participe présent peut être regardé tantôt comme une "forme verbale", tantôt comme un pur "adjectif" »*⁹⁷.

3.1. Le participe présent en tant que forme verbal

Comme une forme verbale, le participe présent se comporte juste comme un verbe en gardant sa puissance nodale. De même, il peut avoir toutes sortes du complément. En général, le participe en *ant* ne peut avoir un sujet propre. Pourtant, dans des cas particulier comme chez Hugo, nous avons découvert des participes présents avec leurs propres sujets. C'est pour cela nous étudierons les deux cas à la fois :

3.1.1. Le participe présent sans sujet

Dans ce cas, au lieu de parler d'un sujet, nous préférons appeler un contrôleur, le nom qui sert à régir le participe présent. Comme constituant dans la phrase, «*il a une grande fréquence et joue un grand rôle au sein d'un GN (avec une certaine autonomie sémantique), comme un complément détaché*»⁹⁸. Observons-nous cet exemple :

**L'éclair, rougissant chaque lame,
Mettait des crinières de flamme
A tous ces coursiers de la mer!**

A M. De Lamartine, p. 48.

Le participe présent *rougissant* avec son complément d'objet direct forme un syntagme participial en fonction du complément du syntagme nominal *l'éclair*. Il

⁹⁷ Maurice GREVISSE, *Le bon usage*, Duculot, Paris, 1980, p. 894.

⁹⁸ Pierre LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993, p.37.

remplit de ce fait une fonction secondaire. Il est un verbe car il se comporte comme un verbe en ayant un complément. Selon P. Le Goffic, *l'éclair* n'est pas considéré comme un sujet, il joue le rôle d'un contrôleur.

Le caractère relatif qui recouvre le choix entre essentiel et accessoire met en question le fait de considérer *à votre vue*, dans l'exemple ci-dessous, soit comme un complément d'objet essentiel soit comme un complément accessoire pour le participe présent *montrant*.

**Je vous dirai, montrant à votre vue amie
La ville morte auprès de la ville endormie,**

A un voyageur, p. 38.

Au même titre, N. Le Querler souligne que «*le complément d'objet est un complément essentiel d'un verbe [...], il peut être construit sans préposition (c'est le complément direct, COD), ou construit avec une préposition (c'est le complément indirect, COI)*»⁹⁹. Par voie de conséquence, nous considérons le syntagme nominal prépositionnel *à votre vue* comme un complément d'objet essentiel au participe présent *montrant*.

Toutefois, nous n'avons pas toujours la chance de résoudre quelques situations de la présence du participe présent et ses compléments. Soit l'exemple :

**Le soleil, ruisselant en lave sur sa neige,
Change en cratère le glacier.**

Dicté en présence du glacier du Rhône, p. 40.

Grâce au caractère intransitif du participe présent *ruisselant*, son complément est en fait accessoire. Alors que ce qui est épineux c'est de déterminer son contrôleur à cause de la construction détachée qui caractérise l'extrait ; il peut être *le glacier* ou plutôt *une couronne au géant* (faite du neige) cité haut dans la strophe précédente.

⁹⁹ Nicole LE QUERLER, *Précis de syntaxe française*, Presse universitaires de Caen, Caen, 1994, p. 97.

3.1.2. Le participe présent ayant un sujet

Généralement, le verbe n'a pas des équivalents fonctionnels ; c'est lui qui remplit sa fonction nodale dans la phrase syntaxique. Pourtant, le poète Hugo fait du participe présent un verbe en lui donnant un sujet explicite comme dans l'exemple suivant :

**Échangeant nos signaux fidèles
Et nous saluant de la voix,**

A M. De Lamartine, p. 48.

Nous voyons que *nous saluant de la voix* peut être considéré comme une phrase syntaxique ayant tout ses constituants primaires essentiels : un syntagme pronominal en fonction sujet, un syntagme participial comme pivot et un syntagme nominal prépositionnel en fonction circonstant.

3.2. Le participe présent comme un adjectif

Le participe présent en tant qu'un adjectif, «*a la valeur d'un simple qualificatif et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte*»¹⁰⁰. Il remplit presque toutes les fonctions d'un adjectif. Ainsi, il entre dans la formation des groupes nominaux.

Soit l'exemple suivant :

**Alors, nuage errant, ma haute poésie
Vole capricieuse, et sans route choisie,**

Dicté en présence du glacier du Rhône, p.39.

Le participe présent joue purement le rôle d'un adjectif en s'attachant au nom. Le syntagme nominal résultant de l'association du nom *nuage* à l'adjectif *errant* est en fonction d'une apostrophe qui implique *ma haute poésie*. C'est comme si l'auteur dit «*ma haute poésie est un nuage errant*».

¹⁰⁰ Maurice GREVISSE, *Le bon usage*, Duculot, Paris, 1980, p. 896.

De même, le participe présent se comporte comme un adjectif en s'accordant avec le nom. Par exemple :

**Phares éblouissants, clartés universelles,
Pâlissent à l'éclat des moindres étincelles
Du pied de son coursier!**

Dédain, p. 58.

Dans le syntagme nominal *les phares éblouissants* le participe présent, *éblouissants*, s'accorde en nombre avec le nom *phares*.

Sommairement, les quelques cas d'étude qui montrent la manière dont le participe en *-ant* est utilisé peuvent être résumés dans le schéma suivant :

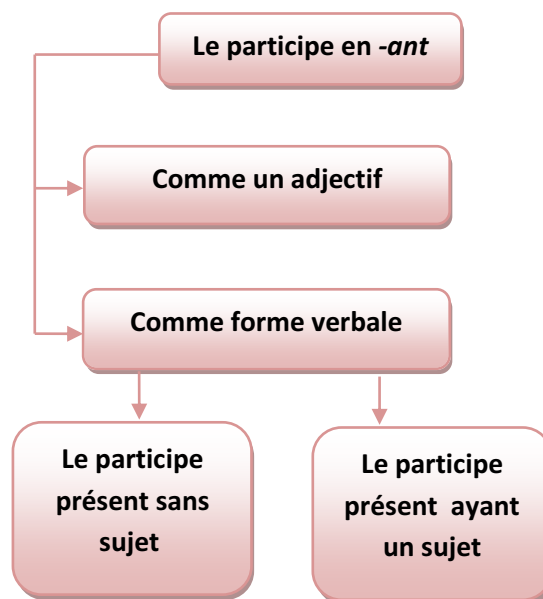


Figure3 : l'emploi de l'infinitif dans l'œuvre "Les feuilles d'automne"

Conclusion

De même que le morphème grammatical, *que*, est d'un usage abondant dans la langue française de même que cet usage donne lieu à la difficulté de reconnaître toutes ses fonctions syntaxiques. D'ailleurs, il est difficile, encore plus, de cerner le mot *que* dans une classe grammaticale bien déterminée, car le comportement syntaxique de ses occurrences montre qu'il peut être partie de différentes classes de mots. Le mot «que» peut jouer le rôle d'une conjonction, d'un pronom ou d'un adverbe comme il peut introduire des constituants qui remplissent des fonctions diverses.

Quant à l'infinitif, son emploi est destiné à des cas bien précis. Il est un verbe quant à son comportement nodal. A l'encontre, il est un substantif en remplissant les fonctions du substantif et dans des cas extrêmes il est totalement substantivé.

Les constructions phrastiques basées sur l'infinitif est privilégiée dans le texte hugolien jusqu'à qu'elles deviennent un empreint par lequel nous reconnaissons les poèmes du recueil *Les feuilles d'automne*. Statistiquement, *l'infinitif* est plus usé comme un verbe conjugué soit sans un sujet, en tant qu'un état évident syntaxiquement, soit avec un sujet explicite et ce, est considéré valable au cas d'une proposition infinitive alors qu'il est considéré comme étrange à la syntaxe française au cas d'une phrase syntaxique indépendante. Pourtant, le poète a soulevé définitivement ce problème en donnant à *l'infinitif* un aspect concret dans une phrase syntaxique. Quant à sa présence en tant qu'un substantif, *l'infinitif* peut s'assimiler complètement à un nom ou il prend en charge ses fonctions tout en gardant son appartenance au système verbal.

Enfin, notre étude est clôturée par une étude brève traitant le participe en *-ant* qui définit l'un des catégories élémentaires de la phrase. Cette étude nous a aidés de faire la distinction entre le participe présent dans sa forme verbale et le participe présent en tant qu'un adjectif.

***Conclusion
générale***

En guise de conclusion générale, nous pouvons avancer que la maîtrise de la syntaxe est la primordiale étape à l'appropriation d'une langue. Le champ de son investigation est fondé sur l'unité « phrase » qui définit le niveau ultime d'étude des multiples constructions syntaxiques. En revanche, les rangs supérieurs à la phrase relèvent des choix relatifs au cadre énonciatif, contextuel, et celui des intentions personnelles.

Ayant puisé dans le domaine syntaxique, nous avons découvert un champ fertile. En effet, nous avons affaire à une syntaxe de corpus malgré la prétention qu'il y a une syntaxe générale de la langue française. Chaque corpus relevé de la langue française présente en fait des régularités syntaxiques propres à lui telles que les constructions individuelles qui sont plus ou moins acceptées par le mécanisme linguistique inscrit sous forme de règles prescrites. Par conséquent, *«le linguiste se fonde sur un ensemble d'énoncés réalisés : le corpus. A partir de là, il essaie de construire une "grammaire" de ce corpus en faisant apparaître les régularités distributionnelles de ses éléments constitutifs»*¹

Dans notre présent mémoire de recherche, nous sommes soucieux de réaliser une étude qui réponde aux exigences méthodologiques d'un travail scientifique. En effet, la phrase française se prête à une diversité de formes due au choix fait sur deux axes : l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique. Notre attention tient essentiellement à l'axe syntagmatique quant à la nature de ses constituants, l'organisation et le fonctionnement de ces constituants et aux problèmes, enfin, qui empêchent le fonctionnement normal de la phrase.

Les questions que notre curiosité a suscitées touchent en principe les notions de base que chaque syntacticien doit savoir. Faisant chemin, nous sommes tombés dans une terminologie foisonnante voire échappatoire parce que nous sommes obligés de rendre chaque terme à sa propre théorie. En choisissant la méthode de la syntaxe traditionnelle, nous nous sommes intéressée à l'étude des procédures convenables au traitement de la phrase au niveau de l'axe syntagmatique. Les travaux des deux

¹ J.L. CHSS, J. FILIOLETT et D. MAINGUENEAU, *Linguistique française Initiation à la problématique structurale*, Hachette, Paris, 1978, p. 7.

auteurs, P. Le Goffic et N. Le Querler, nous ont aidés d'une manière considérable à étudier le mécanisme de la structure interne de la phrase et de ses constituants (syntagmes).

De même, les questions suscitées ont émergés du corpus lui-même. Les poèmes dans *les feuilles d'automne* montrent une structure fragmentée où le poète laisse apparaître des lacunes au sein de la phrase. Ces lacunes sont en fait des constituants intégrés et qui n'appartiennent pas au déroulement de la phrase ; il opère des ruptures qu'écartent généralement le verbe tantôt de son sujet tantôt de ses compléments.

Outre que la phrase, le syntagme subit à son tour une discontinuité au niveau de ses composants élémentaires ; l'auteur inclut des constituants de rangs différents au sein du syntagme. L'insertion se fait généralement entre le mot tête et les autres mots qui l'entourent. D'ailleurs, nous avons remarqué que la longueur des syntagmes nominaux contribue à la perte de fils d'idées. Pour que nous arrivions au verbe principal de la phrase syntaxique, nous sommes amenés parfois à lire deux à trois vers qui constituent un seul syntagme nominal.

Par ailleurs, nous avons étudié une question qui touche au mécanisme de la langue française, c'est celle de problèmes des frontières fonctionnels qui donne au syntagme sa propre fonction. Puisqu'il en a beaucoup, nous avons essayés d'étudier uniquement deux exemplaires : le syntagme prépositionnel et la difficulté de lui donner une fonction primaire ou secondaire d'une part, la fonction du complément d'agent entre essentiel et accessoire de l'autre.

Nous savons bien que les classes de mots, comme les catégories de syntagmes, jouent un rôle primordial dans la syntaxe car le syntagme est nommé à partir de la nature de son tête. C'est pour cela nous avons consacré tout un chapitre pour étudier le phénomène du changement de la catégorie surtout pour la particule *que*. Ainsi, puisqu'«*en syntaxe de la phrase, les infinitifs et les participes sont des catégories distinctes du verbe [car] il n'y a de verbe qu'à un mode personnel*», nous nous sommes

interrogé sur les points de ressemblance et les points de divergences par rapport à un verbe conjugué quant à leurs fonctions syntaxiques.

A travers le corpus, nous sommes confrontés à l'usage abondant du morphème *que*. En étudiant les syntagmes au premier lieu, nous avons évité totalement de parler des constructions dont le morphème en question entre dans leurs formations. Sa nature grammaticale en fait, dépend de la fonction du segment dont il est à l'origine de son insertion. Nous ne pouvons pas dire que «*que*» est une conjonction, un pronom ou un adverbe du premier que nous jetons sur la particule dans la phrase. Nous avons étudiés de prime abord les cas d'attestation du morphème en question dans la langue et pour mieux illustrer ces cas d'étude nous nous sommes servis d'exemples tirés du corpus ; des exemples nous nous ont paru ambigus et nous avons trouvé, ainsi des difficultés à les expliquer.

Quant à *l'infinitif*, grâce à sa présence dominante dans certains poèmes et son emploi excessif dans le recueil tout entière, il est devenu une spécificité qui caractérise le style du poète. Ce dernier a l'air de s'adresser à son destinataire ; il l'invite ; il l'interpelle ; il lui fait des reproches ; il le conseille, etc. Ces moyens langagiers varient de l'impératif à *l'infinitif*, de l'utilisation des pronoms personnel *tu*, *vous* et *nous* à la tournure impersonnel. En effet, *l'infinitif* «*exprime simplement, sans acception ni de personne ni de nombre, l'idée marquée par le verbe*»². Pour le poète, *l'infinitif* est un instrument qui sert à exprimer l'idée et qui n'impose pas un effort dû à sa conjugaison. Syntaxiquement, son emploi oscille entre sa forme nominale et sa forme verbale. Comme verbe, le fait d'avoir un sujet ou non est réalisé selon leur fonction. Lorsque le syntagme infinitival est en fonction d'un complément direct pour un verbe acceptant deux complément, il peut avoir un sujet explicite. Indépendamment, en remplissant la fonction nodale dans la phrase tel que le verbe conjugué, il ne peut jamais avoir un sujet explicite.

² Maurice GREVISSE, *Le bon usage*, Duculot, Paris, 1980, p. 858.

En revanche, l'étude du participe présent n'a pas porté de grand-chose car il est peu utilisé dans les poèmes. Pourtant, son étude s'avère importante parce qu'il présente le deuxième aspect de la forme verbale après *l'infinitif*. Notre attention est focalisée surtout sur le fait de distinguer entre sa forme verbale et sa forme adjectivale.

Somme toute, notre travail n'est qu'une goutte dans un océan géant. Le domaine de la syntaxe avec toutes ses théories diverses est un domaine dur qui nie l'explication fortuite et les présomptions. Il relève d'une démarche scientifique qui impose d'abord l'observation des faits linguistiques ensuite les décrire en fin les filtrer et les classer. Quelqu'un qui s'engage à faire de la syntaxe, il lui faut un esprit scientifique loin de tout jugement personnel.

***Références
bibliographiques***

Références bibliographiques :

Arrivé M., Gadet F. et Galmiche M., *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris, 1986.

Baylon Christian et Fabre Paul, *Initiation à la linguistique*, Armand Colin, Paris, 1990.

Béchade Hervé-D., *Syntaxe du français moderne et contemporain*, PUF, Paris, 1993.

Bellucci Franck, *Victor Hugo*, Ellipses, Paris, 1998.

Builles Jean-Michel, *Manuel de linguistique descriptive*, Nathan, Paris, 1998.

Chiss J.-L., Filliolet J. et Maingueneau D., *Linguistique française*, Hachette, Paris 1978.

Costaouec Denis et Guérin Françoise, *Syntaxe fonctionnelle: théories et exercices*, PUR, Rennes, 2007.

Dagnaud-Macé P. et Syl'nès G., *Le français sans faute*, Hatier, Paris, 1978.

Delaveau Annie, *Syntaxe : La phrase et la subordination*, Armand Colin, Paris, 2001.

Dubois Jean et Lagane René, *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, Tours, 1995.

Ducard Dominique, *Entre grammaire et sens*, ORPHYS, Paris, 2004.

Fradin Bernard, *Nouvelles Approches en morphologie*, PUF, Paris, 2003.

Gardes-Tamine Joëlle, *La grammaire 1.phonologie, morphologie, lexicologie*, Arman Colin, Paris, 2002.

Gary-Prieur Marie-Noëlle, *Les termes clés de la linguistique*, Seuil, Paris, 1999.

Grevisse Maurice, *Le bon usage*, Duculot, Paris, 1980.

Grevisse Maurice et Goosse André, *Nouvelle grammaire française*, Duculot, Paris 1993.

Guelpa Patrick, *Introduction à l'analyse linguistique*, Arman Colin, Paris, 1997.

Hamon Albert, *Grammaire pratique*, Hachette, Paris, 1983.

Hugo Victor, *Les feuilles d'automne/Les chants du crépuscule*. Nelson éditeurs, Paris, 1963.

Les feuilles d'automne, Elzevirienne, Paris, 1869.

Le Goffic Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Hachette Paris, 1993.

Lehmann Alise et Martin-Berthet Françoise, *Introduction à la lexicologie Sémantique et morphologie*, Nathan, Paris, 2002.

Lemaréchal Alain, *Les parties du discours*. PUF, Paris, 1989.

Le Querler Nicole, *Précis de syntaxe française*, Université de Caen, Caen, 1994.

Maingueneau Dominique, *Syntaxe du français*, Hachette, Paris, 1999.

Martinet André, *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1980.

Milly Jean, *Poétique des textes*, Armand Colin, Paris, 2005.

Moeschler Jacques et Auchelin Antoine, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, Paris, 2005.

Monneret Philippe et Rioul René, *Questions de syntaxe française*, PUF, Paris, 1999.

Perret Michèle, *L'énonciation en grammaire du texte*, Nathan, Paris, 1994.

Touratier Christian, *Analyse et théorie syntaxiques*, PUP, France, 2005.

Wagner Rober Léon et Pinchon Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris, 1991.

Wilmet Marc, *Grammaire critique du français*. De boeck, Paris, 2007.

Dictionnaire version électronique :

Paul Robert, Nouveau Petit Robert, Bureau Van Dijk, Bruxelles, 2001.

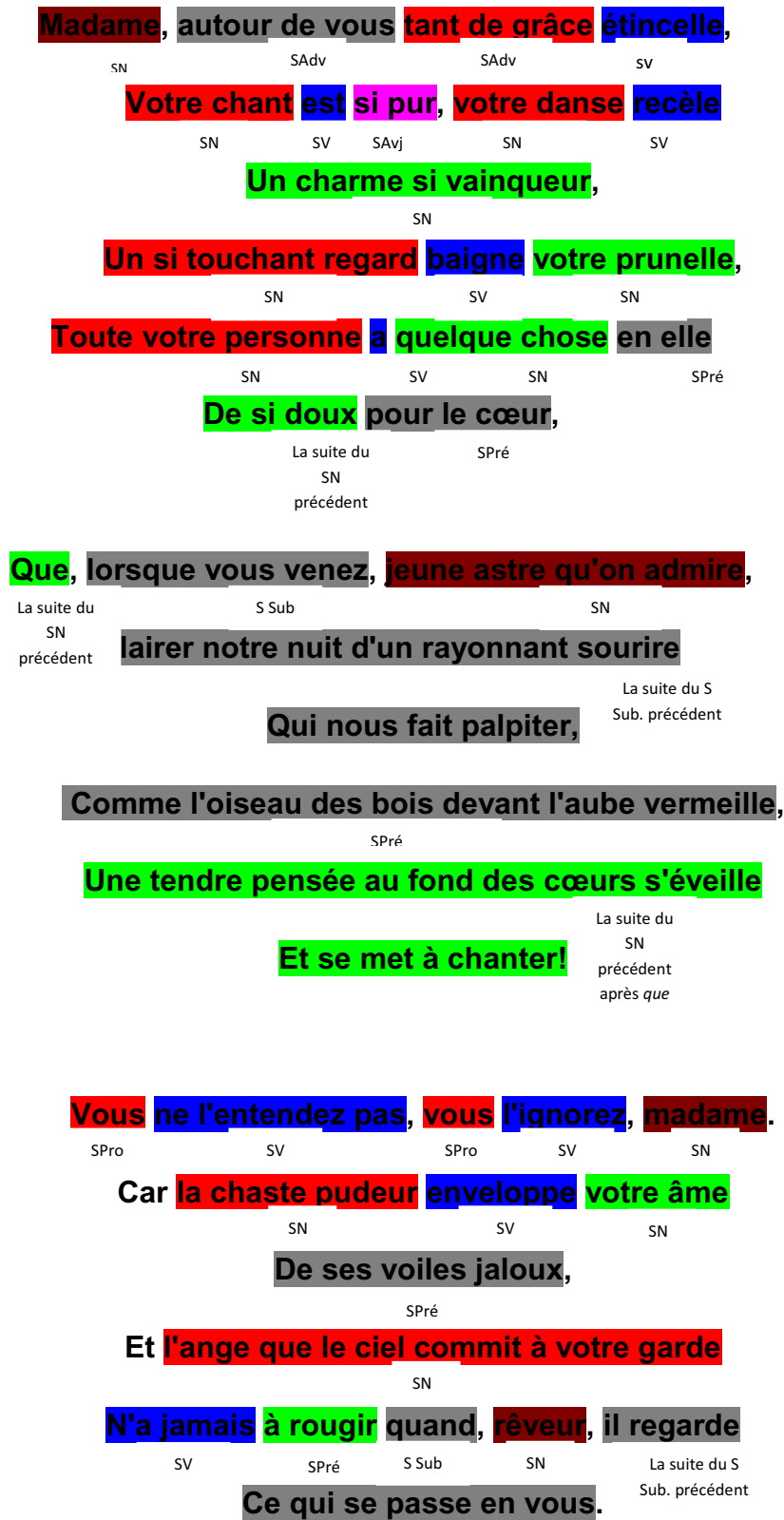
Grand Robert de la langue française, 2^{ème} éd.,

Cite internet :

<http://www.Academie-francaise.fr>

Annexe

XXIV



Les fonctions des syntagmes

- Sujet
- Complément
- Verbe
- Les circonstants
- Attribu
- apostrophe

Toutes les fonctions sont au premier niveau d'analyse

XXXIII

A ***, TRAPPISTE A LA MEILLERAYE

Mon frère, **la tempête** **a** donc **été** bien forte,

S1 V1 La suite du V1

Un syntagme verbal discontinu

Le vent impétueux qui souffle et nous emporte

S2

Un syntagme nominal discontinu

De récif en récif

Un syntagme subordinal discontinu

A donc, quand vous partiez, d'une aile bien profonde

V2

Un syntagme participial discontinu

Creusé le vaste abîme et **bouleversé** **l'onde**

La suite
du V2

La suite du V2

Comp. 2

Autour de votre esquif,

La suite du comp.2

Que tour à tour, en hâte, et de peur du naufrage,

La suite du Comp2

Pour alléger la nef en butte au sombre orage,

En proie au flot amer,

Il fallu, plaisir, liberté, fantaisie,

La suite du Comp. 2

Famille, amour, trésors, jusqu'à la poésie,

Tout jeter à la mer!

La suite du Comp.2

Et **qu'enfin**, seul et nu, **vous voguez** solitaire,

Allant où va le flot, sans jamais prendre terre,

Calme, vivant de peu,

Ayant dans votre esquif, **qui** des nôtres **s'isole**,

Deux choses seulement, la voile et la boussole,

Votre âme et votre Dieu!

Etude des syntagmes discontinus

VII

DICTE EN PRESENCE DU GLACIER DU RHÔNE

Souvent, quand mon esprit riche en métamorphoses

Flotte et roule endormi sur l'océan des choses,

Dieu, foyer du vrai jour qui luit point aux yeux,

Mystérieux soleil dont l'âme est embrasée,

Le frappe d'un rayon, et, comme une rosée,

Le ramasse et **l'enlève** aux cieus.

Alors, nuage errant, **ma haute poésie**

Vole, capricieuse et sans route choisie,

De l'occident au sud, du nord à l'orient ;

Et **regarde**, du haut des radieuses voûtes

Les cités de la terre, et, les dédaignant toutes,

Leur **jette** son ombre en fuyant.

Puis, dans l'or du matin luisant comme une étoile,

Tantôt elle y découpe une frange à son voile ;

Tantôt, comme un guerrier qui résonne en marchant,

Elle **frappe** d'éclairs **la forêt qui murmure** ;

Et tantôt en passant **rougit sa noire armure**

Dans la fournaise du couchant.

Les constructions syntaxiques détachées

XIII

C'est une chose grande et **que** tout homme envie

C'est une conjonction, le substitut d'un mot outil "c'est"

D'**avoir** un lustre en soie **qu'**on épand sur sa vie,

Un pronom relatif

D'**être** choisi d'un peuple à venger son affront,

Un syntagme prépositionnel infinitival, le complément indirect du verbe "envier"

De ne point **faire** un pas qui n'ait trace en l'histoire,

Ou de **chanter** les yeux au ciel, et **que** la gloire

C'est une conjonction, le substitut d'un mot outil "c'est"

Fasse avec un regard **relier** votre front.

Un syntagme prépositionnel, le complément direct

Il est beau de **courir** par la terre usurpée,

Un syntagme participial, le complément de la phrase

Disciplinant les rois du plat de son épée,

Un syntagme prépositionnel infinitival, l'expansion de l'adjectif

D'**être** Napoléon, l'empereur radieux ;

D'**être** Dante, à son nom **rendant** les voix muettes.

Sans doute ils sont heureux les héros, les poètes,

Ceux **que** le bras fait rois, ceux **que** l'esprit fait dieux!

Il est beau, conquérant, législateur, prophète

Un pronom relatif

Un syntagme prépositionnel infinitival, l'expansion de l'adjectif

De **marcher**, **dépassant** les hommes de la tête ;

Un adjectif

D'**être** en la nuit de tous un **éclatant** flambeau ;

Et **que** de vos vingt ans vingt siècles se souviennent!...

C'est une conjonction, le substitut d'un mot outil "c'est"

-voilà ce **que** je dis : puis des pitiés me viennent

Un pronom relatif

Quand je pense à tous ceux qui sont dans le tombeau!

L'em loi syntaxique de que l'infinitif et le participe en ant

XXXI

A MADAME MARIE M.

Ave, Maria, gratia plena.

Oh! votre œil est timide et votre front est doux ;
Mais, quoique par pudeur et par pitié pour nous
 Vous teniez secrète votre âme,
Quand du souffle d'en haut votre cœur est touché,
Votre cœur, comme un feu sous la cendre caché,
 Soudain étincelle et s'enflamme.

Élevez-la souvent cette voix qui se tait.
Quand vous vîntes au jour un rossignol chantait ;
 Un astre charmant vous vit naître.
Enfant, pour vous marquer du poétique sceau,
Vous eûtes au chevet de votre heureux berceau
 Un dieu, votre père peut-être !

Deux vierges, Poésie et Musique, deux sœurs,
Vous font une pensée infinie en douceurs,
 Votre génie a deux aurores,
Et votre esprit tantôt s'épanche en vers touchants,
Tantôt sur le clavier, qui frémit sous vos chants,
 S'éparpille en notes sonores !

Oh ! vous faites rêver le poète, le soir !
Souvent il songe à vous lorsque le ciel est noir,
 Quand minuit déroule ses voiles ;
Car l'âme du poète, âme d'ombre et d'amour,
Est une fleur des nuits qui s'ouvre après le jour
 Et s'épanouit aux étoiles !

Décembre 1830.

Poème caractérisé par l'absence totale du morphème *que*

XVIII

Sed satis est jam posse mori.

LUCAIN.

Où donc est le bonheur ? disais-je. — Infortuné !
Le bonheur, ô mon Dieu, vous me l'avez donné !

Naître, et ne pas savoir que l'enfance éphémère,
Ruisseau de lait qui fuit sans une goutte amère,
Est l'âge du bonheur et le plus beau moment
Que l'homme, ombre qui passe, ait sous le firmament !
Plus tard, aimer, garder dans son cœur de jeune homme
Un nom mystérieux que jamais on ne nomme ;
Glisser un mot furtif dans une tendre main,
Aspirer aux douceurs d'un ineffable hymen,
Envier l'eau qui fuit, le nuage qui vole ;
Sentir son cœur se fondre au son d'une parole,
Connaître un pas qu'on aime et que jaloux on suit ;
Rêver le jour, brûler et se tordre la nuit,

Pleurer surtout cet âge où sommeillent les âmes,
Toujours souffrir; parmi tous les regards de femmes,
Tous les buissons d'avril, les feux du ciel vermeil,
Ne chercher qu'un regard, qu'une fleur, qu'un soleil!

Puis effeuiller en hâte et d'une main jalouse
Les boutons d'orangers sur le front de l'épouse;
Tout sentir, être heureux, et pourtant, insensé!
Se tourner presque en pleurs vers le malheur passé;
Voir aux feux du midi, sans espoir qu'il renaisse,
Se faner son printemps, son matin, sa jeunesse,
Perdre l'illusion, l'espérance, et sentir
Qu'on vieillit au fardeau croissant du repentir!
Effacer de son front des taches et des rides,
S'éprendre d'art, de vers, de voyages arides,
De cieux lointains, de mers où s'égarent nos pas;
Redemander cet âge où l'on ne dormait pas;
Se dire qu'on était bien malheureux, bien triste,
Bien fou; que maintenant on respire, on existe,
Et, plus vieux de dix ans, s'enfermer tout un jour
Pour relire avec pleurs quelques lettres d'amour!

Vieillir enfin, vieillir! comme des fleurs fanées
Voir blanchir nos cheveux et tomber nos années,
Rappeler notre enfance et nos beaux jours flétris,
Boire le reste amer de ces parfums aigris!
Être sage, et railler l'amant et le poète,

Et, lorsque nous touchons à la tombe muette,
Suivre en les rappelant d'un œil mouillé de pleurs
Nos enfants qui déjà sont tournés vers les leurs !

Ainsi l'homme, ô mon Dieu ! marche toujours plus sombre
Du berceau qui rayonne au sépulcre plein d'ombre.
C'est donc avoir vécu ! c'est donc avoir été !
Dans l'amour et la joie et la félicité
C'est avoir eu sa part ! et se plaindre est folie.
Voilà de quel nectar la coupe était remplie !
Hélas ! naître pour vivre en désirant la mort !
Grandir en regrettant l'enfance où le cœur dort,
Vieillir en regrettant la jeunesse ravie,
Mourir en regrettant la vieillesse et la vie !

Où donc est le bonheur ? disais-je. — Infortuné !
Le bonheur, ô mon Dieu, vous me l'avez donné !

Mai 1830.

Poème caractérisé par l'abondance des constructions infinitives